



Muséon

n° 9 | 2022

REVUE DU MUSÉE JUIF DE BELGIQUE



n° 9 | 2022

Muséon

REVUE DU MUSÉE JUIF DE BELGIQUE



Jewish Museum
of Belgium

Fonds Jacob Salik

Sommaire

Editorial

Barbara Cuglietta et Philippe Blondin
p. 4

La future scénographie du Musée Juif de Belgique

Christophe Gaeta
p. 7

La fresque Zadkine : La Danse

Philippe Blondin
p. 11

Arié Mandelbaum : repenser une œuvre

Bruno Benvindo
p. 15

Rencontre avec Nikolay Karabinovych

Laia Lozano
p. 21

Sol LeWitt : la synagogue de Chester

Barbara Cuglietta
p. 27

À la rencontre d'un patrimoine juif immatériel. Réflexions critiques sur les promenades *Jews in the City*

Marie Cappart et Frie Van Camp
p. 31

Le Service éducatif et de médiation présente : *Being home is...*

Janne Klügling
p. 39

Foi, religions et homosexualités

Leila Fery
p. 45

Nouvelles acquisitions du Musée Juif de Belgique

Olivier Hottois
p. 51

Une découverte fortuite à Uccle. La stèle de Moïse Schott (1774-1845)

Philippe Pierret
p. 61

Isabella Errera et l'Œuvre d'assistance aux prisonniers Italiens déportés en Belgique. Des archives inédites éclairent un épisode oublié de la Première Guerre mondiale

Pierre Lannoy
p. 73

Les origines du cimetière juif d'Arlon à l'aune de documents exclusifs

Angélique Burnotte
p. 85

Friedrich Strauss, lumière sur une vie d'espion

Hélène Muratore
p. 93

Lore Hergershausen, une vie racontée

Sophie Collette
p. 99

L'Année des Justes. Une idée née au sein du Musée Juif de Belgique

Adolphe Nysenholc
p. 111

Les enfants cachés, les sauveurs et les Justes

Alexandra Bourla
p. 117

Informations pratiques

p. 125

Les auteurs du Muséon

p. 126

Les collections muséales

p. 128

Notre équipe

p. 129

Remerciements

p. 130

Editorial

par Barbara Cuglietta, Directrice du Musée Juif de Belgique
et Philippe Blondin, Président du Musée Juif de Belgique

Nous sommes heureux de vous présenter ce numéro 9 du *Muséon*, la publication emblématique du Musée Juif de Belgique, après une interruption de trois ans, due à la crise de la COVID-19 qui a mis à mal la planification de nos projets à court et moyen termes. Cette crise sans précédent nous a amenés à faire preuve de dextérité, d'inventivité et à ajuster notre programmation ainsi que nos activités. Les sujets que nous avons abordés depuis 2019 n'en sont pas moins ambitieux et pertinents:

Les longues discussions avec les architectes Barozzi/Veiga, TAB et Barbara Van der Wee pour la mise au point des plans de notre futur musée. Toutes ces discussions se sont déroulées dans un climat extrêmement positif et il est utile de noter que les architectes ont accepté d'intégrer toutes nos exigences dans leur création. Le permis d'urbanisme a été déposé le 13 juillet 2022.

De multiples réunions avec notre scénographe M. Christophe Gaeta lui ont permis d'élaborer un parcours qui s'inscrit harmonieusement dans les plans établis par les architectes, sur base de notre muséographie et de notre muséologie. Vous en trouverez d'ailleurs le détail dans l'article qu'il a rédigé pour ce numéro.

La création de la Fondation d'utilité publique «Les Amis du Musée Juif de Belgique» qui compte aujourd'hui quelque cent trente adhérents.

La poursuite de notre programme d'expositions temporaires centré sur des sujets inédits avec – pour rappel non exhaustif – la rétrospective dédiée à Stéphane Mandelbaum, *SuperHeroes Never Die*, les projets sur l'exil par les photographes Assaf Shoshan et Mathieu Pernot, l'exposition de l'artiste juif allemand Kurt Lewy, sans oublier Sol LeWitt.

Le rajeunissement de notre exposition permanente, afin de la rendre à la fois plus complète et plus accessible à nos divers publics.

Extrêmement important, l'investissement grandissant de notre service Éducation et médiation avec les publics scolaires et associatifs. Nous reviendrons évidemment sur ce point au fil de notre editorial.

Concernant notre organisation interne, notre Conseil d'Administration a subi des changements. C'est avec une pensée émue et reconnaissante que nous évoquons le départ de deux administrateurs qui, à l'époque, s'étaient penchés sur le berceau du Musée Juif de Belgique, à savoir M. Georges Reichenberg, et le Pr. Albert Mingelgrün. Nous avons également accepté à contrecœur la démission pour des raisons personnelles de M^e Thierry Van Nerom. En revanche, sont venus se joindre à notre CA, M^me Odile Margaux, qui a bien voulu accepter la responsabilité de Vice-Présidente, M^me Karen Bahar Kandiyoti et M. Victor Franco.

Sur les traces de Jean Capart (1877-1947) qui, le premier sur le continent européen, a introduit en 1922, aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Belgique, un service éducatif et de médiation avec guides et catalogues, nous aussi avons engagé énormément d'énergie dans ce domaine, avec des résultats très encourageants. Chaque mois, plus de mille écoliers, tant francophones que néerlandophones, viennent dans notre musée, écouter les témoignages des survivants de la Shoah et des enfants cachés, à savoir, M^me la Baronne Regina Sluzsny, M. Amir Haberkorn, M. Maxi Kutnowski et M. Théodore Kornblum. Qu'ils en soient remerciés.

Grâce à eux, les jeunes écoliers et écolières prennent connaissance des heures les plus sombres de notre histoire liée à la Shoah en Belgique. Cette Belgique

docile avait choisi, en 1940, la politique du moindre mal, avec notamment une administration collaborant avec l'occupant pour établir le Registre des Juifs, démarche dont on ne dira jamais assez qu'elle était anticonstitutionnelle et illégale. Mais ces témoins survivants insistent surtout pour montrer l'autre face de la Belgique, celle qui, en dépit des circonstances, resta attachée au respect des droits humains, de la liberté, de l'héritage des Lumières, et rendant hommage à ceux qui, par milliers, n'écoutant que leur cœur, ont sauvé au péril de leur vie des enfants et des familles juives. M. Adolphe Nysenholc et M^me Alexandra Bourla vous parleront dans ce numéro des Justes de la Nation.

Au-delà de ce cours d'histoire très émouvant, nous essayons de donner à tous ces jeunes l'opportunité d'apprendre à mieux connaître la culture juive, à mieux apprêcher l'Autre dans sa différence, ainsi que le monde qui les entoure. Notre programme éducatif *Let's Meet a Jew* contribue ainsi à ce qu'ils deviennent des citoyens confiants, curieux et ouverts aux autres. D'ailleurs vous trouverez sous la plume de Marie Cappart, de Frie Van Camp et de Janne Klügling, leurs contributions à ce sujet.

Comme vous le savez sans doute, nous possédons de riches archives sur la vie et les personnalités qui ont marqué notre communauté. En fouillant dans ces archives, M^me Hélène Muratore vous fait découvrir un personnage digne des romans de John le Carré. Pierre Lanoy, quant à lui, nous rappelle le souvenir d'une grande dame, Isabelle Errera Goldschmidt, collectionneuse avisée d'art et mécène qui a fait don aux Musées Royaux de *La Charité* de Lucas Cranach. À partir de documents inédits de l'administration communale d'Arlon, Angélique Burnotte nous entretiendra sur la

création du vieux cimetière juif à la fin du 19^e siècle. Enfin, à partir du don d'une petite boîte à chaussures contenant des souvenirs et témoignages, notre archiviste Sophie Collette s'est plongée dans une enquête passionnante sur la vie de Lore Hergershausen, professeure à l'ULB, décédée en 1984, qui avait échappé à la déportation.

En filigrane de ses activités culturelles et scientifiques, notre Musée poursuit son travail de recherche sur le patrimoine des Juifs de Belgique afin d'identifier les pièces manquantes et d'acquérir de nouveaux objets et œuvres d'art. Notre conservateur Olivier Hottois, responsable des acquisitions pour le musée, nous donnera à voir ses dernières trouvailles, témoins de la richesse et de la diversité des traditions juives.

Notre patrimoine est également mis à l'honneur à travers l'Art, puisqu'une donation exceptionnelle est venue l'enrichir. En effet, l'artiste belge Arié Mandelbaum a confié un ensemble important de ses peintures à notre musée. Cette donation vient compléter les œuvres plus anciennes déjà présentes dans nos collections et nous conduira à lui consacrer une exposition personnelle à la fin de l'année 2022.

Comme disait Candide, il faut « cultiver notre jardin », cela peut amener à la trouvaille de trésors tout à fait inattendus. M. Philippe Pierret, dans sa contribution à ce numéro, vous contera cette découverte faite à Bruxelles.

Enfin, terminons avec encore une bonne nouvelle, la fresque de Zadkine, *La Danse*, viendra s'intégrer dans notre musée.

Mais sans plus attendre, nous vous laissons le plaisir de découvrir ce *Muséon*, fruit du travail d'une équipe fièrement dévouée et attachée à notre institution.

La future scénographie du Musée Juif de Belgique

par Christophe Gaeta, Muséographe-Scénographe



6

Le nouveau Musée Juif de Belgique vu depuis la place du Grand Sablon © Tab Architects – Barozzi Veiga.

Quel que soit le projet muséal, la scénographie répond toujours à un double défi : elle doit d'abord être au service du propos élaboré par les équipes scientifiques du musée et doit également s'employer à traduire ce discours en imaginant une expérience globale susceptible de capter l'attention des visiteurs et de répondre à leurs attentes diverses. Il s'agit de les étonner, de susciter des émotions et de les emmener, le temps d'une visite, à découvrir l'histoire d'une communauté, son passé et son présent.

La multiplicité des projets culturels promettant l'« immersion » semble exponentielle. Pourquoi s'en plaindre si elle amène le public à (re)venir dans les musées? La scénographie du futur Musée Juif ne se privera pas des moyens qu'offrent les nouvelles techniques muséales du 21^e siècle. Mais, comme évoqué précédemment, la promesse que nous faisons aux futurs visiteurs, sera de lui proposer une véritable rencontre, effective et privilégiée, avec la communauté juive de Belgique dans toute sa diversité.

Tout projet culturel n'est-il pas une formidable occasion de « rencontrer l'Autre »? Notre mission de scénographe consiste à créer les conditions de ce rendez-vous, imaginer les ambiances et prévoir les dispositifs qui permettront de répondre à cette promesse. Par le passé, à de multiples reprises, cette ambition nous a guidé. Pour le *Red Star Line Museum* à Anvers par exemple, où nous souhaitions que le visiteur accompagne les migrants tout au long de leur route, dans leurs pas, au sens littéral du terme, pour l'amener à comprendre les raisons de leur déracinement, mais aussi leurs craintes et leurs espoirs durant leur voyage semé d'embûches et superposer ainsi à leur histoire celle qui aurait pu être la nôtre.

Les techniques scénographiques ne sont finalement que des outils qui doivent s'effacer derrière l'objectif primordial de susciter des émotions, des ressentis et des sensations, seuls capables d'ancre dans la mémoire du visiteur les messages véhiculés par un musée.

Mais à qui ces « messages » sont-ils destinés? Aux États-Unis, de nombreux musées juifs visent principalement un public issu de cette communauté et la majeure partie de leur parcours d'exposition est consacrée au cycle de la vie juive. En Europe, cela me semble quelque peu différent. Le Musée Juif de Belgique a clairement la volonté de s'ouvrir à toutes les communautés. Cette démarche inclusive, de « découverte de l'Autre », est un des principes moteurs qui alimente notre démarche créative. Cette approche sensible est d'ailleurs selon moi, un ingrédient majeur au sein d'un parcours muséal. Mon métier de scénographe m'a souvent permis de réaliser un fantasme d'enfant, celui de voyager dans le temps. Mais à travers ces incursions dans la ligne du temps, ce qui m'a toujours marqué et enrichi, c'est la découverte des sentiments universels qui se révèlent au travers de tranches de vie personnelles et intimes entremêlées dans la grande Histoire. C'est ce que nous aimerais partager avec le public dans le futur parcours.

La configuration du projet architectural va nous aider à créer un écrin. Et ce, notamment à travers la déambulation imaginée avec les bureaux d'architecture Barozzi-Vega et Tab Architects. Le parcours scénographique démarre au 5^e étage, auquel on accédera par l'ascenseur ou l'escalier monumental. Nous sommes ici « au temps présent ». Ce sera le point de départ d'un trajet retracant plusieurs siècles d'histoires – vous aurez noté le « s » à histoire. À ce niveau, la vue panoramique sur la ville offrira

7

une belle lumière naturelle. Elle sera pour nous le moyen de susciter une première rencontre avec la diversité de la communauté juive de Belgique, tout en soulignant d'emblée sa capacité d'inclusion dans la cité. Le visiteur pourra y découvrir un dispositif multimédia, éclaté aux quatre points cardinaux de la salle. Celui-ci permettra de dialoguer, virtuellement, mais à taille humaine, avec des membres très divers de la communauté juive d'aujourd'hui. Au centre, une installation artistique, aura la double ambition de dialoguer avec l'installation multimédia périphérique et, de symboliser notre voyage entre passé et présent. À ce niveau, le visiteur a également accès à un belvédère qui lui offrira un contact direct et sensoriel avec la ville de Bruxelles.

La taille des salles, ainsi que la configuration des lieux (déambulation par niveaux), nous ont amenés à opter pour un parcours chronologique dans lequel s'intégreront des alcôves thématiques. Cela nous a semblé le plus approprié d'un point de vue didactique... et tant qu'à faire un bout de chemin à travers les siècles, autant marcher dans le sens logique, pour ne pas se perdre. Étage après étage, nous retracerons l'histoire des Juifs de Belgique dans toutes leurs diversités en mettant l'accent au gré des différentes périodes sur leur inclusion dans la société. Au sein de cette chronologie, nous prévoyons trois types de focus: des focus thématiques, des focus artistiques mettant en valeur des œuvres d'art ou des objets exceptionnels présentés dans un « écrin », et des focus témoignages, présentant, par le biais de différents médias, des parcours de vie particuliers.

Les niveaux 4, 3, et 2 du bâtiment proposeront une remontée dans le temps, depuis la présence des Juifs au Moyen Âge sur les territoires qui deviendront la Belgique jusqu'à aujourd'hui. Chaque niveau aura son atmosphère propre et une organisation spatiale découlant directement du fil narratif principal évoqué plus haut. Celles-ci seront à chaque fois adaptées aux collections qui seront présentées et assureront une diversité d'expériences. Des ambiances différentes et des dispositifs de médiation variés seront proposés, élément essentiel pour créer une dynamique tout au long de la visite.

8

Le niveau 4 nous plongera dans la période s'étalant du Moyen-Âge à la fin de la Première Guerre mondiale.

L'étendue du propos nous a incité, à nouveau, à proposer une vision panoramique et immersive sur la période. Les riches collections du musée sembleront surgir d'une fresque graphique, animée, qui se déploiera sur l'une des parois principales de la salle.

Le niveau 3 raconte la période de l'entre-deux guerres. Les thèmes comme l'immigration, les métiers, et l'effervescence culturelle s'y retrouveront. Ici, c'est une sorte de promenade dans la cité que nous avons imaginée: comme si au détour d'une rue, en longeant les portes et les fenêtres, le visiteur pouvait jeter un regard curieux sur des tranches de vie. En remontant « le boulevard du temps », les histoires personnelles se mêlent à l'Histoire commune. À nouveau, la diversité des collections du musée y sera particulièrement mise en valeur.

Le niveau 2 est certainement le plus riche car il abordera la Shoah, la reconstruction, et ces décennies où les communautés juives de Belgique ont de nouveau démontré leur vitalité. Les dispositifs de médiation devront permettre de traverser cette période complexe en découvrant, notamment, des destinées particulières, évocatrices ou représentatives de beaucoup d'autres. Cette salle sera le point final du parcours historique chronologique. Mais pas de l'expérience globale du musée. En effet, contrairement aux niveaux 4 et 3, nous retrouverons ici, en partie, la lumière naturelle via une loggia dont la verticalité monumentale proposera un dispositif interactif permettant au visiteur d'y retrouver, symboliquement, le « fil rouge » du musée.

Le niveau 1 sera, lui, composé de deux zones aux fonctions distinctes mais complémentaires. La première, plus large, sera conçue pour susciter et permettre le débat avec le visiteur qui arrive au terme de sa visite, de son voyage. Espace modulable, il sera un lieu d'exposition temporaire, mais aussi le moyen d'informer sur les multiples activités proposées par le musée tout au long de l'année, et, d'une certaine manière, un moyen

de l'inviter à revenir régulièrement. La seconde partie de l'étage est dédiée à un centre de documentation ouvert à tous, convivial et offrant une vue directe sur la rue des Minimes, un nouveau regard sur la ville.

Nous n'en dirons pas plus à ce stade... puisque nous sommes toujours en plein processus de travail pour définir précisément la narration, la structure thématique, les supports de médiation, sans oublier l'important travail de sélection des collections (archives, objets, livres

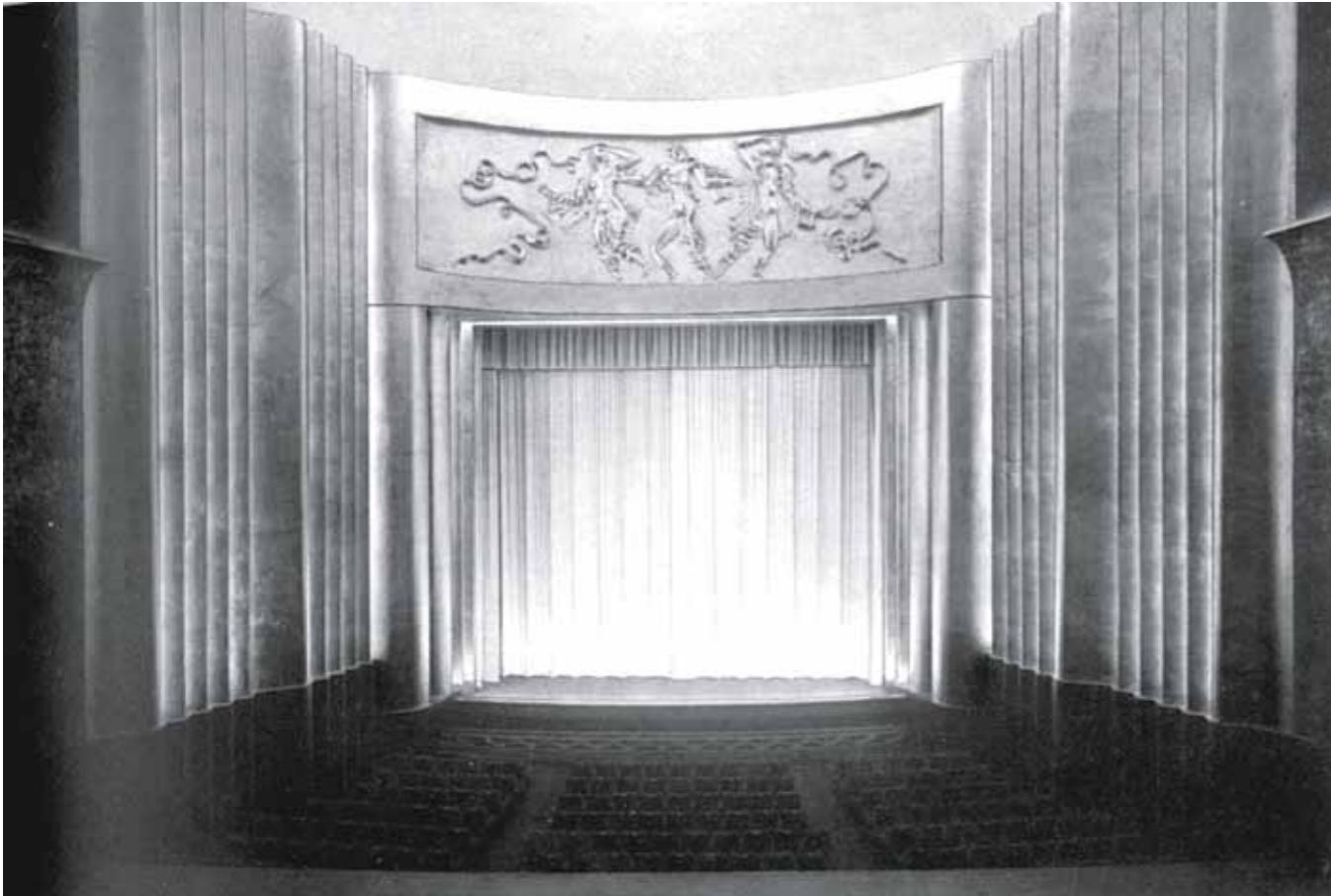
précieux, œuvres d'art). Un travail muséographique et scénographique que nous faisons de concert avec les équipes du musée et sa directrice M^e Barbara Cuglietta, le tout orchestré par M. Philippe Blondin, Président du Musée Juif de Belgique.

Ainsi, entre passé, présent et avenir, ce futur projet rejoint la vision ambitieuse du Musée Juif de Belgique : favoriser la connaissance et la compréhension des cultures juives.



Proposition de scénographie pour le 5^e étage du nouveau Musée Juif de Belgique, work in progress © Christophe Gaeta.

9



La fresque d'Ossip Zadkine surplombant l'écran du cinéma Métropole
(S. Lecombe, Ossip Zadkine. L'œuvre sculptée, Paris, 1994).

10

La fresque Zadkine : La Danse

par Philippe Blondin, Président du Musée Juif de Belgique

Voilà plus de vingt ans que feu notre *past president* le baron Georges Schnek avait pris contact avec la famille propriétaire du cinéma Métropole pour déménager la fresque Zadkine dans les murs du Musée Juif de Belgique.

Cette démarche n'avait pas abouti.

Mais de quoi s'agit-il? Un petit retour dans le temps s'impose...

En 1930, l'architecte Adrien Blomme (1878 – 1940), promoteur en Belgique du modernisme et du style Art déco, est chargé de la construction d'un grand cinéma, au 30 de la rue Neuve... Pensez! Plus de 3.000 fauteuils! Ce sera « Le cinéma Métropole ».

Il demande à son grand ami l'artiste Ossip Zadkine (Vitebsk, 1890 – Paris, 1967) de marquer cette salle par un décor qui surplomberait l'écran de projection. Zadkine propose une fresque en plâtre doré au relief monumental qui mesurerait 12 mètres de long sur 3,60 mètres de haut. L'idée est retenue. L'artiste se met à l'œuvre, sur place, et donne vie à une fresque légèrement cintrée et d'une grande élégance. Elle présente trois bayadères se mouvant gracieusement, entourées de rubans, vagues ondoyantes qui, en serpentant, expriment la légèreté, le mouvement, la beauté, la danse.

Cette fresque sera admirée par deux générations d'amateurs du 7^e Art. En 1994, le cinéma Métropole ferme ses portes et après transformation, devient un temple du textile exploité par la firme Zara. Dès lors, l'œuvre de Zadkine, au fond de cette grande salle transformée en réserves, devient une « Belle au bois dormant » et se fait oublier.

Il y a peu, je retrouve ce dossier dans nos archives. Comment renouer le fil avec cette pièce historique et de quelle manière cette œuvre pourrait-elle s'insérer dans la reconstruction du musée? En juin 2021, un contact s'établit entre le Musée et la responsable du département du patrimoine culturel et de la direction des Monuments et Sites, M^{me} Pascale Ingelaere.

Celle-ci nous écrit le 21 juin : « Nous aimerais approfondir les pistes de mise en valeur de *La Danse* d'Ossip Zadkine hors des murs... » Voilà qui est prometteur, d'autant plus qu'elle nous transmet un gros dossier réalisé par l'I.R.P.A., lequel étudie très en détail la faisabilité du démontage de la fresque, son emballage, son transport, son remontage et sa restauration *in situ*.

Avec notre scénographe M. Christophe Gaeta, nous recherchons l'endroit idéal pour planter cette fresque. Dans le nouveau bâtiment, vu la hauteur des plafonds limitée à 3,60 mètres, c'est exclu. Par contre, le rez-de-chaussée du NEC, le Nouvel Espace Contemporain, avec ses 5 mètres de hauteur de plafond, fera l'affaire. Pour convaincre les autorités, M. Gaeta propose une présentation virtuelle avec la mise en place d'un atelier Zadkine. Le dossier est soumis au ministre en charge du Patrimoine, M. Rudi Vervoort, qui marque son accord de principe.

11

Il reste une étape à franchir: l'accord du propriétaire du cinéma, M. Charles-Henri Bervoets pour la cession de ses droits sur l'œuvre. À l'initiative de M^{me} Ingelaere, nous nous retrouvons dans la grande salle du rez-de-chaussée du NEC en présence de M. Bervoets, de M. le Baron Alain Philippson, qui a été associé depuis 20 ans à cette aventure, de M. Gaeta et de moi-même. M. Bervoets est enchanté et donne son accord pour aller de l'avant.



Ossip Zadkine travaillant à son haut-relief au cinéma Métropole vers 1932
© Cinema Nostalgie on Wordpress.

Il nous reste donc à tout mettre en œuvre pour que cela se réalise et, chers Amis du Musée, nous comptons sur vous, afin de nous aider à réunir les fonds nécessaires en vue d'accomplir ce sauvetage patrimonial et de donner ainsi à nos visiteurs l'occasion d'admirer cette œuvre exceptionnelle, unique en son genre, signée de la main d'un artiste de renom.



Présentation de l'œuvre *La Danse* d'Ossip Zadkine au Musée Juif de Belgique © Christophe Gaeta.

Arié Mandelbaum : repenser une œuvre

par Bruno Benvindo, Head of Exhibitions au Musée Juif de Belgique



Arié Mandelbaum, *L'Homme fort (l'arrestation)*, 1971, huile, fusain et craie de couleur sur papier marouflé, 202 x 150 cm, coll. Musée Juif de Belgique © Sophie Collette.

En 2021, le Musée Juif de Belgique a reçu une donation exceptionnelle : quarante et une peintures d'Arié Mandelbaum. Né en 1939 de parents juifs polonais, cet artiste bruxellois est l'auteur d'une œuvre au long cours, qu'il débute à l'âge de seize ans et poursuit jusqu'à aujourd'hui. Celle-ci ne demande qu'à être repensée, et donc redécouverte.

Cette donation vient compléter et amplifier les quelques œuvres plus anciennes d'Arié Mandelbaum que le Musée possédait déjà dans ses collections. On songe à l'émouvant *Ruchla – 26, rue Brogniez* (1976) ou au *Portrait de Bob Claessens* (1977), mais aussi au *Couple* (1965), œuvre de jeunesse aux « traits en fil de fer barbelé » réalisés au fusain. L'arrivée récente de ces dizaines de peintures au Musée apporte un éclairage neuf sur un travail aussi singulier qu'exigeant.

Contester la marche du monde

Parmi les quarante et une œuvres reçues, quatre ont été produites durant les années 1960-1980. Elles témoignent de la puissance d'un peintre qui a alors recours aux couleurs vives pour exprimer ses engagements sociaux et politiques. « Être payé à la fin de chaque mois, ça ne suffit plus », indique un diptyque de 1970 où les tons rouge, jaune, bleu et vert se mêlent pour dénoncer, sur le mode du pastiche, une esthétique publicitaire qui promeut à la fois la société de consommation et le familialisme bourgeois.

1. Pour reprendre l'expression de Bob Claessens, avocat et critique d'art, à propos de l'exposition qu'Arié Mandelbaum présente en 1963 à la galerie Tamara Pfeiffer à Bruxelles : « Visite guidée par Bob Claessens à une exposition. Arié Mandelbaum », in C. Fontaine, *Bob Claessens. Le temps d'une vie*, Bruxelles, 1977, p. 276.

Quant à *L'Homme fort* (1971), réalisé par l'artiste à l'âge de trente-deux ans, il entrechoque trois motifs pour mieux contester la marche du monde. À l'avant-plan, un soldat casqué symbolise l'impérialisme américain à l'époque de la Guerre du Vietnam. Ce motif trouve un écho immédiat, à l'arrière-plan, avec le Bureau ovale de Washington... au sein duquel a pris place Henri Simonet. Président du conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles, ce dernier incarne alors l'ordre établi qu'il faut renverser aux yeux des étudiants en révolte auxquels s'est joint Arié Mandelbaum². Enfin, sur le volet gauche, dans une partie plus sombre comme tapie dans l'ombre, une rafle durant la Seconde Guerre mondiale. Dans ce volet qui donne le sous-titre *L'arrestation* à l'œuvre, le peintre s'inscrit sous la forme d'un autoportrait de profil. Pour l'une des toutes premières fois, la Shoah apparaît dans l'œuvre d'Arié Mandelbaum. Davantage que les travaux des historiens sur le sujet, c'est un roman – *L'Oiseau bariolé* de l'écrivain juif polonais installé aux États-Unis, Jerzy Kosiński – qui lui sert ici de déclic³.

L'apparition précoce de la Shoah se fait, et ce n'est sans doute pas une coïncidence, par le truchement d'« autres » combats, à la fois plus proches et plus lointains pour cet enfant caché durant l'Occupation. Ce n'est que plusieurs décennies plus tard que la guerre deviendra un motif central, autonome, dans le travail du peintre, comme en témoignent *La Rampe* (2011) ou *Le Ghetto du feu* (2016).

2. En mai 1968, Arié Mandelbaum réalise une œuvre monumentale, délibérément non signée, qui viendra couvrir les murs de l'Université libre de Bruxelles alors en ébullition. Intitulé *24 mai 68*, cette peinture est aujourd'hui conservée dans les collections de l'ULB.

3. *The Painted Bird* paraît aux États-Unis en 1965, avant d'être traduit en français l'année suivante. Entretien avec Arié Mandelbaum, Bruxelles, 14/07/2022.



16

Arié Mandelbaum, *Le Ghetto en feu*, 2016, technique mixte sur papier marouflé sur toile, 180 x 140 cm, coll. Musée Juif de Belgique © Anass El Azhar Idrissi.

Décennies blanches

C'est précisément ces productions récentes qui forment le cœur de la donation au Musée Juif de Belgique. Sur les quarante et une œuvres reçues, trente-sept sont postérieures à l'année 2003. Pour la plupart de (très) grands formats, elle se distinguent par leur usage de la couleur et du trait : à l'expressionnisme exacerbé des débuts succède, à partir des années 1980, une expression plus retenue, donnant naissance à des œuvres à la fragilité troublante.

La palette de couleurs vives a cédé la place à une réflexion sur la trace, l'absence, l'effacement. Loin de n'être qu'un fond neutre, le blanc de la toile devient



Arié Mandelbaum, *Autoportrait enfant - 26, rue Brogniez*, 2006, tempera sur toile, 162 x 130 cm, coll. Musée Juif de Belgique © Anass El Azhar Idrissi.

un élément central de la composition. Écoutons plutôt le peintre, au début des années 1990 : « J'ai eu du mal à traiter le support toile comme une couleur. Par convention, on admet que la surface du papier ne soit pas entièrement couverte par le dessin, mais quand il s'agit d'une toile, si la surface n'est pas entièrement couverte, on la croit inachevée. Qu'est-ce que le fini ? Les peintures d'Egon Schiele sont-elles finies ou pas ? [...] Dans ma démarche, le fond est très important. Le fond n'est pas, chez moi, un simple fond, c'est le lieu d'où viennent les choses. Klee a dit ça de façon extraordinaire : "Le monde se donne à partir du fond"³ ».

3. Cité dans B. Noël, Arié Mandelbaum, Bruxelles, 1991, non paginé.



Arié Mandelbaum, *Szulim (in Brooklyn)*, 2007, fusain et craie de couleur sur papier marouflé sur toile, 197 x 204 cm, coll. Musée Juif de Belgique © Anass El Azhar Idrissi.

17

Chez Arié Mandelbaum, le blanc désigne désormais, dans le visible, ce qu'il reste de non-dit. L'absence, qui se fait présence. Et, en contrepoint de la délicatesse du trait, des inscriptions viennent dorénavant fréquemment scander l'espace, comme une lame viendrait cisailier une peau.

Si les œuvres de ce qu'on pourrait appeler les décennies blanches traduisent une métamorphose formelle – le peintre va « baisser le ton », pour reprendre ses mots⁴ –, qu'en est-il des thématiques? Cette question demanderait une étude approfondie, qui ne peut être menée ici. Formulons simplement l'hypothèse que les thèmes de prédilection de l'artiste varient moins que son mode d'expression.

La famille, l'un des premiers sujets traités, demeure centrale. Une différence se fait pourtant jour : la figure du père fait une entrée remarquée. Szulim Mandelbaum (1905 – 1993) avait d'abord été représenté dans le travail de Stéphane Mandelbaum (1961 – 1986) – l'un des fils d'Arié, dessinateur au talent particulièrement précoce qui a fait l'objet d'une exposition en 2019 au Musée Juif de Belgique, organisée en collaboration avec le Centre Pompidou (Paris). Au début des années 1980, Stéphane Mandelbaum avait réalisé plusieurs portraits de Szulim, posant en patriarche, parfois aux côtés du dessinateur qui se figurait en reflet dégradé et corrompu de son grand-père⁵. Stéphane Mandelbaum meurt assassiné à l'âge de vingt-cinq ans, et c'est seulement après cette date qu'Arié Mandelbaum accordera à son père une place conséquente dans la galerie de portraits de famille. En témoignent, au sein de la donation, les singuliers *Szulim (in Brooklyn)*, daté de 2007, ou encore *Szulim*, réalisé en 2014. Ici transparaît l'un des aspects du dialogue silencieux qui se noue entre l'œuvre picturale du père et celle du fils – dialogue qui se poursuit bien au-delà de la mort tragique de Stéphane Mandelbaum.

18

4. Cité dans M. Pourtois, *Arié Mandelbaum. Éléments pour une critique*, Bruxelles, 2012, p. 13.

5. A. Montfort (dir.), *Stéphane Mandelbaum*, Paris, 2019, p. 16-17.

Autre signe de continuité : la politique. Présente dès la fin des années 1960, la conscience du monde et de ses injustices n'a cessé d'habiter l'œuvre d'Arié Mandelbaum. L'atténuation des couleurs n'a pas élimé la force de l'engagement. La violence politique est notamment traitée dans deux œuvres intitulées *Abu Graib* (2008), du nom de cette prison où des détenus irakiens et afghans furent torturés, violés et exécutés par des soldats américains durant la guerre d'Irak. *Abu Graib* résonne ici comme un écho aux réflexions sur l'enfermement et l'asservissement que le peintre avait menées au tournant des années 1970 et 1980. La violence politique est également l'objet d'un triptyque magistral, *L'assassinat de Patrice Lumumba*, daté de 2011. Là aussi, la continuité est frappante : Arié Mandelbaum avait réalisé dès 1961, de manière presque concomitante aux événements, plusieurs portraits du Premier ministre congolais assassiné.

Arié Mandelbaum aujourd'hui

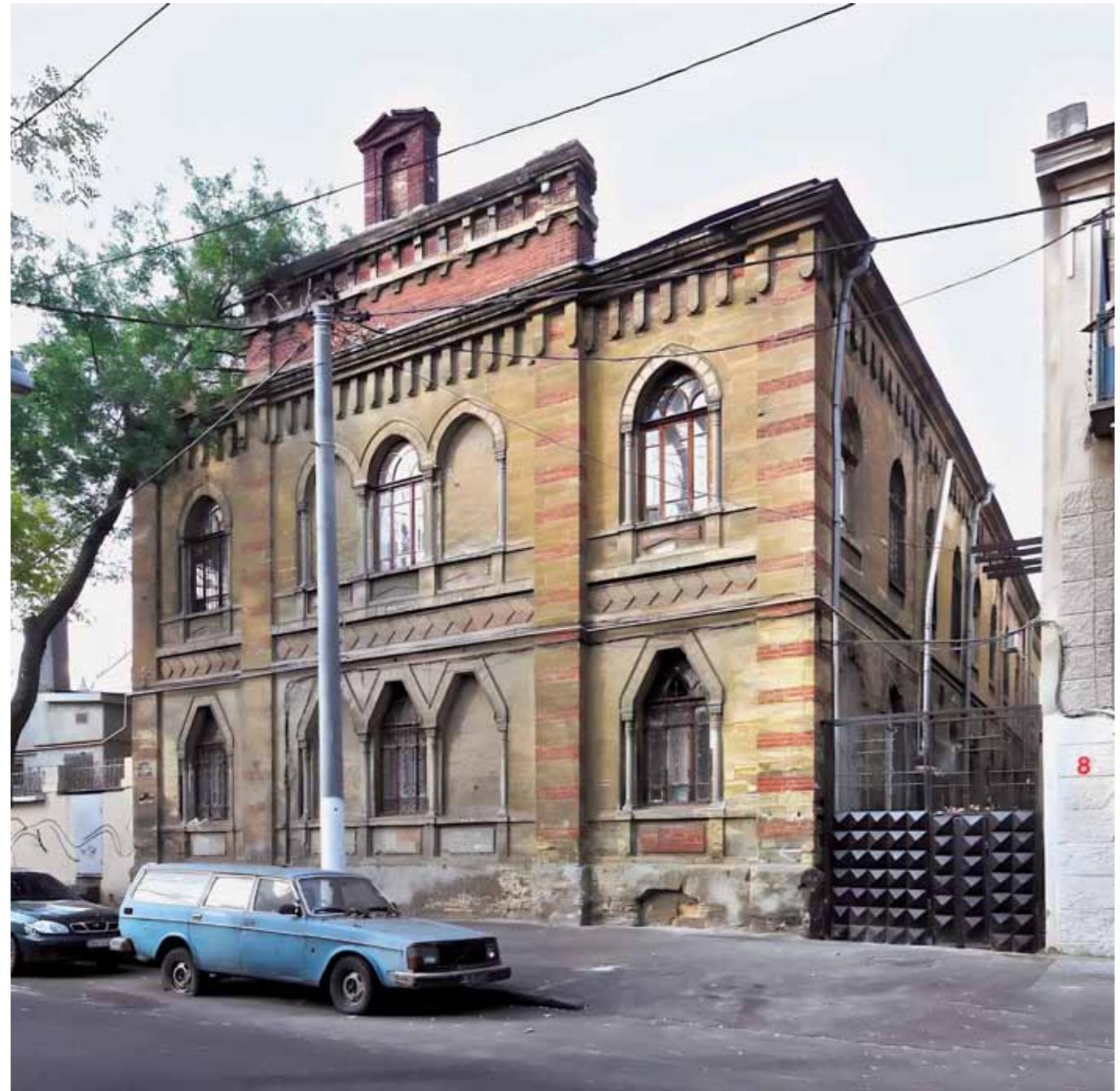
Dans la suite de cette donation, et dans le but de faire (re)découvrir le travail d'Arié Mandelbaum, le Musée Juif de Belgique a décidé de lui consacrer une exposition. Celle-ci ouvrira ses portes du 16 septembre 2022 au 5 mars 2023. Les œuvres présentées proviendront des collections du Musée Juif de Belgique, mais aussi de nombreuses autres institutions comme le Musée d'Ixelles, le Musée de la Banque nationale de Belgique ou encore les collections de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nombre de collections privées seront également mobilisées, notamment celles de particuliers ou encore la Belfius Art Collection.

Si le travail d'Arié Mandelbaum a souvent été montré dans le passé – sa première exposition personnelle remonte à 1960, alors qu'il n'a que vingt et un ans –, il n'avait pourtant jamais fait l'objet d'une rétrospective. De la même manière, un catalogue raisonné fait aujourd'hui toujours défaut. L'exposition au Musée Juif de Belgique présentera une quarantaine d'œuvres s'étalant de 1957 à 2016 : pour la première fois, productions anciennes et créations récentes seront mises en dialogue. Il s'agira ici d'envisager une œuvre dans ses évolutions, au regard des questionnements d'aujourd'hui. Autrement dit, (re)penser une œuvre qui n'a pas encore livré tous ses secrets.



Arié Mandelbaum, *Abu Ghraib 2*, 2008, fusain et acrylique sur papier marouflé sur toile, 148 x 209 cm,
coll. Musée Juif de Belgique © Anass El Azhar Idrissi.

19



20

Bâtiment du *Migdal* (Organisation juive), à Odesa © ArchitecturesofOdessa.

Rencontre avec Nikolay Karabinovych : « Avec l'art, on a la possibilité de ralentir le temps »

Entretien du 16 mars 2022 réalisé par Laia Lozano, Chargée de projets
au département des expositions du Musée Juif de Belgique
Traduit de l'anglais par Marianne Martichou

Né en 1988 à Odesa¹ en Ukraine, Nikolay Karabinovych vit et travaille entre Bruxelles et Kiev. Cet artiste multidisciplinaire met en dialogue divers médias, dont la vidéo, le son, l'écriture et la performance. En 2018 et 2020, il reçoit le premier prix PinchukArtCentre. Diplômé du HISK à Gand, Karabinovych participe à la 5^e Biennale d'Odesa en tant que conservateur adjoint. Son travail a été exposé au MHKA (Anvers), au PinchukArtCentre (Kyiv), au Musée Juif et Centre de la Tolérance (Moscou) et au Musée d'Art Moderne d'Odesa.

Suite à une résidence au Musée Juif de Belgique, l'artiste propose une exposition intitulée *Why do you stand at the door?* (Pourquoi te tiens-tu devant la porte?) dans le Project Space du musée. Cette exposition a ouvert ses portes le 7 juin 2022, et se poursuivra jusqu'au 23 octobre de cette même année. La proposition de Karabinovych découle de ses recherches dans les collections et archives du musée, plus particulièrement autour de la bibliothèque yiddish, et met en dialogue des publications des années 1920-1930 et des objets issus du patrimoine juif.

L'artiste, qui travaille en étroite collaboration avec la commissaire Patricia Couvet (°1994, Paris), utilise la recherche archivistique comme méthodologie artistique. Ces recherches permettent aujourd'hui d'ouvrir des perspectives inattendues sur une histoire des migrations des communautés juives d'Europe orientale et occidentale vers la Belgique. Fortement influencé par son histoire personnelle liée à sa ville natale d'Odesa, dont la vie des communautés juives des années 1920 a entre-autres

1. La plupart des noms des villes ukrainiennes ont été historiquement traduites à partir du russe vers d'autres langues. Selon la volonté de l'artiste, nous conservons dans cette retranscription le nom des villes en ukrainien, dans une approche décoloniale.

été racontée par l'écrivain odessite Isaac Babel, ses œuvres mettent en lumière les points de convergence des pratiques, au-delà des frontières nationales, que ce soit par la langue, la culture visuelle ou la musique.

Vous faites partie de la génération de ces jeunes ukrainiens qui ont voyagé à l'étranger afin de poursuivre leurs études. Pourquoi la Belgique ?

Tout a commencé avec ma mère, qui est organiste. Elle a étudié en Finlande et à Stuttgart en Allemagne. Un jour, je suis allée lui rendre visite, j'avais onze ans. C'était mon premier voyage en Europe de l'Ouest, et je me suis rendu compte que le monde ne s'arrêtait pas au bout de ma rue. J'ai senti qu'il y avait un nombre incalculable de possibilités et que j'avais besoin d'explorer d'autres endroits. La première école à laquelle je suis allée était une petite école, banale, qui était située juste derrière ma maison, dans le centre-ville. Ce n'était pas une école de haut niveau et je m'y sentais mal. Non pas à cause du système éducatif, mais plutôt à cause des conditions dans lesquelles nous étudions. Pour échapper à la réalité de mon environnement, je me suis mis à faire des recherches sur la culture juive, ce qui m'a permis de découvrir des lieux et des organisations très intéressantes. C'était un peu fou, voire étrange, parce que je n'étais qu'un adolescent. J'ai alors fréquenté une organisation juive appelée *Migdal*.

Ce lieu existe encore à Odesa aujourd'hui. C'est une sorte de centre culturel géré par un activiste. Ils ont des cours de peinture, d'informatique, de musique... J'y allais fréquemment et j'y étais très engagé. Certaines personnes là-bas étudiaient à l'école juive, et j'ai pensé qu'il serait intéressant de découvrir l'une de ces écoles. L'école juive m'a totalement bouleversé l'esprit. Plus tard,

21

j'ai eu l'opportunité de poursuivre mes études et je sentais déjà que ce serait en lien avec la culture. J'ai postulé au Kyiv National I. K. Karpenko-Kary Theatre, Cinema and Television University. Ma candidature a été retenue, mais au même moment j'ai été aussi accepté à l'Université polytechnique nationale d'Odesa. J'ai décidé de rester à Odesa parce que l'université était gratuite, mais j'ai réalisé que ce n'était pas ma tasse de thé. C'était intéressant, mais je n'arrivais pas à m'imaginer travaillant dans le secteur nucléaire, quelque part au Nord de l'Ukraine. Le service militaire était obligatoire pour les jeunes hommes, sauf pour les étudiants. L'année suivante, j'ai donc postulé au département de philosophie à l'Université Nationale Mechnikov d'Odesa. D'une manière ou d'une autre, étudier là-bas m'a donné l'idée de poursuivre dans les arts visuels. Et finalement, grâce à son ouverture, l'art contemporain m'a donné la possibilité de combiner différentes disciplines.



Nikolay Karabinovich © Christopher Pugmire.

J'ai choisi la Belgique pour deux raisons : d'abord, par amour pour la musique de la fin des années 1980, la New Beat. Quand je l'ai entendu pour la première fois, j'ai pensé que la Belgique était certainement un endroit très intéressant. La deuxième raison est un petit peu ridicule mais... j'adore les gaufres. Enfin, la situation géographique a également joué. Tu peux facilement accéder à différentes cultures sans passer des heures

et des heures dans un bus ou dans un train. J'ai aussi été inspiré par la situation de l'art d'après-guerre ici : toutes les galeries, mais aussi la scène des institutions artistiques. Le HISK était aussi un endroit essentiel, qui me donnait l'opportunité de pouvoir séjourner en Belgique.

Votre ville natale est Odesa. Pouvez-vous nous en dire plus à propos de l'histoire de cette ville ? Est-ce que votre passé, l'histoire de votre famille, est présente dans votre pratique artistique ?

Le fait de se pencher sur le passé de ta famille te donne une position légitime pour parler sans avoir à faire de grands choix éthiques. Avons-nous le droit de parler d'une minorité quand on n'y appartient pas ? Quand tu parles de toi-même, tu connais les limites et cela te donne au final plus de liberté. Odesa est un endroit très intéressant. C'était un ancien château ottoman appelé Khadjibey. Après l'Empire Ottoman, ce territoire a été colonisé par l'Empire russe. Pour effacer les traces des Ottomans, Catherine II a décidé de donner des noms grecs aux villes sur ce territoire. Odesa a été officiellement fondée en 1794 et l'un des premiers conseillers municipaux de la ville était un politicien français, le duc de Richelieu. Sa statue est située dans le centre-ville. Récemment, j'ai vu des images de cette statue enrobée par je ne sais quel matériau, pour la protéger des bombardements. Elle ressemble maintenant à une sculpture de Christo.

À Odesa vivait une très grande communauté grecque, dont la majorité était juive. Ce qui m'a particulièrement touché, c'est l'histoire du premier pogrom d'Odesa, causé par la circulation de rumeurs infondées. La minorité grecque contrôlait alors les organisations liées à l'agriculture et, à Constantinople, quelqu'un a assassiné le roi grec orthodoxe. Ce fut là le prétexte pour déclencher le pogrom, mais, heureusement, les gens n'ont pas été tués, quelques boutiques seulement ont été détruites. Cela me concerne parce qu'une partie de ma famille a des racines juives et grecques. J'ai commencé à faire des recherches sur ces deux minorités. En 1941, juste après le début de la Seconde Guerre mondiale à Odesa, toutes les minorités ont disparu à cause de l'holocauste. Les Grecs qui étaient encore là ont été déportés au Kazakhstan et en Sibérie. C'est assez



La statue du duc de Richelieu à Odesa en mars 2022 © Reuters/Nacho Doce.

passionnant de se dire que c'est la dernière fois où des langues différentes langues ont résonné dans les rues d'Odesa. Mon arrière-grand-mère m'a expliqué que lorsque la guerre a commencé, ils se sont cachés dans les catacombes d'Odesa. Du côté de mon père, sa mère, qui était très jeune, était également là. Bien sûr, ils ne se connaissaient pas encore.

Votre approche artistique est basée sur des recherches archivistiques. Comment approchez-vous cette pratique ? Avez-vous des références tirées de l'art contemporain ?

Lorsqu'on travaille avec des archives, une approche personnelle est très utile. Pour en revenir à l'art contemporain, il y a tellement de façons de travailler à partir d'archives. J'essaie d'être un peu critique vis-à-vis de cette approche car il est très facile de perdre la dimension artistique. C'est vraiment difficile de garder un geste artistique quand on travaille ce type de documents, et la manière la plus simple de procéder, selon moi, est de les exposer comme des informations. Cependant, je

pense qu'il est essentiel de construire une sorte de récit, un langage visuel qui permette aux visiteurs d'avoir une relation personnelle à l'archive. L'Art est un outil vraiment particulier qui te procure une liberté utopique. Je tente de formuler et de visualiser les choses pour donner au visiteur une sorte de liberté d'interprétation.

Dans le cadre de votre exposition à venir au Musée Juif de Belgique, *Why do you stand at the door?*, vous travaillez avec nos collections d'archives. Quels sont vos intérêts principaux, comment approchez-vous ces collections ?

Il faut d'abord mentionner que cette exposition a été planifiée avant la crise du Covid, et avant le début de la guerre en Ukraine. L'approche personnelle est très importante pour moi et quand je commence à travailler sur quelque chose, je tente de trouver une histoire ou une relation à quelque chose que je connais déjà, ou qui m'intéresse. Cela peut-être une anecdote ou bien une histoire qui m'inspire assez pour aller creuser plus profondément.



The Dead Pool Won't Ripple [La piscine morte ne fait pas de vagues], 2019 © Nikolay Karabinovych.

24

Pour parler à nouveau d'Odesa, il y a un endroit remarquable là-bas, c'est le Musée Juif. Le directeur de ce musée est un très bon ami à moi. Il était auparavant curateur d'art contemporain et était très impliqué dans la scène artistique odesienne. En 2000, il a décidé de travailler au Musée Juif. Il a contribué à construire un musée à partir de rien et son expertise en art contemporain a été d'une grande aide. En rassemblant les objets personnels que les gens amenaient au musée, il a construit une narration très intéressante. C'était inspirant pour moi parce que cela m'a montré que l'on peut construire une expérience sans aucun support. Le musée fonctionnait avec une sorte de visite guidée : il demandait aux visiteurs de choisir des objets de la collection et après la visite commençait. Cette manière non-linéaire de procéder était intéressante à mes yeux et a déclenché mon intérêt pour les musées juifs et leurs collections. J'ai commencé à me demander comment les musées juifs fonctionnaient : comment les rendre plus accessibles au public local ? Comment les envisager dans une perspective décoloniale ?

Réfléchir aux collections et aux archives du Musée Juif de Belgique fut un long processus parce que des objets personnels, tels que des objets rituels, racontent une histoire concrète. Ils nous parlent directement de leur ancien propriétaire. D'une certaine manière, nous sommes limités par leur fonctionnalité. Je voulais trouver quelque chose de moins particulier et de moins spécifique, que l'on pourrait partager et qui nous semblerait familier. Patricia Couvet et moi avons alors eu l'idée de travailler sur la bibliothèque yiddish. La culture juive est basée sur les livres, et c'est très intéressant d'observer la manière dont les objets circulaient à l'époque.

Pour finir cet entretien... En tant qu'artiste, comment se situer par rapport à la guerre qui sévit en Ukraine ? Comment ces événements se reflètent dans ton travail ?

L'art a le pouvoir de prédire et de protéger les choses. Dire que « j'existe » te protège de la manipulation, de la disparition. Il est crucial de dire haut et fort que nous



Extrait de Even Further [Encore plus loin], 2020 © Nikolay Karabinovych.

25

sommes toujours là. Je mentionne toujours que je suis basé entre Kyiv et Bruxelles. C'est important pour moi de faire partie de ces deux mondes. Je ne peux pas m'inclure dans la scène ukrainienne, mais c'est quelque chose qui m'est très familier. Je ne sais pas quand je pourrai retourner à Kyiv ou à Odesa. C'est une question existentielle pour moi... Dois-je aller me battre pour protéger ma maison, mon pays ? Comment est-ce que je peux gérer ça ? Je ne peux pas imaginer l'idée de tuer quelqu'un.

Je pense qu'il est très important d'arrêter le temps d'une manière ou d'une autre. La résistance dans le champs culturel et artistique peut être le moyen de rompre avec la rapidité des temps actuels. Les choses changent dans une temporalité accélérée et cela limite notre possibilité à en parler ou à y réfléchir. Dans le champ artistique, c'est important de ne pas réagir immédiatement parce que d'une manière ou d'une autre, cela limite notre compréhension. Je pense qu'avec l'art, on a la possibilité de ralentir le temps.

Si je jette un coup d'œil rétrospectif sur ma pratique, j'ai fait beaucoup de créations consacrées aux conflits dans les Balkans. Je me pose cette question à laquelle il est toujours difficile pour moi de répondre... Suis-je dans le bon ? Je tente de trouver une manière subtile de dire les choses. J'essaie de parler des vies humaines derrière tout ça. C'était de la folie pour moi de revenir à Kyalnik² il y a deux ans et de voir ces groupes de personnes sautant dans ce bus soviétique. Hier, j'ai vu des images de Mariupol où l'on apercevait le même modèle de bus qui évacuait des gens. Je ne sais pas pourquoi j'ai choisi ce bus et à quel point j'étais irrationnel quand j'ai fait cette vidéo (*Even Further*).

Aujourd'hui, ces images se répètent d'une certaine manière. C'est le pouvoir de l'art. Je suis sous le choc car, sur la vidéo, on peut voir des gens avec le message : « As far as possible » [le plus loin possible], et on peut voir cette image répétée dans les médias aujourd'hui. Je ne comprends pas comment cela a pu se produire.

2. Kyalnik fait partie d'Odesa, il s'agit d'un estuaire situé au Nord-Est de la ville, connu pour sa grande salinité.

Sol LeWitt: la synagogue de Chester

par Barbara Cuglietta, Directrice du Musée Juif de Belgique



Vue de l'exposition Sol LeWitt au Musée Juif de Belgique. Wall Drawing #780, 1995, LeWitt Collection © Hugard & Vanoverschelde.

La recherche d'une dimension juive dans l'œuvre de Sol LeWitt pourrait paraître inappropriée au regard de sa posture dans le monde de l'art et de ses déclarations sur l'art conceptuel. N'affirme-t-il pas que sa pratique est dépourvue de tout aspect « subjectif » et de tout but « moral ou social »¹? Pourtant, son héritage juif n'a cessé d'influencer son art et sa vie. La synagogue qu'il conçoit à Chester (Connecticut, USA) pour la Congrégation Beth Shalom Rodfe Zedek, unique bâtiment qu'il ait jamais réalisé, occupe une place à part dans son œuvre. Fils d'immigrants juifs venus de Russie, LeWitt s'identifie depuis l'enfance à la culture juive, sa femme Carol LeWitt le décrivant comme « un non-croyant très observant ». Le projet de la synagogue de Chester revêt ainsi une signification profonde et personnelle pour l'artiste : il réunit à la fois la connexion à ses origines juives, le lien à sa communauté locale et son intérêt jamais démenti pour l'architecture. Élaboré en collaboration avec l'architecte Stephen L. Lloyd entre 1996 et 2001, il consacrera à cet édifice une quantité de temps et d'énergie extraordinaires, sans publicité et en parallèle à de nombreux autres projets dans son pays et à l'étranger.

Sol LeWitt naît en 1927 à Hartford (Connecticut) et grandit dans une famille juive assimilée. Bien que non religieux, les LeWitt célèbrent les grandes fêtes, et Sol fait sa Bar Mitzvah dans la congrégation B'nai Israel de sa ville natale. Au début de son parcours en tant que figure majeure de l'art conceptuel, peu de mentions ou d'évocations sont faites de ses origines juives. L'engagement de LeWitt envers sa judéité se manifeste à la naissance de sa première fille en 1983 alors qu'il vit à Spoleto (Italie) avec sa femme Carol. Lorsque les LeWitt retournent vivre dans le Connecticut en 1987, ils inscrivent leurs filles, Sofia et Eva, dans une école hébraïque. Sol,

1. A. Wilson, « Sol LeWitt Interviewed », *Art Monthly*, 164, Londres, 1993, p. 3-9.

de son côté, rejoint la communauté juive locale, la Congrégation Beth Shalom et noue d'étroites relations avec le rabbin Douglas Sagal (alias Rabbi Doug). C'est la *Yiddishkeit*, le mode de vie inhérent à la condition juive, qu'il retire de cette nouvelle expérience rythmée par le calendrier des fêtes. Au fil des ans, et en raison de son travail sur la nouvelle synagogue, Sol LeWitt en vient à se sentir très lié à la communauté².



Synagogue de la Congrégation Beth Shalom Rodfe Zedek (CBSRZ), 2001
© Cultural Preservation Technologies, Inc.

2. L'attachement de l'artiste au judaïsme se retrouve également à travers les livres, éclectiques mais nombreux, de sa bibliothèque et à travers sa conception d'œuvres d'art liées à la mémoire de l'Holocauste. De 1987 à 2005, LeWitt accepte plusieurs commandes pour réaliser un nombre d'œuvres d'art liées à la Shoah. Ces projets comprennent *Black Form: Memorial to the Missing Jews* (1987) à Münster, en Allemagne ; *Consequence* (1993), United States Holocaust Memorial Museum à Washington ; *Lost Voices* (2005), dans la Synagogue Stommeln à Pulheim, en Allemagne. Citons également *Untitled* (2002), un mur de maçonnerie incurvé qui « reconstruit » une arche de la Torah sur le site de l'ancienne synagogue d'Ostia Antica en Italie.

En 1996, alors que la fusion de Beth Shalom avec une autre congrégation locale nécessite un nouveau bâtiment pour abriter la communauté grandissante et que LeWitt s'engage dans sa conception, les monuments architecturaux ne font pas encore partie de son corpus³. L'artiste dira plus tard que son engagement dans ce projet est né de l'inquiétude qu'il ressentait à l'idée que le nouveau bâtiment ressemble à une « architecture de synagogue de centre commercial⁴ ». LeWitt s'intéresse beaucoup à la manière dont les Juifs sont perçus au sein de la société et souhaite que le nouveau bâtiment de la Congrégation Beth Shalom Rodfe Zedek présente la simplicité et la beauté qu'il associe aux églises congrégationalistes, qui ont de profondes racines en Nouvelle-Angleterre. En même temps, il désire clairement que la nouvelle synagogue soit une expression de la culture juive au cœur de l'Amérique puritaine.

En partenariat avec l'architecte Steven Lloyd, LeWitt crée un bâtiment à la structure aérée, constituée de poutres et de poteaux en bois dont l'esthétique s'inspire des synagogues d'Europe de l'Est des 17^e et 18^e siècles. En 1996, il débute un important travail de recherches sur ces bâtiments disparus et se procure le livre culte de Maria et Kazimierz Piechotka, *Wooden Synagogues*, un recueil de photographies et de dessins comprenant 70 synagogues polonaises datant des 17^e et 18^e siècles⁵. Pratiquement toutes détruites par les Nazis pendant la Seconde Guerre mondiale, il tente de retrouver les traces de ces synagogues et entreprend à l'été 1996, un voyage d'études à travers l'Europe, visitant entre

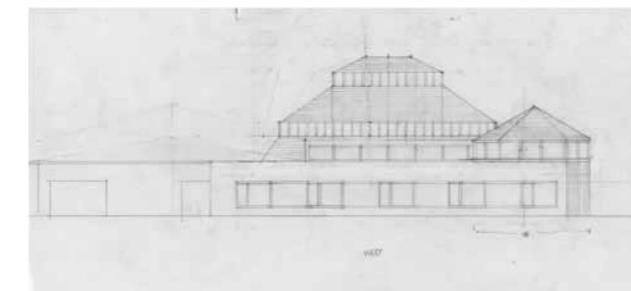
3. « Au milieu des années 1990, la Congrégation Beth Shalom (CBS), une synagogue réformée de Deep River, dans le Connecticut, qui datait des années 1930, a estimé qu'elle était devenue trop grande pour son bâtiment. Le nombre de ses membres avait augmenté sous la tutelle d'un rabbin populaire et elle envisageait de fusionner avec une synagogue conservatrice, la Congrégation Rodfe Zedek, située de l'autre côté de la rivière Connecticut, dans la ville voisine de Moodus, qui avait été fondée en 1915. » (F. Wasserman, *Sol LeWitt: The Synagogue Project*, New York, 2017).

4. R. Cembalest, « Consequence », *Tablet*, février 2012, [En ligne], <http://www.tabletmag.com/jewish-arts-andculture/89861/consequence> (consulté le 23/01/2022).

5. M. et K. Piechotka, *Wooden Synagogues*, Varsovie, 1959. La version en langue polonaise est sortie en 1957. Quelques décennies plus tard, le couple a publié un volume plus complet sur le sujet: M. et K. Piechotka, *Heaven's Gates: Wooden Synagogues in the Territories of the Former Polish-Lithuanian Commonwealth*, Varsovie, 2004.



Synagogue de Wolpa, vue nord-est © S. Zajczyk avant 1939, coll. Institute of Art of the Polish Academy of Sciences, Varsovie.



Sol LeWitt, dessin préparatoire pour la synagogue CBRSZ, élévation ouest, 1998-2001, crayon sur papier © Cultural Preservation Technologies, Inc.



Charpente du toit de la synagogue © Robert Benson.

autres la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie. Une de ces synagogues en bois, considérée comme l'un des plus beaux exemples de ce type de bâtiments, l'inspire particulièrement. « Une attention particulière doit être accordée à la synagogue de Wolpa », écrivaient les Piechotkas. La simplicité de son plan, les proportions magnifiquement équilibrées des différentes parties de sa structure témoignent d'un concept homogène et dès ses premières esquisses, LeWitt développe un vocabulaire formel inspiré de son toit à niveaux et de son dôme octogonal très caractéristiques des synagogues en bois de cette époque.

À l'intérieur du bâtiment, le sanctuaire, baigné de lumière, est de forme octogonale et ses poutres – toutes apparentes – s'élèvent sur plus de deux étages, formant diverses sections triangulaires qui évoluent vers un hexagone encadrant une structure massive représentant une Magen David. Au lieu d'être centrée, cette matrice en bois, ainsi que la lucarne carrée du plafond en forme de dôme, est désaxée vers le côté Est du bâtiment. Cette



Arche sainte (Aron kodesh) de la synagogue CBRSZ © Cultural Preservation Technologies, Inc.

asymétrie accèse l'attention et canalise la lumière vers la Bimah (la plate-forme surélevée et utilisée pour les discours et la lecture des textes sacrés) et l'Aron kodesh ou arche sainte (meuble de rangement des rouleaux de la Torah).

Inspiré par l'architecture tout au long de sa carrière, aussi bien pour ses *Wall Drawings* que pour ses *Structures*, les citations architecturales de LeWitt sont toujours relativement simples et sans fioriture. Pour la synagogue de Chester, il déroge à cette règle et s'autorise une touche purement décorative : il conçoit une étoile à six branches colorées peinte sur l'Aron kodesh, qui s'ouvre en deux pour révéler la Torah en son cœur. Le motif de l'étoile est très courant dans l'œuvre de LeWitt, mais prend ici un sens symbolique particulier. Comme l'étoile du *Wall Drawing #780* (reproduit dans le cadre de l'exposition au Musée Juif de Belgique), elle est un bon exemple de la manière dont LeWitt peut insuffler, lorsque le contexte l'exige, une signification symbolique à sa géométrie minimaliste.



Visite Jews in the City – Anderlecht. La guide Francine Bracho devant un avis en allemand du Comité d'Assistance aux Réfugiés juifs qui avait ses bureaux rue Roger Van der Weyden en 1939-1940 © MJB.

30

À la rencontre d'un patrimoine juif immatériel. Réflexions critiques sur les promenades *Jews in the City*

par Marie Cappart, Historienne et généalogiste professionnelle
Frie Van Camp, Service éducatif et de médiation du Musée Juif de Belgique

Les origines du projet *Jews in the City*

Bruxelles ne serait pas la même sans la communauté juive. Des hommes, des femmes et des enfants y ont vécu, travaillé et ont marché dans ses rues pavées reluisantes de pluie. Elle ne serait pas non plus la même sans les autres communautés qui elles aussi ont façonné son visage.

Comme toutes les villes, Bruxelles évolue vite. Il est donc important d'identifier sans tarder les traces historiques de la communauté juive, de les documenter, de les préserver et enfin de les valoriser en les faisant découvrir au plus grand nombre.

Dans son programme d'activités, le Musée Juif de Belgique (MJB) avait intégré, depuis 2014 déjà, des promenades *Sur les traces des communautés juives*, aussi bien à Bruxelles (le centre-ville, le cimetière du Dieweg), qu'à Anvers (Anvers-la-juive). Ces promenades ont été initiées, documentées et historiquement contextualisées par la conservatrice de l'époque, M^e Zahava Seewald, en collaboration avec différents guides.

En 2019, le Service éducatif du musée a voulu relancer ces activités en les renouvelant et en les adaptant pour les écoles et les associations de jeunes ainsi que pour des groupes de primo-arrivants. Ces promenades seraient non seulement une rencontre avec le passé juif de différents quartiers de Bruxelles, mais proposeraient aussi aux participants une réflexion critique sur le contexte migratoire de l'époque, les mécanismes qui y ont joué et leur éventuelle persistance de nos jours.

Le support financier de la Vlaamse Gemeenschaps-commissie (VGC) a permis de développer le programme *Jews in the City*, avec une première promenade dans les Marolles et une deuxième à Anderlecht. Le parcours de la promenade et les documents servant à la formation des guides ont été développés en néerlandais, de même qu'un livret d'activités pour les primo-arrivants dont les traductions en français ont été réalisées sans tarder. Les écoles ont aussi la possibilité d'inscrire cette activité comme partie intégrante de leur programme de formation citoyenne et de travail de mémoire.

Une approche pédagogique : lier la ville à ses habitants

Les villes permettent de décrire le monde. Artères d'un pays, espaces commerçants et de vie, elles ont cette capacité de changement rapide et une décennie peut suffire pour en modifier le paysage. Les maisons, immeubles, commerces et entreprises qui la composent voient défiler des habitants, des travailleurs, des commerçants ou d'autres visiteurs de passages.

Depuis l'avènement du réseau ferroviaire, les immigrations qui l'empruntent arrivent dans les villes et s'installent directement aux alentours des gares. Bruxelles ne fait certainement pas exception à la règle, elle qui a été à la pointe de l'installation du réseau, tout juste derrière le Royaume-Uni aux grandes heures de la révolution industrielle.

D'où qu'elles viennent, les populations immigrées s'établissent au plus près du lieu de leur arrivée, là où, la plupart du temps, des membres de leurs communautés

31

d'origine se sont déjà installés avant elles. Certains groupes ne feront que passer, d'autres resteront dans le quartier ferroviaire plus longtemps, y laissant des traces visuelles, hélas, souvent éphémères. Il n'empêche, c'est également l'histoire de la ville qui s'écrit.

Derrière les façades, des hommes, des vies et des histoires attendent d'être révélés. C'est en se promenant dans la ville et en faisant agir nos cinq sens que l'on parvient le mieux à appréhender l'existence de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants. Chacune d'elle est unique et à la fois touche à l'universel.

Les habitations, les lieux de cultes, les commerces, mais également les pavés sur lesquels ont marché des milliers de personnes sont autant de traces de la présence des communautés juives dans la ville à un moment donné de l'histoire. Le décor posé, arrêtons-nous un moment sur les principaux acteurs de cette balade, ils ont la particularité d'être le plus souvent physiquement absents.

Raconter des vies

32

L'importance de mettre en avant les parcours individuels des membres de la communauté juive est indéniable. Mais lorsque le public est emmené sur le terrain, les histoires transmises acquièrent directement une dimension nouvelle, qu'il est impossible d'atteindre dans une classe ou une salle de conférence.

Pour réfléchir à la manière de présenter l'histoire des membres d'une communauté dans une ville, il est indispensable d'avoir d'abord une connaissance de son histoire, un fil conducteur qui nous permette de les replacer dans le temps et l'espace. Ce fil conducteur doit se baser sur des sources. Ces sources pourront être orales ou visuelles, mais leur format devra être adapté en fonction des publics dont les âges, les intérêts et les catégories sociales peuvent varier.

Il convient également de définir le ou les sujets à présenter. Veut-on mettre en avant un panorama général de l'histoire des communautés juives, dans un lieu déterminé, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours ou veut-on raconter le vécu quotidien d'une famille

juive bruxelloise, passant peut-être pour se faire par un procédé de fiction narrative qui a le mérite de limiter le récit dans le temps¹ ?

Concrètement

Passons maintenant à une hypothèse concrète de possibilités d'exploitation sur base des «grands moments» de l'histoire des communautés juives en Belgique.

L'immigration juive avant le 19^e siècle

La présence juive en Belgique, et à Bruxelles, est avérée depuis le 13^e siècle, mais pour bon nombre de sujets historiques anciens, les sources sont bien souvent éparses et, comme c'est souvent le cas quand elles concernent les minorités étrangères, elles sont la plupart du temps positionnées du côté des autorités. Une contextualisation des sources est donc nécessaire, de même qu'une attention particulière au fait qu'elles peuvent être utilisées à mauvais escient.

Que faire alors des traces encore visibles des persécutions des Juifs au Moyen Âge? Et comment raconter la vie juive économique, culturelle, religieuse et associative qui existait alors?

Les vitraux des «hosties sanglantes» présents dans la cathédrale Saints Michel et Gudule posent une question particulière. Ils sont un témoignage direct de l'antijudaïsme perpétré par l'Église au 13^e siècle et représentent dans les faits l'histoire construite de toutes pièces par l'Église et qui servit de prétexte aux plus viles persécutions.

Mais, à la différence de certaines statues de Léopold II ayant été déboulonnées, les vitraux de la cathédrale ne peuvent être démontés et sont un bien patrimonial. Ils devraient selon nous, être accompagnés d'un avertissement quant à leur caractère antisémite.

1. L'expérience *Historium* à Bruges est un exemple réussi de ce dernier choix. Voir le site en ligne : <https://www.historium.be/fr>

Ce que le manque de sources induit quantitativement pourrait néanmoins se combler par une présentation de qualité où des supports audio, vidéo et virtuels permettraient aux visiteurs de se représenter ce qu'était la vie d'un Juif au Moyen Âge. Dans ce parcours, la légende des hosties a toute sa place.

Ces alternatives doivent être pensées avec intelligence dans la perspective de faire comprendre au plus grand nombre les mécanismes sous-jacents aux persécutions en alliant cette transmission à une plongée dans la vie quotidienne de la communauté.

L'immigration juive du 19^e et du 20^e siècle

Quelques siècles plus tard, c'est tout d'abord une immigration économique qui va caractériser les entrées sur le territoire belge. La communauté juive ne fait pas exception à la règle. La Belgique fait rêver par son potentiel économique et financier et les espoirs que la création d'un nouveau pays peut susciter. Il est donc logique que des investisseurs s'y installent et développent des activités qui feront les beaux jours du pays.

L'arrivée en Belgique de grandes familles juives, les Hirsch, les Wiener, les Oppenheim, pour ne citer qu'elles, attirées par les différentes possibilités d'investissement, va donner lieu à d'autres présences juives dans les sources : registres



Plaque du 44 rue de la Prévoyance commémorant « l'enterrement d'Hitler » organisé par les marolliens le 10 juin 1945 pour fêter la Libération © Francine Bracho.
Stolpersteine en hommage à Anna Rozenblum au 49 rue Haute © Francine Bracho.

de commerce, cadastres et autres archives économiques mais également photographies, publicités ou mentions dans la presse... Dans leur sillon, s'installera une immigration moins fortunée mais tout aussi économique. La communauté grandissant, elle déménage alors sa synagogue située place de Bavière depuis le milieu du 19^e siècle à la rue de la Régence où, splendide, le bâtiment revendique son intégration dans la société belge.

À partir de la deuxième moitié du 19^e siècle, la volonté d'identifier les étrangers, soupçonnés d'espionnage politique ou économique, va donner la possibilité au chercheur d'aujourd'hui de se plonger dans les dossiers de la Police des étrangers. Consultés surtout pour leurs informations concernant la provenance d'origine ou les ascendants des immigrants, ces sources sont particulièrement précieuses.

À la fin du 19^e siècle, la Belgique voit arriver des immigrés des pays de l'est fuyant pogroms et autres persécutions antisémites. Cette population est plus précaire que la précédente et les sources à leur sujet sont moindres. Les dossiers de la Police des étrangers ont donc ici toute leur importance car il s'agit souvent du seul témoignage de leur présence sur le sol belge.



Mme Hava Klerer, son fils Joseph et M. Charles Friedmann devant le magasin « Au progrès » 65 rue des Tanneurs © MJB.

33

Pour la période de la Shoah, la majorité des sources proviennent des institutions en lien avec les persécutions (Registre des Juifs, dossiers de la Police des étrangers, archives des camps, archives des pays de l'Est...). Il faut des recherches approfondies et croisées pour mettre bout à bout les pièces de puzzle que représente le parcours individuel d'un immigré juif afin d'en raconter l'histoire la plus complète possible. Mais le challenge que cela représente n'est pas une alternative, c'est une nécessité absolue. Nous nous devons de rechercher ces pièces, de les mettre en valeur de la façon la plus large possible et de transmettre ces histoires au public et spécialement aux plus jeunes, afin qu'à leur tour, ils puissent se souvenir de ce que fut la Shoah et des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui y ont laissé la vie.

L'immigration des années 1950-1980

La Shoah a décimé la population juive de Bruxelles et en particulier celles de Saint-Gilles, d'Anderlecht et des Marolles.

34

Quand ils ont eu la chance de revenir, certains rescapés retournent dans leur quartier d'origine. D'autres, font le choix d'aller s'installer ailleurs, dans un autre quartier de Bruxelles ou dans une autre ville (notamment Anvers, lieu d'une vie important de la communauté juive). Avec les nouvelles générations et la reconstruction sociale, la communauté migrent vers des communes plus favorisées, laissant place à une immigration italienne, espagnole et portugaise d'abord dans les années 1950 et 1960, maghrébine ou turque ensuite à partir des années 1970.

Dans les années 1980, ce sera la fin de l'immigration concertée et souhaitée par les pouvoirs publics pour combler le manque de main-d'œuvre dans le pays. Avec la fin de la sidérurgie, les grands plans d'austérité se mettent en place et les grands projets de construction d'infrastructures routières et ferroviaires sont mis de côté. La législation glisse vers une application beaucoup plus répressive des lois, limitant l'immigration, ce qui induit parfois des venues illégales avec leurs lots de drames et de précarités.

Ceci affecte les quartiers habités par les populations de réfugiés juifs d'avant et d'après-guerre. On distingue

dans une commune et un quartier donné à densité de population élevée de moins en moins de blocs de nationalité mais une mosaïque composée parfois de plus de 60 nationalités.

Si les raisons d'émigrer vers la Belgique ne sont forcément plus les mêmes, il existe des similitudes entre : le choix du lieu d'installation, la création de commerces spécialisés, les marqueurs identitaires vestimentaires ou alimentaires, la création d'un lieu de culte lié à la religion d'origine, soit autant d'éléments visibles et intégrés dans l'environnement.

Dans la ville, les traces que les résidents ont laissées sont mémorielles (Stolpersteine, monuments en hommage aux victimes), religieuses (synagogue, plaque rappelant une ancienne synagogue), culturelles (Musée Juif de Belgique). Parfois certains commerces sont encore repérables quand d'autres ont changé d'adresse ou ont vu leurs devantures disparaître à jamais si aucune photographie n'en a été conservée. Si ces traces parfois presque invisibles doivent être valorisées et montrées *in situ*, présenter des objets d'époque de la vie quotidienne, de manière tangible ou virtuelle, accompagnés de témoignages, et d'images d'époque pourraient aider le public à s'immerger dans la vie de la population juive de l'époque. Cette proposition se retrouve partiellement à l'Imperial War Museum de Londres dans sa section consacrée à la Shoah ou au London Museum en ce qui concerne alors le vécu de la population londonienne dans son ensemble.

Lors des balades, il convient d'apporter une attention particulière aux enfants de ces nouvelles immigrations, au même titre que les enfants dont l'ancrage en Belgique est plus ancien, afin de leur faire prendre conscience que si une immigration n'est pas l'autre, des points communs existent. Ceci dans un but d'élargir la compréhension de l'autre et la communication intercommunautaire.

Des promenades comme transmission de mémoire

Les paysages urbains changent quotidiennement et inlassablement. Des travaux d'embellissement, des commerces qui se renouvellent, des habitants qui s'enrichissent... et c'est tout le paysage immédiat

d'une partie de territoire qui s'efface pour laisser la place à un autre, ni meilleur, ni moins bon, mais différent. Il n'est dès lors pas toujours aisés de reproduire les représentations du passé lors d'une promenade dans un quartier ayant parfois changé radicalement d'aspect. Néanmoins, des documents d'archives, comme une cartographie des lieux et des photos peuvent pallier ces manques. Mais il faut impérativement que l'animateur des visites y mette du sien pour susciter l'imagination des visiteurs et leur faire ressentir le vécu et les histoires des habitants du lieu.

Emmener les visiteurs sur le terrain permet à ceux-ci de se rendre compte plus aisément des changements dans le paysage urbain, des modifications en ce qui concerne les artères, les commerces, les habitations et les populations qui y habitent ou qui fréquentent le quartier en journée.

Se mettre à hauteur de la rue, observer les passants, les vitrines, l'agencement du quartier permet aussi de se rendre compte de ce qui a, ou non, évolué entre deux périodes de temps bien précises. Dans le cas des promenades *Jews in the City – Anderlecht*, les changements survenus à Cureghem sont mis en évidence, d'autres populations de migrants ayant, non pas remplacés la précédente, mais occupés le terrain laissé par les membres de la communauté juive ayant déménagé une fois un certain palier social atteint.

Mettre un pas devant l'autre, se glisser dans les pas de ces communautés ne fut-ce qu'une demi-journée, se replonger dans le passé pour mieux analyser le présent et envisager le futur ne peut être que bénéfique pour les participants aux promenades.

Comment opérer le tournant d'une présentation mémorielle 2.0 ?

Le passage à une société 2.0 n'empêche pas la mise en place de visite, soit sous une forme hybride (promenade en temps réel avec support digital supplémentaire), soit sous une forme distanciée (promenade virtuelle totale).

Une application permettrait aux utilisateurs de lire, voir et entendre les récits de vie des habitants juifs de différents

quartiers en partant d'un menu permettant un circuit virtuel complet ou réduit pour les personnes ayant moins de temps.

L'utilisation des réseaux sociaux peut également être utile à la transmission de la mémoire et du vécu des membres de la communauté juive. Il convient cependant d'être prudent et rigoureux dans la construction du récit que l'on veut transmettre. En 2019, Maya Kochavi, une réalisatrice israélienne a lancé le compte Instagram *Eva Stories* pour raconter la Shoah via ce média fort prisé des jeunes qui se base essentiellement sur l'image. Le projet *Eva Stories* a nécessité un tournage de trois semaines et 400 figurants au total, ce qui n'est pas à la portée de toutes les institutions mémorielles.

Le projet a fait débat : certains saluaient son côté moderne et son accessibilité aux jeunes par l'utilisation de leurs codes de communication, d'autres trouvaient le choix du réseau social et la forme trop légère pour un sujet aussi grave. D'autres témoignages encore faisaient état du décalage entre l'histoire réelle d'Eva et la forme sous laquelle son histoire était présentée.

Les jeux vidéo pourraient présenter une option intéressante à la condition qu'ils soient à but éducatif (Balade, à l'instar du projet présentant le Poitou médiéval²) et d'être très ferme quant au refus et à la condamnation de tout jeu équivoque ou présentant une plate-forme permettant des manifestations antisémites.

Lorsqu'on évoque la mission de transmettre la mémoire de la Shoah aux générations qui nous succèdent, on aurait tort de négliger totalement les supports écrits. La génération *Harry Potter*, aujourd'hui jeune adulte, a remis la littérature au goût du jour. La BD n'est pas en reste. L'histoire de Louise Pikovsky transposée en BD en mars 2020 sous le titre *Si je reviens un jour* par la journaliste de France 24, Stéphanie Trouillard³ en est un bon exemple.

2. « L'Emerillon : Enquête à la cour d'Aliénor d'Aquitaine » est un jeu d'aventure sur PC qui vous propose de visiter la ville médiévale de Poitiers : <https://www.jeuxvideo.com/jeux/pc/00015197-l-emerillon-enquete-a-la-cour-d-alienor-d-aquitaine.htm>

3. S. Trouillard et T. Lambert, *Si je reviens un jour. Les lettres retrouvées de Louise Pikovsky*, Vincennes, 2020.

35

Bien sûr, il n'est parfois pas possible d'emmener les publics cibles sur le terrain. La récente crise sanitaire nous l'a bien montré, mais d'autres éléments pourraient aussi venir contrecarrer la volonté de montrer *in situ* les lieux de vies et d'environnement de la communauté juive à Bruxelles. Alors que faire? Comment plonger les publics dans le passé pour leur faire comprendre le vécu de celles et ceux qui, s'ils n'ont pas disparu dans la Shoah, ne sont plus, les années passant, qu'une poignée à travers le monde? Les témoignages dans les écoles et les institutions culturelles avaient cet avantage que des victimes directes de la Shoah pouvaient venir témoigner de leur vécu. Une grande partie de ces témoins ont également participé à des émissions de télévision, à des documentaires ou à des reportages au journal télévisé, permettant de garder une trace audio et/ou vidéo de leurs précieux témoignages.

Et pour qui? De la possibilité de tisser des liens

Des difficultés de communication existent dans les relations entre communautés. Les obstacles à une ouverture vers l'autre sont nombreux: préjugés, stéréotypes, absence d'opportunités, intérêts divergents. Emmener un public cible sur le terrain, lui faire découvrir la ville par l'histoire d'une communauté est un bon moyen pour décloisonner ces barrières. L'écueil majeur que peut rencontrer l'organisateur de telles promenades se situe dans le manque d'éléments (bâtiments, monuments, plaques, lieu dédié...) encore visibles témoignant de cette histoire. Il faut donc exploiter au maximum les traces existantes, peut-être même plus que si elles avaient été en nombre. Les outils digitaux et interactifs pourraient devenir, là aussi, une possibilité de ponts entre les communautés.

La référence à des lieux dont l'histoire relie l'immigration juive à une immigration plus récente, tel l'Espace Magh⁴ ou le musée de l'Immigration à Molenbeek, peut être un bon moyen de présenter ce qui rassemble plus que ce qui ne divise⁵.

4. Pour plus d'informations, consulter le site internet de l'Espace Magh: <https://www.espacemagh.be/>

5. Voir le site internet du musée de la Red Star Line : <https://redstarline.be/>

Une promenade digitale

Le chemin pour transmettre l'histoire de la communauté juive au plus grand nombre peut être parsemé d'embûches, certaines facilement contournables, d'autres plus ardues. La modification rapide du paysage urbain et le peu de traces concrètes sur le terrain ne doivent pas être un obstacle, mais plutôt une source de réflexion sur la manière de mettre en place des outils pédagogiques modernes et attractifs qui ne renient ni le passé ni la mémoire. Grâce au projet *Solutions Digitales de Visit Brussels*, le Musée juif de Belgique a pu développer en 2021 *Jews in the City - Molenbeek*, une visite guidée digitale via l'application *ErfgoedApp*. Accessible au grand public, chaque étape du parcours est enrichie par une sélection de documents d'archives et de pièces de collection du musée illustrant la vie juive à Bruxelles. Via cette application digitale, téléchargeable gratuitement, les utilisateurs découvriront la présence d'une communauté issue de l'immigration, la communauté juive de Molenbeek au début du 20^e siècle.

Jews in the City - Bruxelles Centre sera développée fin 2022 et sera également accessible via l'application *ErfgoedApp*. *Jews in the City - Anderlecht* sera quant à elle proposée comme activités pour le public scolaire.

En conclusion

La crise du covid nous l'a montré, il ne faut pas refuser d'explorer de nouvelles pistes, de nouveaux médiums de communication, des technologies modernes et attractives et des outils scénographiques et pédagogiques repensés. Quitte à refermer certaines portes ou à les garder entrebâillées, il s'agit de faire preuve de créativité et d'inventivité tout en restant les gardiens indéfectibles d'histoires et de vies essentielles, prenant soin de préserver l'éthique qui sied à ce travail de mémoire et la dignité des personnes impliquées dans ces récits. La survie de cette transmission et, in fine, de la mémoire de celles et de ceux à qui nous devons de perpétuer leurs souvenirs est à ce prix.



Avec l'application *ErfgoedApp* le parcours *Jews in the City - Molenbeek* tente de séduire un jeune public © MJB.

Le Service éducatif et de médiation présente : *Being home is...*

par Janne Klügling, Responsable du Service éducatif et de médiation



38

Jeunes participant·e·s dans l'expo *Home* d'Assaf Shoshan © Hanne Grobet.

Depuis son lancement en 2018, le Service éducatif et de médiation du Musée Juif de Belgique a développé ses activités selon deux axes. Le premier se fait en écho aux expositions temporaires présentées au musée : le service développe des ateliers, des animations et des visites guidées dans le but de sensibiliser le public à différentes questions sociétales et d'actualité. Le second axe est le projet *Let's meet a Jew*, qui permet, au travers de quatre workshops, d'éveiller la curiosité à la culture et à la religion juive autant dans ce qu'elles ont de singulier que dans leurs similitudes avec d'autres cultures et religions. L'idée est de nous rappeler et de nous questionner sur le fait que nous sommes toujours « l'Autre » de quelqu'un.

Parallèlement, le Service éducatif et de médiation propose aux écoles et associations des projets pédagogiques « extra » de plus grande ampleur, principalement en lien avec le programme des expositions temporaires et des sujets d'actualité. Le but est de laisser les jeunes s'exprimer sur un thème choisi par le biais de la création artistique en les poussant à développer un esprit critique et indépendant. Ces activités s'étalent sur plusieurs semaines et ont pour objectif de fournir aux jeunes les moyens de reconnaître, analyser, puis rejeter les formes d'intolérance et de discrimination antisémites, tout en élargissant le propos à d'autres groupes discriminés. Partant de leur expérience personnelle et de leurs certitudes, les jeunes découvrent à quoi les stéréotypes et les préjugés les plus communs peuvent mener. En encourageant le dialogue et la collaboration des uns et des autres, l'animateur.trice favorise les échanges, met en place un terrain propice à l'émergence d'une plus grande tolérance et renforce la résilience des jeunes vis-à-vis des idéologies, en particulier antisémites, qui portent atteinte aux Droits humains. Plusieurs projets de cette nature ont été menés par le Service éducatif et de médiation du Musée Juif

de Belgique. Chaque projet est présenté sur le site web du musée.

Being home is... un partenariat avec l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne à Bruxelles

Suite à la présidence annuelle de l'IHRA (International Holocaust Remembrance Alliance) par la République Fédérale d'Allemagne entre mars 2020 et mars 2021, l'ambassade allemande de Belgique cherchait à réaliser un projet d'envergure pour combattre l'antisémitisme et déconstruire les stéréotypes. Le musée, qui a mis ce combat au centre de ses missions depuis de nombreuses années, a alors été contacté par Florence Lamand, attachée culturelle de l'ambassade d'Allemagne à Bruxelles, qui lui a proposé un partenariat pour la mise en œuvre de ce projet.

Le projet *Being home is...* a vu le jour au début de l'année 2020. Fortement retardé par la pandémie de la Covid-19, le projet a finalement vu le jour au début de l'année 2021. Il a été animé par nos guides expérimentés, Delphine d'Elia et Amir Haberkorn, et par une artiste-photographe, Hanne Grobet. Au départ conçu pour un groupe francophone et un groupe néerlandophone, dans l'idée qu'ils se croisent pour échanger, les jeunes, venant pour les uns de la Maison du Béguinage du CPAS de Bruxelles et pour les autres de l'association Stampmedia d'Anvers, ont dû travailler en deux groupes séparés pour les workshops et pour les ateliers de photographie, en raison des mesures sanitaires en vigueur. L'idée était de faire émerger des questions et des réflexions sur les notions de frontières et de stéréotypes : qu'est-ce qu'une frontière ? Quelles sont les différentes formes de frontières qui existent (frontières psychologiques, géographiques, politiques, économiques, sociétales...) ? À quoi servent les frontières, pourquoi en créons-nous ? Quel est leur

39



Jeunes participant-e-s au workshop *ABC du Judaïsme* © Hanne Grobet.

40



Jeunes participant-e-s au workshop *Mythes et stéréotypes* © Hanne Grobet.

41



Jeunes participant-e-s dans l'expo *Home* d'Assaf Shoshan © Hanne Grobet.



impact dans notre relation à l'autre? Comment ces frontières créent-elles des images stéréotypées de l'autre? Autant de pistes explorées par les jeunes pour remettre en question les évidences et prendre conscience que les préjugés que nous avons sur notre voisin sont souvent aussi infondés que ceux qu'on peut se faire d'une autre culture ou d'une autre religion, comme le judaïsme.

Dans un premier temps, chaque groupe a participé dans sa langue au workshop *ABC du Judaïsme* qui permet d'introduire le judaïsme, mais surtout d'amener les jeunes, de façon ludique et interactive, à découvrir les différences et similitudes avec ce qu'ils connaissent. Ensuite, les jeunes ont assisté au workshop *Mythes et stéréotypes* pour déconstruire entre autres les stéréotypes qu'ils peuvent avoir sur les Juifs, mais aussi pour poser le cadre du projet, c'est-à-dire, comprendre et identifier ce qu'est un stéréotype – positif ou négatif, acceptable ou inacceptable.

L'exposition temporaire *Home*, première rétrospective consacrée au travail d'Assaf Shoshan (°1973), photographe et vidéaste qui vit et travaille entre Paris et Tel Aviv, était le substrat artistique à partir duquel les jeunes ont appris à s'exprimer et à parler d'eux. Cette exposition inédite retraçait l'œuvre sensible et engagée réalisée sur une dizaine d'années par l'artiste, entre le Moyen-Orient et l'Europe, avec l'Afrique en toile de fond. Formé à la philosophie, avant de se consacrer à la photographie, Assaf Shoshan sonde inlassablement le monde, à travers les notions de territoire, d'identité et d'appartenance, au-delà des frontières tangibles. Habituée par le thème du déracinement, son œuvre porte un regard subtil et délicat sur une humanité en errance où l'Autre est vite pointé du doigt.

En parallèle de la visite de l'exposition, fut organisé l'atelier *Assaf Shoshan : Aiguiser son regard critique*, au cours duquel les jeunes ont réalisé leur propre œuvre. Partant des photographies exposées, les médiateurs leur ont proposé un débat philosophique durant lequel ils ont mené une discussion plus large et sans tabous sur les thèmes de l'identité, de la migration et de l'attachement à un territoire.

Ces trois workshops – Judaïsme, Mythes et stéréotypes, Assaf Shoshan – posaient le socle intellectuel du projet. Les jeunes ont alors suivi cinq ateliers créatifs autour de l'expression artistique en photographie dirigés par Hanne Grobet. Cette jeune artiste photographe les avait accompagnés tout au long des différents workshops afin, d'un côté, de tisser des liens avec eux et, de l'autre, de créer un making-of des meilleurs moments de ces rencontres, qui fut diffusé au fur et à mesure sur les réseaux sociaux.

Le Projet francophone

La Maison du Béguinage, qui fait partie du Home Juliette Herman, est un service résidentiel dépendant du CPAS de la Ville de Bruxelles. Il accueille quinze enfants et jeunes de 6 à 18 ans. La culture fait partie intégrante du projet pédagogique et depuis plus de dix ans, les travailleurs accompagnent les jeunes dans différents projets et autres sorties culturelles.

Pour ces jeunes, la plupart des propositions et des activités du projet était une « première ». Première rencontre avec le Musée Juif de Belgique, premier contact avec le judaïsme, première approche de la photographie contemporaine et première pratique de cette technique. Et, pour certains également, première visite dans un musée.

Du fait de leur situation d'éloignement familial, ces jeunes avaient particulièrement besoin de se retrouver dans une bulle bienveillante pour pouvoir s'exprimer pleinement et en toute confiance.

Au fur et à mesure des ateliers, ils se sont familiarisés avec les lieux et les intervenants et ont éprouvé le langage photographique et celui de l'écriture comme des outils d'expression de soi et d'une parole citoyenne. Les premiers ateliers se sont concentrés sur la découverte du musée et la thématique du projet : les stéréotypes. Cette thématique a particulièrement emballé ces jeunes participants !

Par la suite, les jeunes ont investi l'espace des salles de l'exposition *Home*. Ils se sont approprié l'œuvre de l'artiste

41

par un travail d'expérimentation du corps dans l'espace et ont ainsi créé de nouvelles histoires. Ce moment fut particulièrement riche en créativité et en débats sur la place de l'image et de l'imaginaire pour (dé)construire notre perception de la réalité. Les jeunes ont approfondi leurs réflexions en s'intéressant à l'œuvre d'autres photographes qui utilisent le médium photographique pour changer notre regard sur l'Autre et agir ainsi sur la stigmatisation. Nourris par ces différentes inspirations, les jeunes se sont mis au travail en prenant des photos à partir d'un jeu de l'oie, imaginé par Hanne Grobet, sur le thème du regard : sur soi, sur les autres, sur le monde.

Afin d'élargir les possibles, ils se sont ensuite engagés dans l'exploration d'un nouvel environnement, celui de la ville. À travers une balade dans leur quartier, agrémentée de défis photographiques (photographier un chat, une porte originale, une belle boîte aux lettres, une ligne...), ils ont pu poser un regard neuf sur ces rues arpентées si souvent qu'ils croyaient les connaître par cœur. Cette promenade empreinte d'authenticité, de poésie et d'inattendu fut particulièrement marquante pour eux, ainsi que pour la photographe et la médiatrice. Il faut préciser qu'elle a eu lieu le 20 février 2021, date où se déroulait à Bruxelles une des journées de revendications des acteurs du monde culturel belge *Still Standing for Culture*¹. Face à cette action, les jeunes ont été d'abord surpris, puis étonnés de voir que cela ne ressemblait en rien à l'image qu'ils avaient d'une manifestation.

Pour terminer, le groupe a décidé de finaliser le projet sous une forme intime et personnelle en s'orientant vers la création d'un objet photographique alliant la démarche du journal intime à celle de l'album de famille. Le résultat se présente sous la forme d'un carnet collectif. Les photos prises par les jeunes sont accompagnées de textes, tantôt autobiographiques, tantôt surréalistes, qui témoignent de leur rapport à eux-mêmes, aux autres et au monde.

1. *Still Standing* est un rassemblement de circonstance constitué pendant le premier confinement lié à l'épidémie de la Covid-19. Issu d'un « group actions » mis en place au printemps 2020 par une cinquantaine d'associations et de fédérations de travailleur.euse.s de la culture pour attirer l'attention sur le secteur. Il s'est depuis lors autonomisé, tout en gardant des relations de bonne intelligence avec celles-ci.

Ce « voyage » a créé des liens très forts entre les jeunes, et leurs encadrants, engendrant une libération de la parole, que ce soit à travers l'image photographique ou les textes écrits et enregistrés par les jeunes.

Un livret, sous forme de magazine photographique, présente le travail du groupe francophone et du groupe néerlandophone. Une version papier a été distribuée aux jeunes et une version numérique envoyée à nos partenaires.

« Ce travail sur l'intime, sous forme de journal, a fait émerger beaucoup d'émotions et des liens très forts entre nous. »

Delphine, animatrice

« J'ai appris qu'on pouvait raconter différentes histoires avec les images et faire parler toutes les émotions. Je ne pensais pas que j'apprendrais autant dans ce projet.

J'ai appris qu'une même image pouvait dire une chose et son contraire. Je pense que je vais continuer à faire des photos et à écrire.

Je suis triste que ça se termine, j'ai vraiment aimé travailler avec le groupe du musée. »

Aissatou, une jeune participante

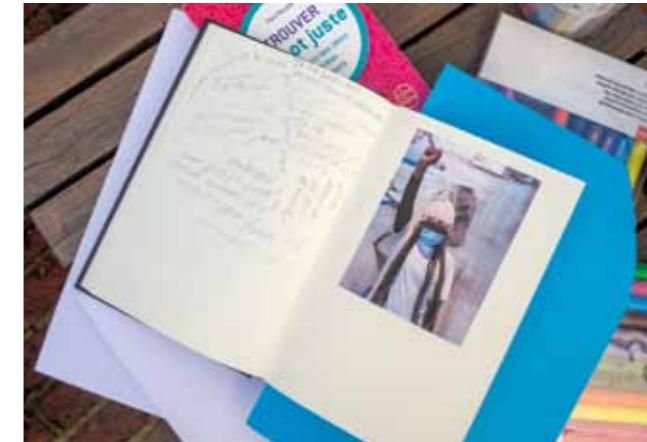
« J'étais une petite fleur
J'étais un petit nourrisson
J'étais une petite fille
J'étais la petite peste
J'étais la méchante
Maintenant, je suis la grande
Je suis la folle

Je suis la fille drôle
Je suis la psychologue
Je suis la gentille
Je suis la méchante
Je suis la conseillère
Je suis la "remonte moral"
Je suis toujours souriante
Je suis toujours là
Je suis toujours la joyeuse
Je suis la lumière
Et l'obscurité »

Anastasie, une jeune participante

« Je suis un homme
Un être vivant
Je suis comme une eau stagnante
Je suis gentil, un peu méchant
Je suis ce que je suis
Je suis tel un moine, très zen
Je suis un grand bazar dans la tête
Comme dans la vie
Je suis un grain de sable
Dans l'immensité du monde
Je suis ce que je sais que je suis »

Hassan, un jeune participant



Jeunes participant·e·s en atelier photo et s'appropriant la photographie d'Assaf Shoshan © Hanne Grobet.

Foi, religions et homosexualités

par Leila Fery, Journaliste, spécialiste des questions de genre



44

Barbara Cuglietta, directrice du Musée Juif de Belgique accueille les participants à la conférence de rentrée Striges © MJB.

Le lundi 20 septembre 2021 a marqué le début de Souccot, la fête des cabanes dans le judaïsme. Ce soir-là, l'événement de rentrée de STRIGES¹ avait lieu en collaboration avec le Musée Juif de Belgique autour du thème : « Foi, homosexualités et religions ». Cette table-ronde était l'occasion pour le Musée de réaffirmer son engagement pour un dialogue interculturel et interreligieux et, pour STRIGES, de sortir des murs de l'ULB et de réaffirmer l'importance d'un dialogue avec la Cité. Quatre expert·es, croyant·es ont échangé pour dépasser le poncif simpliste selon lequel appartenances religieuse et LGBTQI+ ne font pas bon ménage. Elisa Schanzer, Anthony Favier, Hassan Jarfi et Françoise Nimal ont tour à tour pris la parole pour raconter leur expérience personnelle mêlant foi, genre et sexualité.

Homosexualités et religions : une impossible conciliation ?

Christianisme, judaïsme et islam sont souvent décrits et perçus comme hostiles à l'homosexualité. Si elles ne sont pas encore inclusives et accueillantes, « les églises chrétiennes ne sont pas condamnées à être dans l'hostilité ou la persécution des personnes LGBTQI+ », rappelle Anthony Favier, docteur en histoire contemporaine et ancien co-président de l'association LGBTQI+ chrétienne David & Jonathan². Il en va de même pour les deux autres religions monothéistes. Des croyant·e·s, pratiquant·e·s ou non, voire membres d'un ordre religieux, s'affirment comme homosexuel·le·s tout en revendiquant leur appartenance religieuse. Il serait donc « absurde de vouloir penser tout de suite les choses en termes d'opposition », continue Anthony Favier.

1. La Structure de Recherche Interdisciplinaire sur le Genre, l'Égalité et la Sexualité est un pôle de recherche de l'Université libre de Bruxelles (ULB) qui rassemble des chercheur·se·s travaillant sur la question.

2. David & Jonathan Association LGBTQI+, [En ligne], <https://www.davidetjonathan.com/>

La complexité religieuse ne peut se résumer à une simple opposition entre homophilie et homophobie. Les bricolages existent bel et bien et peuvent être sources de résistances diverses.

Des religions (trop) binaires

Son expérience a mené Elisa Schanzer à questionner la structure binaire du judaïsme. Elle est guide pour le Musée Juif de Belgique et a travaillé pour l'organisation LGBTQI+ Çavaria³ et le magazine LGBTQI+ ZIZO. Elle se présente comme juive, non-binaire et bisexuelle. Plus que sa bisexualité, c'est surtout sa non-binarité qui l'a conduite à interroger sa pratique religieuse. Si Elisa Schanzer se dit être une personne « pas très religieuse, plutôt séculaire », elle aime suivre les traditions orthodoxes, lesquelles sont particulièrement binaires.

Les hommes et les femmes occupent des espaces distincts dans les synagogues, font des prières différentes, se vêtent en fonction de leur genre, etc. Petite, elle devait porter une jupe pour se rendre à la synagogue. Ce vêtement la dérangeait, sans comprendre réellement pourquoi. Depuis, elle a fait son « coming out LGBTQI+ » et est plus à l'aise avec l'obligation de porter une jupe, qu'elle perçoit davantage comme un uniforme. Elisa Schanzer mélange les prières des hommes et des femmes, et porte parfois une kippa aux couleurs arc-en-ciel. « Ce n'est pas ma sexualité qui était difficile mais mon genre », dit-elle. Elle souligne aussi que le judaïsme libéral fait preuve d'une plus grande inclusivité et est bien moins binaire : « Chez les juifs libéraux, il n'y a pas ces différences. C'est très égal. Les personnes de tous les genres peuvent aller dans la synagogue ensemble et tout le monde peut porter une kippa ».

3. Çavaria, Opkomen voor Gender – en Seksuele Diversiteit, [En ligne], <https://www.cavaria.be/>

45

Elisa Schanzer ne souhaite pas pour autant abandonner les traditions orthodoxes pour se tourner vers un judaïsme libéral. Aujourd’hui, elle dit avoir trouvé un certain équilibre. Sa judaïté, son genre et sa sexualité ne lui posent plus problème.

Ni partir, ni se taire

Les personnes LGBTQI+ subissent certaines injonctions dans les milieux religieux. Si elles souhaitent rester dans la religion, elles sont sommées de se taire sur leur sexualité et d'étouffer leur interprétation des textes sacrés. Et si elles décident de la quitter, elles sont qualifiées de communautaristes. Anthony Favier note que « parfois, tout est fait pour éviter l’expérience des LGBTQI+ parce qu’elle pose problème ». Il les invite donc à « ni partir, ni se taire », selon l’expression des essayistes et journalistes Anne Soupa et Christine Pedotti. En les rejetant, les religions se privent d’une précieuse parcelle d’humanité et d’une expérience riche certes de souffrance et de vulnérabilité mais aussi d’amour.

46 La pluralité s’imisce jusque dans la foi. « Le positionnement par rapport au surnaturel ou à un héritage de textes sacrés dans une société sécularisée sont des indices de l’existence d’une foi plurielle », explique Françoise Nimal, pasteure de l’Église protestante unie de Belgique à Verviers. La foi dépend d’une personne à l’autre et est donc « déjà du bricolage ». Les personnes LGBTQI+ sont particulièrement amenées à bricoler dans les milieux religieux et apportent donc « des choses intéressantes dans le champ de la foi », ajoute-t-elle.

Ce soir-là, Hassan Jarfi témoigne de son parcours de professeur de religion islamique mêlé à celui de son fils Ihsane Jarfi, assassiné en 2012 car homosexuel. Sa fonction de professeur lui a permis de fouiller dans les textes et de « comprendre ce qu’était la religion » qu’il connaissait en partie, puisqu’il a été éduqué « dans cette matrice religieuse ».

Marié à une Belge, il a un premier enfant, une fille, avant la naissance d’Ihsane, son deuxième enfant et premier fils. Il le décrit comme un garçon qui « n’était pas comme les autres », qui s’amusait à porter les



David Paternotte, co-directeur de la Structure de Recherche Interdisciplinaire sur le Genre, l’Égalité et la Sexualité STRIGES et modérateur de la soirée © MJB.

chaussures de sa mère, qui n’aimait ni le karaté ni le football. Ihsane ne parvenait pas à trouver des repères dans sa famille de tradition musulmane et a dû bricoler entre ses appartenances multiples. Il s’est accommodé des codes pour respecter les normes dans les différentes communautés : « Si tout le monde avait une personnalité constante, hétéro devant tout le monde, garçon ou fille devant tout le monde, lui non. Il était asexué à la maison, don Juan pour les Arabes et musulmans et il était homo pour la communauté en qui il avait confiance. Il savait respecter les codes et les normes ». Lorsqu'il allait

au Maroc, Ihsane adoptait « une démarche virile ». En Belgique, « il était tout à fait différent. Il était ce qu'il était. Il marchait comme il voulait, il dansait, il chantait, il faisait des blagues » se souvient Hassan Jarfi. Malheureusement, l’histoire est tragique. Suite à l’assassinat de son fils, le père crée la Fondation Ihsane Jarfi⁴ dont il est aujourd’hui le vice-président.

Pour Elisa Schanzer, qu'il s'agisse d'antisémitisme ou de discriminations LGBTQI+, le risque zéro n'existe pas. C'est pourquoi elle crée, le 24 juillet, avec d'autres le collectif diasporique, queer et juif Shabbes 24/7⁵. L'idée de départ était simplement de fêter un Shabbat dans un espace où elle ne devait expliquer aucune de ses identités. Finalement, le groupe est devenu un collectif et a conservé son nom initial. « Ce groupe est une place où iels peuvent vraiment être eux-mêmes » explique-t-elle.

À travers leurs récits personnels apparaissent les bricolages qu’ils et elles ont réalisé pour n’avoir à renoncer ni à leur pratique religieuse, ni à leur appartenance de genre, ni à leur sexualité. Leurs expériences montrent une certaine ouverture des monotheïsmes à ces questions. La généralisation n'est toutefois pas de mise. Si la Fondation Ihsane Jarfi est soutenue par une partie de la communauté musulmane de Belgique, Hassan Jarfi observe également un « durcissement contre les homosexuels par le retour d'une pratique rigoureuse de l'islam politique qui se présente comme musulmane ». Du côté catholique, le Vatican a qualifié en mars dernier l’homosexualité de « choix » et de « péché⁶ ». Le Saint-Siège rappelle ainsi à l’ordre certains prêtres et évêques qui bénissaient des mariages homosexuels. L’Église catholique a réaffirmé sa position en déclarant que « la bénédiction des



Anthony Favier entouré d’Elisa Schanzer et d’Hassan Jarfi © MJB.

unions homosexuelles ne peut être considérée comme licite⁷ », faisant s’envoler les espoirs de millions de catholiques homosexuel·le·s dans le monde. Malgré ces renforcements et durcissements de position, les quatre intervenant·es remarquent quelques avancées positives.

Des avancées à petits pas

En Belgique, en France et en Suisse, de plus en plus d’églises veulent devenir inclusives. Françoise Nimal salue cet élan mais en questionne les raisons et les manières de faire. Les personnes LGBTQI+ sont accueillies mais par une « assimilation à l’hétérosexualité » : l’Église protestante leur accorde le mariage comme un couple hétérosexuel et donc sans repenser la structure elle-même. La pasteure anticipe les enjeux futurs et interroge, comme Elisa Schanzer, la place des personnes non-binaires. La non-binarité constitue probablement un des grands défis pour l’avenir de la chrétienté.

Plus qu’un accueil compassionnel et paternaliste, offrir une pleine place aux croyant·es LGBTQI+ constituerait

4. Fondation Ihsane Jarfi Against Homophobia, [En ligne], <http://www.fondation-ihsane-jarfi.be/>

5. Collectif Shabbes 24/7 Queer Belgian Jewish Collective, [En ligne], <https://shabbes247.bigcartel.com/>

6. F. L. Card et G. Morandi, « Responsum della Congregazione per la Dottrina della Fede ad dubium circa la benedizione delle unioni di persone dello stesso sesso », in *Bollettino Sala Stampa della Santa Sede*, 15/03/2021, [En ligne], <https://press.vatican.va/content/salastampa/it/bollettino/pubblico/2021/03/15/0157/00330.html#ing> (consulté le 06/04/2022).

7. L. F. Ladaria, « Responsum de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi à un dubium au sujet de la bénédiction des unions de personnes du même sexe », [En ligne], https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_20210222_responsum-dubium-unioni_fr.html (consulté le 06/04/2022).



Hassan Jarfi © MJB.

48

une réelle avancée. C'est une des questions auxquelles réfléchit le Carrefour des Chrétiens Inclusifs (CCI)⁸ dont font partie les deux représentant·es chrétien·nes. Cette association promeut l'inclusion inconditionnelle des personnes appartenant aux minorités sexuelles et de genre dans les églises et les mouvements chrétiens francophones. En tant qu'ancien président de l'association David & Jonathan, Anthony Favier souligne des avancées positives réelles. Lors des trois synodes (deux sur la famille et un sur la jeunesse) qui se sont déroulés dans l'Église catholique ces dernières années, de «petits mouvements inattendus» ont pris place. Un réseau international de catholiques arc-en-ciel – une euphémisation pour éviter de dire LGBTQI+ ou homosexuel·le·s – a été mis en place. Il ne nie pas toutefois les difficultés rencontrées notamment au moment de la «Manif pour tous» en France ainsi que l'apparition d'un mouvement de thérapies de conversion dans ce pays. Il se dit «raisonnablement optimiste pour la suite» car les Églises chrétiennes disposent, selon lui, de tous les éléments théologiques, liturgiques, moraux et intellectuels pour inclure les personnes minorisées à condition d'écouter leurs voix, expériences, interpellations et travaux théologiques.

8. Réseau international francophone Carrefour des Chrétiens Inclusifs, [En ligne], <https://chretiensinclusifs.org/>

Si des LGBTQI+ phobies existent toujours dans le judaïsme, Elisa Schanzer constate une avancée positive. Hassan Jarfi qualifie, pour sa part, l'assassinat de son fils de «souffle libérateur» qui lui a ouvert les yeux. Depuis, il est mû par une énergie sans fin pour aider les personnes LGBTQI+ rejetées par leur famille et a reçu de nombreux soutiens de représentants de mosquées.

Tous·tes semblent ainsi confiant·es dans une avancée positive des monotheïsmes vers une plus grande inclusion. En attendant, des croyant·es continuent à bricoler et créer des ponts entre leur foi et leur appartenance LGBTQI+.

En savoir plus

Les vidéos de l'événement sont disponibles sur le site internet du Musée Juif de Belgique⁹.

Anthony Favier a été co-président de l'association LGBTI+ chrétienne David & Jonathan. Docteur en histoire contemporaine, il est professeur dans un lycée public du Val-de-Marne (France) et collabore régulièrement au journal *Témoignage chrétien*. Ses travaux de recherche portent sur les enjeux de genre dans le catholicisme contemporain. Outre de nombreux articles et chapitres, il est l'auteur, avec Christine Pedotti, du livre *Jean-Paul II. L'ombre du saint*¹⁰.

Hassan Jarfi est né en 1953, de père berbère et de mère arabe. Attiré depuis l'enfance par les littératures arabe et française, il a grandi à Casablanca. Il est venu en Belgique pour décrocher une licence en communication à l'Université de Liège puis a entamé un DEA en soufisme à l'Université d'Aix-en-Provence. Il a été professeur de religion islamique à l'Athénée royal Charles Rogier de Liège et responsable du Département des mosquées pour la communauté arabophone en Région wallonne. Suite à l'assassinat de son fils Ihsane en 2012, il a créé la Fondation Ihsane Jarfi, dont il assure aujourd'hui

9. Retransmission de la conférence «Foi, religions et homosexualités», 20/09/2021, Musée Juif de Belgique, [En ligne], <https://www.mjb-jmb.org/foi-religions-et-homosexualite/>

10. A. Favier et C. Pedotti, *Jean-Paul II. L'ombre du saint*, Paris, 2020.



Françoise Nimal © MJB.

la vice-présidence. Cette Fondation lutte contre l'intolérance, les discriminations et l'homophobie. Il est l'auteur du livre *Ihsane Jarfi. Le couloir du deuil*¹¹.

Françoise Nimal est pasteure de l'Église protestante unie de Belgique à Verviers (paroisse de Verviers-Hodimont) depuis 2015. Théologienne, poète et féministe, elle a également une formation de philosophe et de journaliste. Elle est membre du conseil d'administration du Carrefour des Chrétiens inclusifs, association francophone qui promeut l'inclusion inconditionnelle des personnes

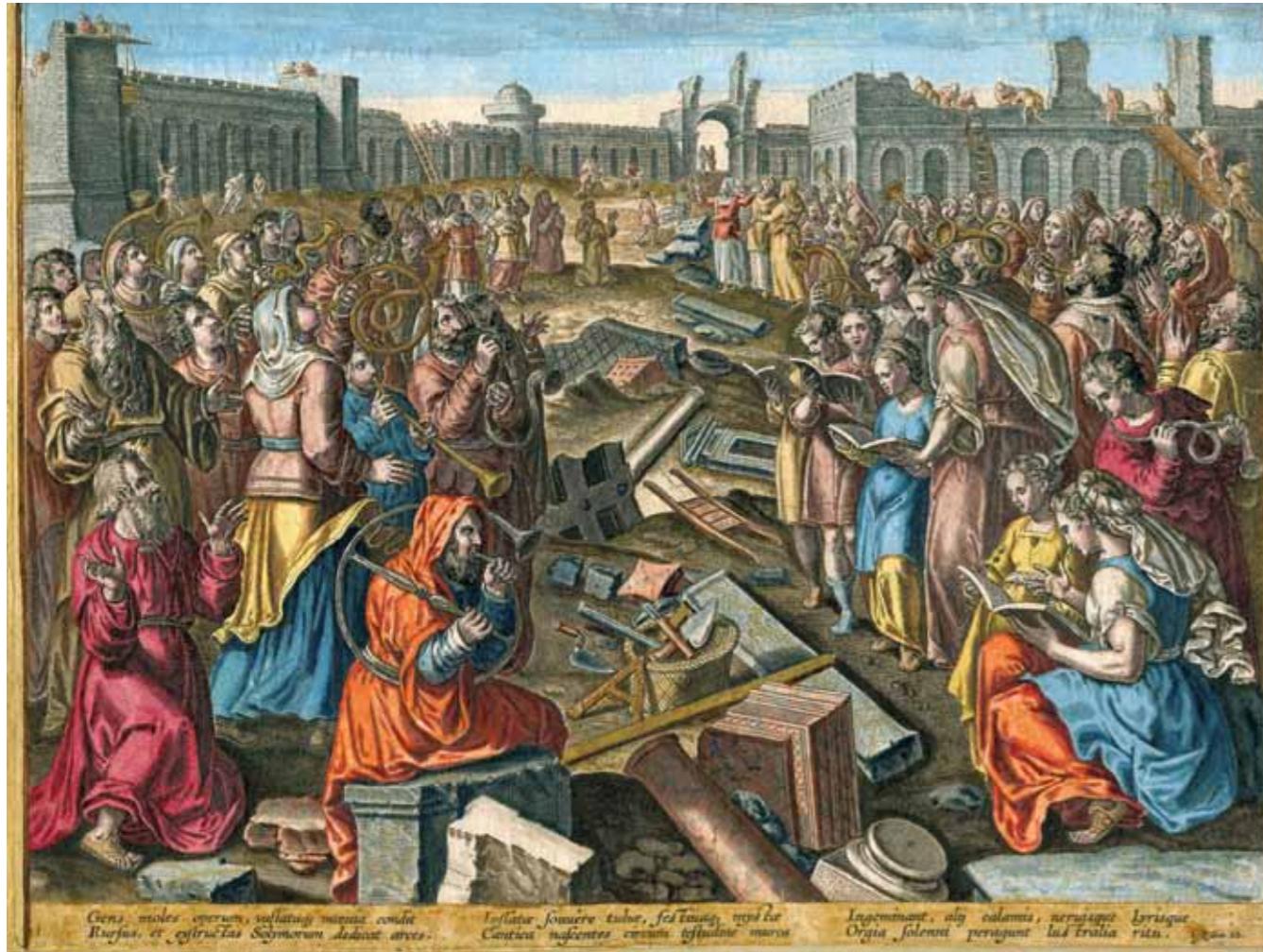
appartenant aux minorités sexuelles et de genre dans les églises et mouvements chrétiens.

Elisa Schanzer (elle/iel, she/they) est membre du collectif diasporique, queer et juif Shabbes 24/7. Depuis la création du collectif l'année dernière, l'organisation a entre autres publié un magazine, organisé des shabbats queers et un seder de Pessah en ligne. Elle est aussi guide au Musée Juif de Belgique et a travaillé pour l'organisation LGBTI+ Çavaria et le magazine *LGBTI+ ZIZO*.

11. H. Jarfi, *Ihsane Jarfi. Le couloir du deuil*, Waterloo, 2013; Entre la rédaction de cet article et sa publication, M. Hassan Jarfi s'est vu décerner le titre de Commandeur de l'Ordre de Léopold.

Nouvelles acquisitions du Musée Juif de Belgique

par Olivier Hottois, Conservateur au Musée Juif de Belgique



Gravure aquarellisée sur papier vergé intitulée *Les Fondations du Temple de Salomon*, dessinée par Johannes Stradanus, gravée par Philips Galle et éditée par Adriaen Collaert, Anvers, 1589.

Depuis le dernier exemplaire du *Muséon. Revue du Musée Juif de Belgique*, il y a trois ans, de nombreuses acquisitions sont venues étoffer nos collections. Nous retiendrons ici celles qui témoignent de la richesse du patrimoine et de la diversité des traditions juives, à travers le temps et à travers l'espace, et enrichissent la connaissance de l'histoire des communautés juives de notre pays. Grâce aux acquisitions, aux dons et aux dépôts de différentes institutions, le Musée Juif de Belgique enrichit ses collections de jour en jour.

Les achats

En ce qui concerne les achats, outre les propositions extérieures de pièces apportant une plus-value évidente à nos collections, nous avons mené des recherches et participé à diverses ventes aux enchères afin d'acquérir de nombreux Judaïca, œuvres d'art, photographies et documents.

Grâce à la générosité des Amis du Musée Juif de Belgique, notre institution a pu, au début du mois de février 2020, enrichir ses collections par un très beau **plat de Shabbat ovale** en argent travaillé au repoussé dont la décoration est de style baroque. Le plat est gravé et orné de motifs en relief: sur le pourtour, une décoration de fleurs et de fruits; au centre, deux étoiles de David dans une cartouche florale de part et d'autre de deux pains hallot, les pains tressés du shabbat. Aux extrémités du plat se développent de grands motifs en coquille. Sur le pourtour intérieur, figurent une guirlande de fruits et de fleurs, des grenades, des ananas et des raisins.

Des poinçons d'orfèvrerie d'argent allemands, notamment une lune et une couronne, font référence à une loi allemande concernant les taux d'argent supérieurs à 800, qui obligeait l'artisan-orfèvre à déposer son poinçon au

Reischspatentamt, l'Office allemand des brevets et des marques. Le chiffre 808 indiquant le titrage en argent est également présent, ainsi que le poinçon du maître artisan joaillier dont nous n'avons malheureusement pas pu trouver le nom dans les différents réertoires existants.

Les deux inscriptions hébraïques sur le marli du plat se réfèrent à deux versets du Livre de l'Exode à propos du Shabbat.

Souviens-toi du jour du Sabbath pour le sanctifier.
(Exode chap. 20 : V)

Or, au sixième jour, ils ramassaient le double de pain.
(Exode chap. 16 : V.22)



Plat de shabbat en argent, Allemagne, fin 19^e siècle.



52

Portrait de Jacques Wiener, président du Consistoire central israélite de Belgique de 1884-1899, créateur du premier timbre belge en 1848, bas-relief de bronze.

Au mois d'août 2020, le Musée Juif de Belgique a pu acquérir auprès d'un antiquaire du Sablon, par suite du mécénat de son président Philippe Blondin, un bas-relief commémoratif en bronze réalisé par Pierre-Charles Van der Stappen, montrant le profil de Jacques Wiener.

Le sculpteur Jacques ou Jacob Wiener, qui jouit d'une haute réputation dans la gravure de médailles et d'édifices civils ou religieux, à qui l'on doit également les portraits de nos souverains, décroche en 1848 le contrat relatif à la conception du premier timbre-poste belge. Il en assure la composition et confie la gravure à John Henri Robinson. La Belgique devint ainsi le premier pays continental à utiliser les timbres-poste. De 1848 à 1864, Wiener accompagna l'évolution du timbre belge, dirigeant presque toutes les opérations de sa fabrication. Il avait également formé ses frères, Léopold et Charles,

à la pratique de la gravure. Devenu président de la Communauté israélite de Bruxelles en 1879¹, il assumera, de 1884 à 1899, le rôle de président du Consistoire central israélite de Belgique.

Quant à Pierre-Charles Van der Stappen (1843-1910), sculpteur belge dont l'œuvre est inspirée de la sculpture grecque classique et de la Renaissance, il fut en grande partie sa renommée à ses travaux pour des monuments et ses sculptures décoratives de façade, exécutés dans un style éclectique mêlant réalisme et Art nouveau². En tant que professeur et directeur de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles, il développa une approche novatrice de l'enseignement artistique. Il élabora aussi avec Constantin Meunier, le programme des sculptures du Jardin Botanique et collabora avec Victor Horta dans le domaine des arts décoratifs de style Art nouveau. On peut voir nombre de ses sculptures dans les places, parcs et espaces verts de Bruxelles³.

En mars 2021, notre président Philippe Blondin a financé l'achat en vente publique à la maison Arenberg Auctions d'une très belle gravure aquarellée sur papier vergé. Intitulée *Les Fondations du Temple de Salomon*, elle a été dessinée par Johannes Stradanus (Jan van der Straet), gravée par Philips Galle et éditée par Adriaen Collaert à Anvers en 1589. Coloriée à la main, elle est signée dans la planche en bas à droite : « Phs. Galle exc. / Ioann. Stradanus invent ». D'après la Gazette Drouot, cette planche faisait partie d'une série de seize gravures en taille douce au burin extraites de la série *Encomium musices* gravées par Collaert.

Jan van der Straet, dit Giovanni Stradano ou Johannes Stradanus, est un peintre flamand, né à Bruges en 1523 et mort à Florence le 2 novembre 1605. Il est également

1. J.-Ph. Schreiber, « Wiener, Jacob (dit Jacques) », in *Dictionnaire biographique des juifs de Belgique : Figures du judaïsme belge (XIX^e-XX^e siècles)*, Bruxelles, 2002, p. 358.

2. M. Draguet, A. Demur, C. Leclercq, C. A. Dupont et F. Vandepitte, « Charles Van der Stappen », *Cahiers des Musées royaux des beaux-arts de Belgique*, 6, Bruxelles, 2010.

3. H. Chisholm « Van der Stappen, Charles », *Encyclopædia Britannica*, 27, 1911, p. 886-887.

connu pour ses gravures et ses cartons de tapisserie. En 1545, reçu franc-maître à la guilde des peintres anversois, il voyage à travers l'Europe, en France, puis en Italie, où il séjourne à Venise, avant de s'installer à Florence. Là, il travaille pour Cosme I^{er} de Médicis et collabore avec Giorgio Vasari à la décoration du Studiolo de François I^{er} de Médicis, et celle de la salle de Clément VII du Palazzo Vecchio. En 1565, il fait partie des équipes de peintres et de sculpteurs chargés, sous la direction de Giorgio Vasari, de réaliser le gigantesque décor prévu pour l'entrée dans Florence de Jeanne d'Autriche, à l'occasion de son mariage avec François I^{er} de Médicis.

Par la suite, Stradanus travailla principalement avec Philips Galle. Ses dessins ont été gravés par certains des meilleurs graveurs de la seconde moitié du 16^e siècle, parmi lesquels Hendrick Goltzius, Philips Galle et ses fils, les Collaerts, les Sadelers et les frères Wierix. Influencé fortement par les maniéristes, dont Michel-Ange, il contribue au développement de la grande peinture d'histoire à l'italienne et peint plusieurs retables pour des églises florentines. Engagé par la manufacture de tapisseries des Médicis, il peint plus de 130 cartons illustrant les techniques et l'histoire de la pêche et de la chasse.

Philips Galle est graveur (Haarlem, 1537 – Anvers, 1612). Dans sa description des Pays-Bas, de 1567, le diplomate florentin Lodovico Guicciardini inclut Philips Galle de Haarlem parmi les artistes néerlandais dignes d'être mentionnés. En effet, il peut être considéré comme l'un des graveurs les plus prolifiques d'Europe dans la seconde moitié du 16^e siècle, avec une liste de plus de 2.500 estampes publiées entre 1563 et 1606. Galle est surtout connu pour ses séries de portraits de savants célèbres, mais son œuvre gravée contient également des sujets religieux et moralisateurs, ainsi que des études anatomiques. En 1570, il s'installe à Anvers, où il crée une imprimerie de grande envergure en prenant pour modèle celle de Hieronymus Cock et du célèbre Christophe Plantin. Outre la conception de ses propres compositions, Galle travaille avec des dessinateurs tels qu'Anthonie Blocklandt, Hans Bol, Maerten de Vos et Johannes Stradanus. Il emploie de nombreux graveurs de talent, parmi lesquels les frères Wierix, Adriaen et Johannes Collaert, Crispijn van der Passe, Gerard van Groeningen,

Johannes Sadeler et ses propres fils Theodoor et Cornelis. Galle fait également la connaissance de nombreux humanistes et savants, dont le plus important est le théologien espagnol Benito Arias Montano. À partir de 1600, Theodoor Galle prend le contrôle de l'atelier, qui ne prend fin qu'après la mort de son fils Johannes en 1676⁴. Philips Galle a laissé derrière lui un héritage artistique et intellectuel qui a eu une profonde influence jusqu'au 17^e siècle. La quantité de sa production ainsi que la variété des sujets que Galle a gravé sont étonnantes.

C'est à nouveau grâce au mécénat de notre président, M. Philippe Blondin, que notre institution a pu acheter deux très belles gravures en octobre 2021 : une sérigraphie couleur de Kurt Lewy, *Composition 1956*, et une eau-forte, *Arthur Rimbaud II*, de Stéphane Mandelbaum.

Kurt Lewy (Essen, 1898 – Fribourg-en-Brisgau, 1963) est un artiste juif allemand. Professeur à l'école d'art d'Essen, il est privé de son emploi par le régime nazi à partir de 1933 et vient se réfugier avec son épouse à Bruxelles en 1935. Au moment de l'invasion allemande en Belgique, sa nationalité allemande lui vaut d'être arrêté en tant qu'ennemi et envoyé en France dans les camps d'internement de Saint-Cyprien et de Gurs. Il réussit à s'enfuir et revient à Bruxelles où, en 1944, il est arrêté et interné à la caserne Dossin à Malines. Un peu moins d'un mois plus tard, il est libéré dans des circonstances inconnues⁵.

Dans l'après-guerre, ses œuvres passent du réalisme à une progressive déstructuration des formes l'amenant à des formes plus architecturales, comme des natures mortes issues de réminiscences notamment des souvenirs de la guerre et de son expérience des camps. En 1955, Lewy rejoint le Groupe *Art Abstrait*, regroupement d'une vingtaine d'artistes, peintres pour la plupart, réunis de 1952 à 1956 pour défendre l'art abstrait. Après la guerre,

4. M. Sellink et M. Leesberg, *Hollstein's Dutch & Flemish etchings, engravings and woodcuts ca. 1450-1700 compiled by Ger Luijten*, Roosendaal, 1988.

5. H. Schardt e.a., *Kurt Lewy, Maler Grafiker Emailleur*, Essen, 1959; D. Vermeiren, « Kurt Lewy, portrait d'une vie mouvementée » in B. Benvindo e.a. (éds), *Kurt Lewy: Towards Abstraction*, Bruxelles, 2021, p. 13-47.



Sérigraphie de Kurt Lewy, *Composition* 1956.

54

ces artistes belges cherchent en effet à s'affranchir de certaines conventions ainsi que des influences étrangères, et vont progressivement passer d'un post-impressionnisme et d'un animisme vers une peinture abstraite à tendance constructive ou géométrique. Citons quelques-uns de ceux-ci parmi les plus connus: Bury, Collignon, Milo, Plomteux et Delahaut que connaît bien Lewy⁶.

À partir du début des années 1950, le passage à une abstraction complète s'opère chez Lewy. Au début, la composition de l'image dépend presque entièrement du tracé des lignes et les tons sont plutôt froids: différents tons de bleu, de gris et quelques touches de rouge. Dans les années qui suivent, la surface prend plus

d'importance que la ligne, qui sert à délimiter des pans géométriques colorés dont l'ajout de différents tons de jaune et de rouge viennent réchauffer l'ensemble⁷. Lors d'une conférence en 1956, Lewy se qualifie lui-même de constructiviste, tentant d'exiger de l'art à travers sa production, « une construction solide et réfléchie... qui consiste en un équilibre parfait des formes et des valeurs chromatiques ». Il semble que c'est cette définition qui pourrait le mieux décrire notre composition de 1956 aux couleurs chaudes.

Stéphane Mandelbaum est un peintre et dessinateur néo-expressioniste belge disparu tragiquement. Fils des artistes Arié et Pili Mandelbaum, il étudie à l'Académie des Beaux-Arts de Watermael-Boitsfort puis, en 1979, à l'École des Arts d'Uccle où il s'initie à la gravure. Très influencé par Francis

6. « Groupe Art Abstrait », in *Art-Info*, base de données relationnelles de la scène artistique belge, [En ligne], <https://art-info.be/groupes/groupe-art-abstrait/biographie/biographie-groupe-art-abstrait.pdf>

7. N. Hepp, *Kurt Lewy. Sein Leben und seine Kunst*, Essen, 1990.



Eau-forte de Stéphane Mandelbaum représentant Arthur Rimbaud à Harar en 1883.

55

Bacon, son travail, essentiellement graphique, revient de façon obsédante vers quelques figures tutélaires, comme Arthur Rimbaud, Pier Paolo Pasolini ou Pierre Goldman, ainsi que sur le nazisme et la Shoah.

En 1979, Stéphane Mandelbaum suit les cours de gravure d'Anne Wolfers dispensés à l'École des Arts d'Uccle. Très différente du dessin, avec une apparence plus sobre et plus « sage », la gravure pour laquelle le repentir est impossible, nécessite beaucoup de précision et une lenteur qui l'amèneront finalement à abandonner cette technique au profit du dessin, qui lui permet plus de rapidité et de spontanéité⁸. Les œuvres gravées de Stéphane Mandelbaum n'en sont pas moins représentatives d'une sorte d'obsession parmi son panthéon artistique dont, outre les thèmes familiaux et les

figures déformées, on retrouve les grands artistes privilégiés dans sa réflexion, tels Bacon, Pasolini ou Rimbaud, avec lequel il s'imaginait une certaine parenté de destin⁹.

Cette gravure d'Arthur Rimbaud à Harar en Éthiopie, alors Abyssinie, se base sur un cliché autoportrait datant de l'époque où le poète aventurier, lassé des cercles littéraires parisiens, parti en Orient d'abord, puis dans l'Est de cette région d'Afrique où, férus de modernisme, il s'intéressa à la photographie¹⁰. Pour ses gravures, Mandelbaum travaille le plus souvent à partir de photographies, parfois minuscules. Dans le cas présent, comme il y a inversion par rapport à l'autoportrait

9. Anne Montfort (dir.), *Stéphane Mandelbaum*, Paris, 2019.

10. C. Renard, « Rimbaud, photographe en Abyssinie », 20/03/2020, France Culture : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/rimbaud-photographe-en-abyssinie-3230625> [en ligne].

photographique d'Arthur Rimbaud, on peut supposer qu'il s'agissait soit d'une reproduction inversée de l'original, soit d'un négatif ou alors peut-être une affirmation artistique décidée par l'artiste, ce qui semble moins probable.

Les dons

Les dons font la richesse de notre musée. Ces nouvelles acquisitions sont acceptées en fonction des critères principaux définissant les missions du musée – pour les œuvres, par exemple : le sujet représenté ou l'artiste doivent entretenir un lien privilégié avec le monde juif. On ne saurait trop insister sur le rôle des donateurs dans la constitution du patrimoine de notre musée, vu comme un patrimoine commun transmis aux générations futures. Amateurs d'art, de culture, amis du musée... qu'ils soient remerciés pour leur générosité et leur soutien.

En juillet 2020, dans une volonté d'agrandir la collection de portraits sculptés de personnalités ayant marqué l'histoire des communautés juives en Belgique ainsi que le développement du pays, nous avons demandé 56 l'autorisation au Bourgmestre de la commune de Watermael-Boitsfort, Olivier Deleuze, de pouvoir copier le buste de Jonathan-Raphaël Bischoffsheim se trouvant aujourd'hui devant l'entrée de la maison communale¹¹.

Jonathan-Raphaël Bischoffsheim (Mayence, 1808 – Bruxelles, 1883), banquier, homme politique et philanthrope belge, est le fils cadet de Raphaël-Nathan Bischoffsheim qui fait fortune dans la fourniture des armées napoléoniennes à Mayence en Rhénanie-Palatinat. C'est l'un des acteurs, sinon l'un des inspirateurs de la politique financière et monétaire de la Belgique indépendante. Arrivé en Belgique à dix-neuf ans pour aider son frère dans une succursale de la banque Bischoffsheim-Goldschmidt et Compagnie à Anvers, il finit par s'installer à Bruxelles en 1837, intéressé par les affaires publiques¹². À partir de 1848, lorsque son frère



Buste en plâtre de Jonathan-Raphaël Bischoffsheim (1808 – 1883).

aîné s'installe à Paris, Jonathan-Raphaël prend la tête des affaires familiales. Par sa parfaite connaissance des milieux boursiers, il participe à la création de multiples entreprises industrielles, bancaires et de transport, particulièrement le chemin de fer. Préoccupé par la structure financière du pays, il prend des initiatives tant dans le secteur privé que public. Conseiller de Léopold I^{er}, il recommande dès 1843 la création d'une banque d'émission unique. Il devient dès le début, directeur puis censeur et ensuite président du Collège des censeurs de la Banque Nationale. Il fait partie dès leur création, des conseils d'administration du Crédit communal et de la Caisse générale d'épargne et de retraite¹³.

Jonathan-Raphaël Bischoffsheim est commissaire ou administrateur de nombreuses sociétés, dont les Établissements John Cockerill, la Compagnie royale asturienne des Mines, la Société des Chemins de Fer du Nord de la Belgique et la Compagnie immobilière de Belgique. En plus d'être un grand financier, il mène également une carrière politique au Parti libéral. Il fait partie du conseil communal de Bruxelles de 1848 jusqu'à sa mort en 1883. Trésorier de la Fédération

11. J.-J. Van Mol, « Jonathan-Raphaël Bischoffsheim » in *La Maison communale de Boitsfort et ses abords, une évocation historique et iconographique*, Bruxelles 2011, p. 152-160.

12. G. Kurgan, V. Montens et J. Puissant, *Dictionnaire des patrons en Belgique : les hommes, les entreprises, les réseaux*, Bruxelles, 1956, p. 54.

13. J.-Ph. Schreiber, *Dictionnaire biographique des juifs de Belgique. Figures du judaïsme belge (XIX^e-XX^e siècles)*, Bruxelles, 2002, p. 56-57.

libérale, il est élu Sénateur de Bruxelles en 1862, où il s'occupe principalement des questions financières et de l'enseignement.

En parfait homme libéral, à l'esprit ouvert et tolérant, l'un de ses combats est lié au développement de l'instruction publique. Il contribue en très grande partie à la création de la Ligue de l'enseignement et de l'Association pour l'encouragement de l'enseignement des femmes. C'est lui qui crée, grâce aux fonds réunis par l'Association pour l'enseignement professionnel des femmes et avec l'appui de la Ligue de l'enseignement ainsi que de la Ville de Bruxelles, la première école professionnelle pour filles digne de ce nom¹⁴. Il siège au conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles de 1870 à 1874 en tant que membre permanent et, de 1874 à 1883, en tant que représentant du conseil communal de Bruxelles. C'est lui qui avance la somme nécessaire à la création d'une École Modèle, aujourd'hui connue sous le nom de l'École Normale Charles Buis¹⁵.

Concernant la communauté juive de Belgique, Jonathan-Raphaël Bischoffsheim est membre du Consistoire central israélite de Belgique de 1837 à 1848 et membre honoraire de celui-ci de 1848 à sa mort. Il en avait été le président entre 1837 et 1840, après avoir réorganisé la Communauté israélite d'Anvers au lendemain de l'Indépendance et occupé la fonction de délégué d'Anvers au Consistoire dès 1833. Il est également membre du comité central de l'Alliance israélite universelle et donateur important de la Communauté israélite de Bruxelles, contribuant notamment à l'érection de la synagogue de la rue de la Régence.

Pour revenir au buste de Jonathan-Raphaël Bischoffsheim à Watermael-Boitsfort : en 1905, une souscription publique permet d'enrichir le patrimoine communal de deux bustes en bronze, ceux de Léopold Wiener et de Jonathan-Raphaël Bischoffsheim à qui la commune entendait rendre hommage. Les bustes furent placés à l'entrée

14. <https://150ans.ligue-enseignement.be/1865-creation-lassociation-enseignement-professionnel-femmes-jonathan-bischoffsheim/>

15. P. Defosse et M. Paspesant, « De l'École Modèle de Bruxelles (1875 – 1879) à l'École Moderne de Barcelone (1901 – 1906) », *Cahiers Bruxellois*, 1 (XLVII), 2015, p. 56 - 73.

de la Maison communale, côté place Wiener au haut de l'escalier, sur les balustrades érigées à cette fin. Ils furent enlevés et cachés durant les deux guerres mondiales. En 1945, on constata que le buste de Jonathan-Raphaël Bischoffsheim était introuvable. Il y avait cependant un exemplaire en terre cuite qui permit d'en faire un moulage et de fabriquer le buste de bronze qui se trouve aujourd'hui exposé en haut de la rambarde de l'escalier. La commune reçut ensuite un autre buste de plâtre, donné par des étudiants qui l'avaient découvert sur le trottoir devant l'École Normale Charles Buis.

Ce buste étant plus fin et précis que celui en terre cuite, c'est donc ce dernier qui servit de modèle à la fabrication d'un moule en silicone pour reproduire le buste et ainsi enrichir nos collections. Mentionnons encore que dans nos recherches, nous avons découvert qu'il existe également deux bustes de marbre de Bischoffsheim : l'un dans son tombeau, au cimetière de Bruxelles à Evere¹⁶, l'autre dans les collections de l'Université libre de Bruxelles¹⁷.

L'auteur du buste est Pierre Amand Cattier (Charleville, 1830 – Ixelles, 1892). Il suit les cours de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles et entre dans l'atelier du sculpteur Eugène Simonis. Il débute sa carrière au Salon de Paris en 1857, où il expose jusqu'en 1867 avant de se fixer en Belgique¹⁸. Parmi ses œuvres les plus connues, citons deux statues de bronze en l'honneur de l'industriel John Cockerill, dont le rôle a été déterminant pour l'industrie de la région de Liège. L'une est érigée en 1871 à Seraing devant la tombe de Cockerill et lui est dédiée ainsi qu'à « l'intelligence et au travail ». L'autre est érigée à Ixelles sur la place du Luxembourg, devant la gare.

En octobre 2021, le musée a reçu une **bible ornée d'une couverture d'argent** ayant appartenu à la Reine Élisabeth en Bavière.

16. https://fr.findagrave.com/memorial/67186150/jonathan-rapha_-l-bischoffsheim

17. <https://icono.ulb.ac.be/cdm/singleitem/collection/arc001/id/39/rec/8>

18. E. Bénézit, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tout temps et de tous pays par un groupe d'écrivains spécialisés français et étrangers*, t. 2, Paris, 1976, p. 598.



Bible de la WIZO offerte à la reine Élisabeth de Belgique lors de sa visite à Nahalal, Israël, en 1959.

58

Madame Varda Cywie, Présidente de la WIZO Belgique-Luxembourg, organisation internationale des femmes sionistes, est à l'origine de ce don. Elle fut contactée par un antiquaire de Liège en possession d'une bible ornée d'une très belle couverture d'argent. Sur celle-ci était mentionné, au revers de la couverture et gravé sur une petite plaque commémorative en argent : « À Sa Majesté Élisabeth Reine des Belges, en souvenir de sa visite à Nahalal, école d'agriculture de la WIZO mondiale. Israël, 29 mars 1959 ». C'est par le biais du don très généreux de Marc et Guy Wolf à la fédération, que la bible a été finalement offerte au Musée Juif de Belgique lors d'une soirée évènementielle le 17 octobre 2021.

Le musée a également reçu de Mme Cywie, une photographie sous cadre de la Reine Élisabeth recevant la bible en Israël en 1959.

La couverture en argent ciselé de la Bible montre sur la face avant travaillée en bas-reliefs, les deux tables de la loi ornées des commandements et couronnées d'inclusions d'émaux et de pierres semi-précieuses. Sur la tranche, les trois lettres hébraïques *Tav, nun, kuf*, accolées forment le mot *Tanakh*, c'est-à-dire le nom de la bible hébraïque comprenant la *Torah* (la Loi ou Pentateuque), les *Nevi'im* (les Prophètes), les *Ketouvim* (les Autres Écrits ou Hagiographies). Pour la face arrière, les symboles des tribus d'Israël figurent dans des cartouches ronds : le lion pour Juda, l'aiguillette et l'épée pour Siméon, le lever de soleil pour la tribu de Ruben, un campement militaire avec des tentes pour Gad, un bateau pour la tribu de Zabulon, l'âne d'Issacar, un panier débordant d'olives pour Asher, le serpent de la tribu de Dan, le cerf de Nephtali, des dattiers pour la tribu de Manassé, une grappe de raisins pour la tribu d'Éphraïm et le loup des Benjamin¹⁹.

La reine Élisabeth de Belgique, déjà réputée pour son anticonformisme quand elle était monarque, confirmera cette image une fois veuve et affranchie des obligations incombant à son statut de cheffe d'État. Ainsi, elle entreprendra plusieurs voyages, y compris dans certains pays du bloc de l'Est, ce qui lui vaudra, par ailleurs, le surnom de « Reine Rouge²⁰ ». En mars 1959, elle séjourne en Israël durant douze jours, pour donner suite à l'invitation qui lui a été faite par le gouvernement israélien. Elle est officiellement reçue par le président Yitzhak Ben-Zvi. Elle est ainsi la première parmi les monarques à effectuer une visite royale dans ce pays²¹. C'est là, lors de sa visite à l'École d'agriculture de Nahalal, qu'elle reçoit la bible des mains de Rebecca Sieff, présidente et fondatrice de la WIZO mondiale.



La Reine Élisabeth en Bavière recevant la bible en 1959, don de Mme Varda Cywie.

59

20. O. Rogeau, « Avril 58 : le voyage d'Élisabeth de Belgique à Moscou, en plein guerre froide », *Le Vif/L'Express*, 18 avril 2018.

21. <https://www.befhu.org/index.php/presse/a-propos-des-amis-belges>



60

Champ épigraphique du sarcophage de Moïse Salomon Schott © Ph. Pierret.

Une découverte fortuite à Uccle. La stèle de Moïse Schott (1774-1845)

par Philippe Pierret, Enseignant-chercheur, UCLouvain, TECO
Conservateur ALAVA, T.U Berlin

De quoi s'agit-il?

D'une découverte aussi inopinée qu'enigmatique : l'histoire d'une pierre tombale inventée¹ en 2018 dans un jardin ucclois, aujourd'hui préservée au sein d'une institution muséale du quartier des Sablons à Bruxelles. Le morceau de petit granit² portant une épitaphe en caractères hébreuques au nom de Moïse Salomon Schott est désormais montrée au public bruxellois au sein de l'exposition permanente du Musée Juif de Belgique (MJB). Il s'agit d'un témoignage, rare, de la vie et de la mort dans la communauté juive de Bruxelles durant la première moitié du 19^e siècle³.

Le MJB possède d'autres éléments funéraires dans ses réserves et dans son parcours muséal. Parmi ceux-ci, un champ épigraphique de marbre blanc provenant de la stèle du président de la communauté, Sigismond Benda (Fürth, 1794 – Bruxelles, 1848), et de son épouse Fanny Emden, ainsi qu'une pièce monumentale de la sépulture namuroise d'Henriette Wolf-Sasserath (Liège, 1857 – Namur, 1893)⁴. L'exposition *La Maison des vivants*.

1. «L'invention» est le terme administratif et juridique désignant la découverte fortuite d'un objet sur un terrain privé ou public. La personne qui accomplit l'action s'appelle l'inventeur.

2. La pierre bleue ou petit granit est un calcaire à crinoïdes très répandu dans nos régions, en province de Hainaut, de Namur et de Liège. Elle est la pierre par excellence des cimetières du 19^e siècle, moins chère que les granits écossais et les marbres de couleurs.

3. Nous tenons à remercier Mme Sophie Collette, archiviste au MJB, qui nous a invité à publier cette recherche dans *MuséOn*.

4. La pierre, partie inférieure d'une sépulture monumentale, retrouvée grâce à Mme Christine Cabaret dans l'ancien cimetière de Saint-Servais, désaffecté en 1969 et devenu l'emplacement de parking d'un magasin de meubles, a été ramenée par nos soins au MJB où elle est exposée dans la cour depuis 2005.

Beth Hayim nous a permis en 2013 de montrer en ces murs une copie de la stèle médiévale de Tirlemont⁵, ainsi que deux stèles des 17^e et 18^e siècles, originaires du cimetière de Metz et de Boulay en Moselle française⁶.



Champ épigraphique de la stèle des époux Bedan-Emden,
Musée Juif de Belgique © Ph. Geenen.

5. La stèle de Rébecca de 1255/56 fait partie des collections des Musées royaux d'Art et d'Histoire. À l'occasion de l'exposition *La Maison des vivants*, Beth Hayim, nous en avons demandé une copie en plâtre vernissé (inventaire n° 13199).

6. Dépôts à long terme de MM. Gérard Silvain et Raymond Lévy pour la stèle de Metz (inventaire n° 13277); de M. Jacques Alexandre pour la stèle de Boulay (inventaire n° 17265).

61



Champ épigraphique de la stèle des époux Bedan-Emden, Musée Juif de Belgique © Ph. Geenen.

La mémoire de Moïse Salomon Schott

C'est à M. Thibaut de Haas et à Mme Hélène Rousseau⁷, – informant à la fois la commune d'Uccle et le MJB par courriel en date du 19 août 2021 –, que nous devons l'initiative d'avoir préservé et transmis ce témoignage des inhumations du « cimetière juif » de Saint-Gilles. Tout ceci n'aurait pu se faire sans l'intervention efficace de Mme Janne Klügling et M. Olivier Hottois, du Musée Juif de Belgique, qui ont pris le relais et décidé de nous contacter pour tenter de répondre aux questions des inventeurs de la pierre tombale. Nous nous sommes rendu sur place le dimanche 21 août 2021, rejoint par M. Philippe Blondin. Cette première visite nous a permis de confirmer qu'il s'agissait bien d'une partie d'un champ épigraphique d'un monument funéraire de la première moitié du 19^e siècle. Un nettoyage superficiel a permis de procéder à un déchiffrement et ainsi dater la mort de Moïse Salomon Schott en 1845, dirigeant nos recherches *ipso facto* vers l'enclos juif saint-gillois⁸. Le vendredi 27 août, M. Olivier Hottois nous a aidé à transporter les morceaux de la sépulture de la rue Basse, à Uccle, jusqu'à notre domicile où nous les avons entièrement nettoyés, mesurés et traduits. La pierre restaurée a ensuite rejoint les collections du MJB où elle se trouve aujourd'hui exposée.

Quel est le lieu d'inhumation de la communauté juive de Bruxelles en 1845 ?

Après la fermeture du cimetière de Saint-Josse en 1829⁹, la communauté juive de Bruxelles fait l'acquisition d'une parcelle de terrain, située sur la commune de Saint-Gilles, appartenant à la fabrique d'église de Notre-Dame-de-

7. Nous remercions M. Thibaut de Haas et Mme Hélène Rousseau pour leur initiative et pour l'accueil qu'ils nous ont réservé lors de nos visites avec M. Philippe Blondin, président, et M. Olivier Hottois, conservateur au MJB.

8. Après une recherche sommaire dans notre documentation, dans l'inventaire épigraphique des cimetières bruxellois du 19^e siècle d'Emile Ouverleux et dans les archives communautaires, il appert que le dit Salomon Schott a bien été inhumé dans l'enclos israélite du cimetière de Saint-Gilles.

9. Ce cimetière dit de « l'Ancienne Porte de Louvain », transféré à l'extérieur de la ville, conformément aux mesures d'hygiène reprises dans l'édit de Joseph II du 26 juin 1784, fonctionna jusqu'en 1829.

la-Chapelle. Le cimetière de Saint-Gilles comporte des sections réservées aux cultes protestants et israélites, séparées des autres sections par une haie. Sa superficie totale, toutes confessions confondues, représentait un hectare, 65 ares, 78 centiares, ce qui aujourd'hui ne manque pas de nous surprendre, tant le bâti est devenu dense dans ce quartier, autrefois rural et peu loti.



Esquisse à l'encre de Chine d'Émile Ouverleux représentant la plaque.

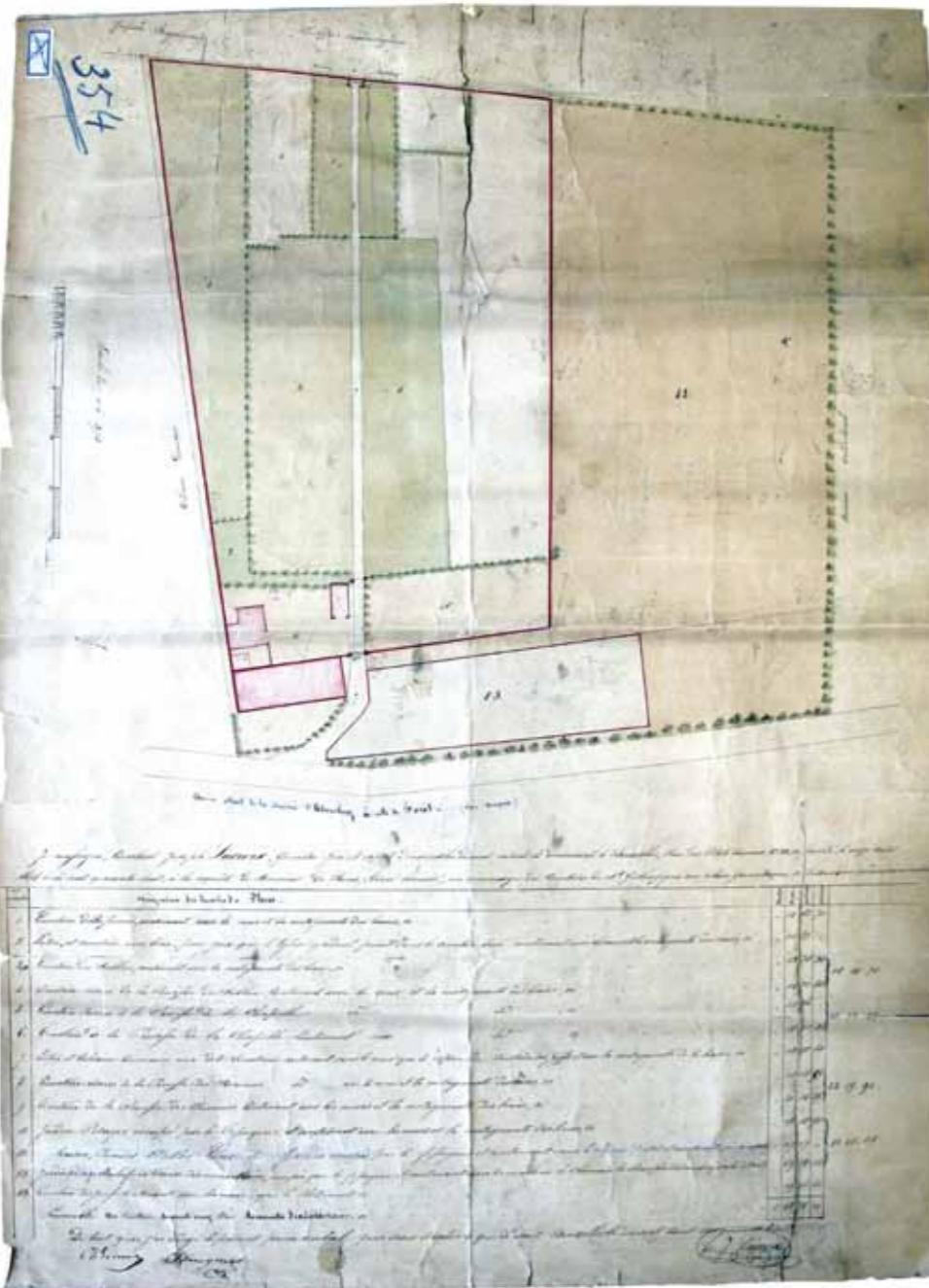
Le « cimetière des Juifs¹⁰ »

Le champ de repos de la communauté juive est constitué d'une parcelle de terre de onze ares et quatorze centiares, longeant le mur d'enceinte du cimetière rue de la Flèche, aujourd'hui appelée rue de la Perche. Agrandi de 7 ares et 80 centiares en 1851, et de 14 ares et 35 centiares en 1856, il est définitivement fermé en 1876 pour cause de saturation. Joseph Kempeneers, dans son ouvrage sur la commune de Saint-Gilles, nous décrit les lieux en ces termes: « Le cimetière réservé aux Juifs, quoique le moins étendu, était le plus somptueux. Il s'y dressait de belles pierres verticales, chargées d'inscriptions gravées en caractères hébraïques¹¹ ».

Les registres de décès de la Communauté israélite de Bruxelles font état de dix-sept décès survenus dans l'année 1845. Ces registres écrits à la plume et à l'encre noire déclinent les informations obituary

10. Telle est la dénomination qui figure sur les plans et dans les dossiers de la commune de Saint-Gilles, même si cela ne correspond pas à la réalité, sachant qu'un cimetière juif se doit d'être ceint d'un mur ou d'une haie vive les séparant des autres cultes, et de comporter une entrée privative, un point d'eau et un édicule utilisé comme abri pour pouvoir rendre les derniers hommages au défunt.

11. J. Kempeneers, *Histoire d'Obbrussel Saint-Gilles*, Bruxelles, 1962, p. 150-152.



| Num. | Nom | Prix | Prénom | âge | Domicile | Date du décès | N° de la sépulture | Chiffre |
|------|------------|----------|--------|-----|-------------|---------------|--------------------|---------|
| 1 | Morel | Passo | Isaac | 50 | Hausdorp | 1845 | 6 | 19 |
| 2 | Jacob | Louis | | 70 | Westerlo | 2 | 128 | |
| 3 | Blumenthal | Joseph | | — | St. Léonard | 2 | 129 | |
| 4 | Berlog | Sauvage | | 50 | Bruxelles | 25 | 130 | |
| 5 | Leibowitz | Leib | Leib | — | Bruxelles | 2 | 131 | |
| 6 | Sandam | Leib | | 15 | Bruxelles | 27 | 132 | |
| 7 | Levi | Adriaan | Levi | 7 | Bruxelles | 28 | 133 | |
| 8 | Leslein | Philippe | | 56 | Bruxelles | 29 | 134 | |
| 9 | Leslein | Sauvage | | 1 | Bruxelles | 30 | 135 | |
| 10 | Dehaad | Leib | Leib | 81 | Bruxelles | 1 | 136 | |
| 11 | Solak | Leib | Leib | 88 | Bruxelles | 15 | 137 | |
| 12 | Leibowitz | Leib | Leib | — | Bruxelles | 2 | 138 | |
| 13 | Abas | Sergio | | 71 | Bruxelles | 29 | 139 | |
| 14 | Wemmel | Levi | | 60 | Bruxelles | 20 | 140 | |
| 15 | Schott | Abraham | | 70 | Bruxelles | 20 | 141 | |
| 16 | Leibowitz | Leib | Leib | — | Bruxelles | 11 | 142 | |
| 17 | Wemmel | Levi | | 3 | Bruxelles | 15 | 143 | |

Liste des inhumations de l'année 1845, Archives de la Communauté Israélite de Bruxelles.

66

Qui s'est occupé de la dépouille de Salomon Schotten et de sa famille endeuillée?

Depuis la plus haute Antiquité, le devoir de s'occuper de l'inhumation, qui revient normalement aux proches, devient au fil des siècles une *mitsva*, un commandement, un acte de charité¹⁸. Cette bonne action qui ne connaît aucune restriction et justifie l'interruption de l'étude de la Torah (Ket.17a), s'applique également aux défunt non-juifs (*Yoreh Deah* 367,1). Les sages considèrent à cet égard que la charité sauve la personne de la mort dans ce monde et dans le monde futur¹⁹.

18. Le Talmud précise qu'il est obligatoire de prendre en charge l'inhumation d'un défunt sans famille, ni ami (*Meg*, 28b) et (*BQ*, 81 a).

19. Judah Loew Bezalel de Prague établit une série de *takkanot* – ordonnances qui avaient force de loi du point de vue halakhique – qui traitaient autant des problèmes matériels et financiers que de l'emplacement des « concessions » et des règles à respecter pour l'érection d'une pierre tombale.

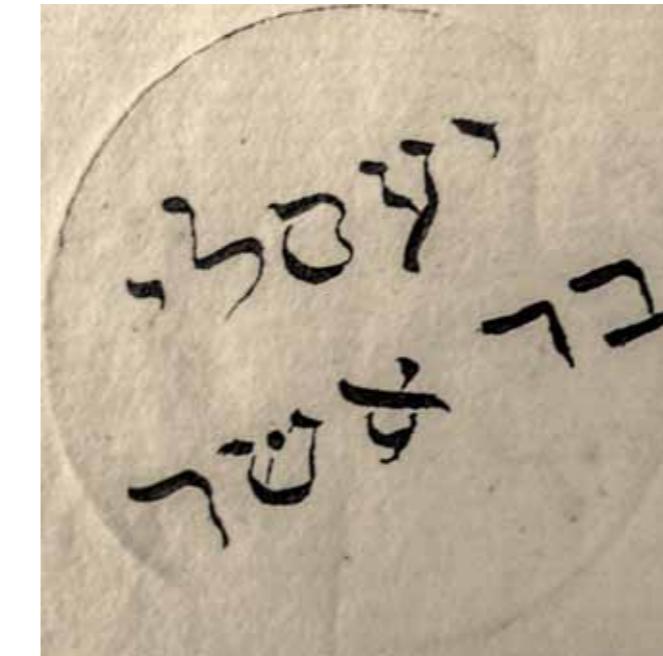
La hevra kadisha, société de bienfaisance
Étant donné l'importance de ce devoir religieux, chaque communauté fonde en son sein une *hevra kadisha*, une sainte confrérie ayant pour objectif principal de s'occuper des morts, de leur toilette et de leur inhumation. C'était un grand honneur d'être membre d'une telle confrérie, et il s'agissait souvent de personnalités illustres, d'érudits ou de personnes très aisées, choisies pour la soutenir. L'association reposait sur la participation de dix-huit membres qui tenaient les registres des inhumations. Les plus anciens de ces registres remontent au 13^e siècle. Selon Maïmonide, « on n'a jamais vu de communauté, si petite et si pauvre soit-elle, qui n'ait pas de caisse publique de charité » (*Moed katan*, 27), à entendre pour ses pauvres et pour ses morts.

Les membres de la confrérie commençaient leur devoir en veillant le malade la nuit de son agonie, récitant des prières à son chevet. Si le malade venait à décéder, ils prenaient en charge la toilette du défunt, *tohorah*, avant de s'occuper de l'enterrement et du repas de deuil et d'organiser des visites de consolation aux parents proches. Parmi les soins prodigues par la sainte confrérie figure en bonne place l'ensevelissement du mort. Lors de l'office funèbre, on fait réciter le « *kadish* des orphelins » à l'intention du mort. Le *tsiddouq ha-din*, qui désigne à la fois la cérémonie et la partie centrale de l'office, accueille la peine des endeuillés et les invite par la récitation de versets, à accepter la disparition de l'être cher, à réaffirmer leur foi en Dieu et en son Jugement.

En Belgique

La première mention d'une *hevra kadisha* organisée en Belgique ne remonte qu'au début du 19^e siècle à Bruxelles. Pourtant, il dut y avoir des associations d'entraide dans les différentes communautés du pays. Ceci est attesté par un document trouvé dans les archives de la Ville de Bruxelles, à savoir une médaille retrouvée à la fin du 18^e siècle dans la campagne de Wemmel, portant les lettres initiales בָּרְאַשְׁר et sur le revers בָּרְאַשְׁר que nous lisons : « Yesel bar Ashar. Compassion / Joseph fils d'Asser²⁰ ».

20. D'un diamètre de 3,5 cm, cette médaille en cuivre jaune fut découverte en 1777 par N. Van Haerdeweghe. La médaille est aujourd'hui introuvable,



Estampillage de la médaille de la *hevra kadisha* de Bruxelles, Archives de la Ville de Bruxelles.

Ce n'est qu'en 1833 que s'est constituée la Société Israélite de Bienfaisance de Bruxelles, société d'entraide organisée sous le patronage des syndics de la communauté, N. Messel, J. N. Maurice et A. Lazard, appelés aussi « maîtres des pauvres ». Le président et les maîtres des pauvres distribuent directement les secours jusqu'à un montant déterminé, pour les familles qui résident dans l'agglomération bruxelloise depuis au moins trois ans.

De 1840 à 1858, période qui nous intéresse dans le chef de Moïse Salomon Schott, on remarque les déclarations de décès et les signatures récurrentes de Joseph Lévi Van Goor agissant en tant qu'ordonnateur de la communauté. Teinturier jusqu'à son décès en mars 1863, à l'âge de 73 ans, Joseph Lévi est originaire de la ville

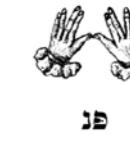
mais les Archives de la Ville de Bruxelles disposent d'une empreinte sur papier (AVB, Archives anciennes, Pièces d'intérêts littéraires artistiques, classe n°698).

de Goor où il est né en 1787, dans la province de l'Overijssel, alors sous juridiction des Provinces Unies. Fils de Kalman Levy Van Goor et Eels Abraham, Joseph est l'époux de Madeleine Morel décédée en avril 1834 à l'âge de 34 ans. Nous connaissons deux enfants issus du couple : Elisa (1829-1854) et Constant (1832-1860), qui deviendra « chef de station au chemin de fer d'Anvers à Gand ».

Le champ épigraphique de la sépulture de Moïse Salomon Schotten / Schott

Deux mains de *cohanim* sont gravées sur la partie supérieure de la stèle qui est coupée, tant du côté gauche que droit. La gravure fruste des mains de bénédiction (on ne perçoit que les poignets) est intéressante car elle vient confirmer l'ascendance cohanique mentionnée dans l'épitaphe par l'acronyme צִבְיָה du cohen *tsedek* – prêtre de justice. La gravure hébraïque est encore lisible et n'arbore qu'une ou deux fautes du lapicide : la lettre *nun sofit*, correspondant au « n » final de Choten / שָׁנָתֵן trop courte, s'apparente ici plus à la lettre *zain*. La lettre *beth* présente dans l'excipit חֲנַצְבָּה ressemble à la lettre *kav*.

67



שָׁה בָּה וְלִמְנָן שָׁאתָן בִּן
בָּה בְּסָלוֹתָרוֹ לְפָק
תְּנִצְבָּה

----- stèle cassée -----

[ICI] [REPOS]E MOÏSE SALOMON [...]

Né à Francfort S / [...]

DÉCÉDÉ À BRUXELLE [...]

Dimensions de la stèle : longueur totale : 128 cm., largeur : 55,5 cm., épaisseur : 5 cm.
Taille des caractères : 6 cm.
Taille des interlignes : 7 et 8 cm.

Traduction de l'hébreu : « Ici repose / [M]oïse fils de l'honorable Salomon Choten cohen *tsedek* / prêtre de justice [décédé le] 25 du mois de Kislev 606 selon le petit comput / Que son âme soit liée au faisceau des vivants (cf. 1 Samuel 25,29). »

Au vu de la taille et de la forme des deux morceaux de pierre bleue du Hainaut, nous pensons qu'il s'agit de la partie supérieure d'un monument de type « sarcophage ». La découverte dans le jardin de la rue Basse d'un des deux flancs trapézoïdaux en pierre bleue qui devait soutenir la pierre tombale confirme également cette hypothèse. En observant la découpe du champ épigraphique du côté droit – qui a oblitéré une partie des lettres hébraïques à l'initiale de chaque ligne et le « S » de Bruxelles dans la partie inférieure manifestement martelée –, il est probable que la pierre initiale ait fait l'objet d'une récupération.

68

Qui était Moïse Salomon ?

Les différentes archives belges et allemandes confirment qu'il s'agit bien de Moïse Salomon Schott / Schotten, né en 1774 à Francfort-sur-le-Main, fils de Salomon Löb Schott Cohen et de son épouse Bunle Beletje Oettingen Shuster²¹. De cette union sont issus cinq autres enfants : Rehle (Francfort, ? – 1776) ; Gudula (Francfort, 1773 – *ibid.*, 1849) qui épousera Moses Jantof Oppenheim ; Abraham (1776 – 1848) ; Aron Salomon (Francfort, 1778 – Amsterdam, 1846) ; Samuel Salomon (Francfort, 1781 – Amsterdam, 1853) qui épousera Louise Slave ; Benjamin Wolf Polak (1791 – 1859) dont seront issus Janette, Louis, Theodor, Frederica, et Salomon Samuel.

21. C. Kasper-Holtkotte, *Im Wettern Neues. Migration und ihre Folgen: deutsche Juden als Pioniere jüdischen Lebens in Belgien, 18./19. Jahrhundert*, Leiden, 2003, p. 208 ; Archives générales du Royaume, Registre de l'état civil de la Ville de Bruxelles, acte de décès n° 4432 du 24/12/1845.

Moïse Salomon est l'époux de Flore Gumpertz, dite « Blumche », née en 1778 à Francfort et décédée dans la même ville le 22 janvier 1824. Le couple aura sept enfants dont deux feront souche à Bruxelles : Jeanette (Francfort, 1800 – ?), Régine (Francfort, 1803 – Bruxelles, 1830), Léon Moïse (Francfort, 1804 – *ibid.*, 1848), Bernhard (Francfort, 1807 – Vienne, 1885), Anton (Francfort, 1808 – ?, 1825), Elisabetha (Francfort, 1812 – ?), Henriette (Francfort, 1815 – Bruxelles, 1879)²². Léon épousera Hélène Schloss (1814 – 1840) qui mettra au monde trois enfants : Salomon Louis (1836 – ?), Flora Hélène (Francfort, 1838 – Paris, 1913) et Philippe Louis (1839 – ?).

Les ancêtres de Moïse Salomon sont retracés jusqu'au 17^e siècle et attestés par la personne du rabbin Samuel ha Cohen Schotten (1644-1719), *gaon* de Francfort²³. Le musée juif de Francfort nous révèle quelques détails sur la vie de ce grand intellectuel : né à Schotten en 1644, il s'installera à Francfort-sur-le-Main en 1682 où il obtient le droit de résider, à la suite de son frère, marchand de vêtements et de draps qui l'avait précédé d'un an.

En 1685, Schotten est nommé doyen de la *yeshiva Zur Klause*, l'académie talmudique du Rocher, et rabbin du Landgraviat de Hesse-Darmstadt. De 1703 à 1704, il est nommé grand rabbin *ad interim* de la communauté de Francfort. On dit que lors de la pose de la première pierre de la synagogue reconstruite à la suite de l'incendie qui avait ravagé le ghetto juif de Francfort en 1711, le rabbin Schotten récita des prières en hébreu composées par ses soins. Il rédigea aussi en 1711 un traité sur plusieurs passages du Talmud dont l'un est intitulé *בָּם הַיְשׁוּעָת* / *Koss Hajeshuat*, « La coupe du Salut ». Ce personnage atypique est connu dans le monde rabbinique sous l'appellation acronyme de *Morsheirosch*, composé d'après *Moreinu Harav Shmuel Schotten Cohen*, notre maître le rabbin Samuel Schotten ha Cohen. Il était considéré de son temps comme le principal talmudiste érudit de Francfort, connu pour son style littéraire raffiné et précis, très apprécié de ses contemporains²⁴.

22. Henriette épousera David Michel Polak, veuf de sa sœur Régina décédée à Bruxelles à l'âge de 30 ans et 8 jours.

23. *Gaon* est un titre prestigieux se rapportant à celui qui exerce la présidence d'une académie talmudique.

24. « Schotten Samuel », in *Infobank Judengasse Frankfurt Am Main*,

Conservé aux Archives générales du Royaume, l'acte de mariage²⁵ de Régine Schott, la deuxième fille de Moïse Salomon, née à Francfort-sur-le-Main le 2 septembre 1803, nous renseigne sur son union avec David Michel Polak (originaire d'Amsterdam où il est né le 4 juin 1802) à Bruxelles le 24 octobre 1827. Le couple aura deux enfants : Florette (Bruxelles, 1828 – *ibid.* 1890) qui épousera Salomon Loewenstein et Emile David (Bruxelles, 1829 – 1879) qui épousera Marie Van Witsen.

La recherche exhaustive menée par l'historienne Cilli Kasper-Holtkotte sur la colonie allemande de Bruxelles, permet d'appréhender le réseau familial et professionnel des familles Benda, Berolzheimer, Deutz, Emden, Goldschmidt, Oppenheim, Messel, Neustadt, Rothschild, Ullmann et tant d'autres. Kasper-Holtkotte nous rappelle que Moïse Salomon exerce la profession d'agent de change, et se trouve être en relation d'affaires avec la famille des banquiers Oppenheim, entre autres, installés eux aussi à Bruxelles à la même époque. La sœur ainée de Moïse avait épousé Jantof Oppenheim (Francfort s/M., 1758 – *ibid.* 1826), père des banquiers Adolphe (1793 – Bruxelles, 1870) et Joseph (Francfort s/M., 1810 – Bruxelles, 1884)²⁶.

Moïse Salomon est décédé le 22 décembre 1845 au n° 23 de la rue Sainte Catherine à 11 h du soir, – nous ignorons chez qui – et inhumé le lendemain, c'est-à-dire le 23 décembre 1845, veille de la fête de Hanukkah²⁷ selon la coutume religieuse. Âgé de 72 ans et 6 mois, il résidait au moment de son décès au Nouveau Marché aux Grains, n° 7 (aujourd'hui Place éponyme) comme le déclare Joseph Van Goor, teinturier, âgé de 57 ans, domicilié à Bruxelles, et Théodore Schott, neveu du défunt, employé, âgé de 22 ans, domicilié à Bruxelles.

[En ligne], <https://www.judengasse.de/ehtml/P131.htm> (consulté le 21/01/2022).

25. Archives générales du Royaume, Registre de l'état civil de la Ville de Bruxelles, acte de mariage n° 721.

26. Adolphe Oppenheim quittera Francfort à l'âge de 15 ans pour venir s'installer à Bruxelles suivant l'exemple de son grand-père Salomon Löeb Schott et le frère de ce dernier, Wolf Löb Schott, partis seuls et très jeunes s'installer à Amsterdam (C. Kasper-Holtkotte, op. cit., p. 209).

27. Archives générales du Royaume, Registre de l'état civil de la Ville de Bruxelles, acte de décès n° 4432.

Après la fermeture de l'enclos de Saint-Gilles : le cimetière du Dieweg à Uccle²⁸

En 1866, la comtesse Coghen, propriétaire du quadrilatère qui dévale en direction de la carrière de Saint-Job, cède le terrain à la commune d'Uccle. Le quartier qui s'étend le long du Dieweg au 19^e siècle est un havre de paix où quelques châteaux et vastes demeures de villégiature bordent l'ancienne forêt de Soignes.

Ouvert en 1868, sur les hauteurs de la commune, le long du chemin nommé *Die weg* (d'après le nom de l'ancien *diverticulum* romain) pour « résoudre » le problème de la hausse des inhumations après l'épidémie de choléra de 1866, le nouveau cimetière succéde à l'enclos qui entourait l'Église Saint-Pierre depuis le 18^e siècle. Les premières inhumations se font sur un hectare, soixante et onze ares et trente-neuf centiares. Il est agrandi à trois reprises (1902, 1906 et 1923). Une saturation apparaît dès 1927. Désaffecté officiellement en 1945, ce n'est que treize ans plus tard que le site du Verrewinkel, situé en amont sur l'autre versant de la commune, prendra le relais²⁹.

La partie juive du cimetière

Après différentes tentatives et solutions provisoires dans les communes de Koekelberg, Hoeilaart, Nivelles, Etterbeek, Saint-Josse et Saint-Gilles, c'est finalement à Uccle-lez-Bruxelles en 1879 qu'un accord durable avec l'administration communale d'Uccle est établi³⁰. C'est sans nul doute en raison de ses liens d'amitié avec le grand-rabbin Astruc et de ses idéaux maçonniques³¹

28. Ph. Pierret, *Mémoires, mentalités religieuses, art funéraire : la partie juive du cimetière du Dieweg (19^e – 20^e siècle)*, Paris-Louvain, 2004.

29. Le dessinateur Hergé (1924 – 1983), créateur du personnage de bande dessinée Tintin, et le violoniste Philippe Hirshhorn (1946 – 1996), lauréat du concours Reine Élisabeth en 1967, y ont été inhumés par dérogations royales.

30. E. A. Astruc, « La question des cimetières en Belgique », *Archives Israélites*, t. 34, Paris, 1874, p. 201-204.

31. Plusieurs membres et responsables de la communauté avaient rejoint des loges bruxelloises qui jouaient un rôle de « canal d'intégration » facilitant la rencontre avec les milieux chrétiens. Le grand-rabbin Astruc était par ailleurs membre de la loge « Renaissance par les émules d'Hiram », foyer d'idées républicaines, (M. Graetz, *Les Juifs en France au XIX^e siècle. De la Révolution française à l'Alliance Israélite Universelle*, Paris, 1989, p. 308).

69

que le bourgmestre Louis Defré (Louvain, 1814 – Uccle, 1880) accéde à la demande d'inhumer tous les parents ou successeurs d'un des demandeurs en concession dans le cimetière d'Uccle³².

La parcelle de la section « B », comprise entre les bornes n°68 et n°96, figure à peu de choses près un « carré juif » comme on en trouvait à la même époque en France et en Allemagne. Cette parcelle, malgré les réticences de la part de certains membres de la communauté, rencontre un franc succès à en juger par le nombre de personnes inhumées dans les trente premières années. Une allée de la section « E » accueillera aussi quelques stricts observants au début du 20^e siècle. La première sépulture de cette allée est celle de Mayer Polosinski (1855 – 1915), fondateur et président de la Communauté orthodoxe de Bruxelles (section E, borne 66, concession n°2828).

Si les Juifs plus libéraux, choisissent d'être inhumés dans le cimetière général de Bruxelles, ouvert à tous depuis 1877, sur la commune d'Evere, nombre de personnes proches de l'orthodoxie et de la stricte observance trouvent alors une solution plus conforme à la tradition dans les cimetières hollandais de Putte³³ (Brabant

70

septentrional) et d'Eijsden (Limbourg)³⁴. La Communauté orthodoxe d'Anvers pour sa part fonde sa propre société d'inhumation la *Hevra kadisha Machsike-Hadas* et acquiert une parcelle de terrain distincte au cimetière de Putte en 1912. Cette parcelle aurait aussi accueilli quelques orthodoxes de la communauté de Bruxelles.

Malgré la proximité du cimetière du Dieweg par rapport à la rue Basse, et après avoir examiné attentivement le fichier des concessions du cimetière, il apparaît à ce jour que la pierre de Moïse Salomon Schotten n'a jamais été en relation avec la partie juive du cimetière ucclois. Et ce bien que sa fille cadette Henriette Schotte (Francfort, 1815 – Bruxelles, 1879) y repose, au sein de la section B, borne n°92, concession n°121. La concession de 2 m² a été octroyée à « Lovenstein, Bruxelles, rue Locquenhiel (sic) ». Il ne peut s'agir que de Salomon Loewenstein (sic), négociant, originaire de Hovestadt en Prusse (aujourd'hui en Rhénanie du Nord Westphalie), époux de Florette Polak, la fille de David Michel Polak et de Régine Schott. Salomon Loewenstein (1828 – 1887) est donc le neveu par alliance de la défunte Henriette dont nous avons déjà parlé, mentionnée dans un certificat de mariage³⁵ et un acte de mariage³⁶.

32. Louis Defré (1816-1880) était membre de la loge « Les Amis Philanthropes » (R. Desmedt, « La question des cimetières et les francs-maçons bruxellois (1861 – 1871) », *Problèmes d'histoire du Christianisme*, IX, 1980, p. 139).

33. G. Geerts, « Joodse begraafplaatsen te Putte », *Polderheem*, XIII-I, 1978, p. 17.

34. L'inventaire des monuments et épitaphes du 19^e siècle à Eijsden dénombre une trentaine de personnes inhumées à partir de 1827.

35. Certificat pour contracter mariage du 26/07/1878 au nom de « Loewenstein, Régina-Henriette, sans profession, célibataire, née à Bruxelles le 01/10/1856, demeurant rue de Locquenghien, n°31, à Bruxelles », document délivré par le commissaire de police de Bruxelles, 3^e division.

36. Archives générales du Royaume, Registre de l'état civil de la Ville de Bruxelles, acte de mariage n°1137, en date du 16/10/1855.



Stèle de Henriette Polak, née Schotte, cimetière du Dieweg © Ph. Pierret.

71



72

Page de garde de l'album souvenir d'Isabella Errera (MJB, Fonds Errera, boîte 35).

Isabella Errera et l'Œuvre d'assistance aux prisonniers Italiens déportés en Belgique. Des archives inédites éclairent un épisode oublié de la Première Guerre mondiale

par Pierre Lannoy, Université libre de Bruxelles

Aliété dans une chambre de la clinique du docteur Bastianelli à Rome, un lieutenant de l'armée italienne, blessé de guerre, rédigea le 10 mars 1919 cette courte lettre en français à l'attention d'Isabella Errera :

« Madame très distinguée,

Votre nom est cher et aimé à tous les Italiens pour ce que vous avez fait à nos malheureux soldats prisonniers et conduits chez vous par les bourreaux allemands.

Notre gratitude pour vous, pieuse bienfaitrice, est infinie et ne trouve pas de mots. J'espère qu'il soit suffisant pour vous qu'au nom de mes camarades soldats d'Italie qui se sont battus pour la grandeur de la Patrie bien aimée et pour la victoire de la justice je rende un sincère hommage à la distinction de votre noble cœur et de votre âme généreuse, qu'avec respect je vous baise la main et je vous dise : gran merci, madame, je vous aime de tout mon cœur parce que vous avez bien mérité de la Patrie – Vive la Belgique !!

Agréez, madame, mes salutations les plus chaleureuses et les sentiments de mon cœur. »

Le même jour exactement, à Bruxelles, Isabella Errera assistait à la séance de dissolution de l'Œuvre d'assistance aux prisonniers Italiens déportés en Belgique, qui avait été créée à son initiative dix mois plus tôt. Ainsi, de manière simultanée dans les capitales

des deux pays qu'elle a concernés, se tourne une page presque totalement oubliée de la vie de « Madame Paul Errera », l'épouse de celui qui était alors bourgmestre d'Uccle (il le fut de 1912 à 1921) et professeur de droit à l'Université libre de Bruxelles (dont il avait été recteur de 1908 à 1911).

Nous avons trouvé ces deux informations dans les archives du fonds Errera conservé depuis 2013 au Musée Juif de Belgique¹. On connaît la Florentine Isabella Errera-Goldschmidt (1869-1929) pour ses publications érudites sur la peinture, pour ses collections d'étoffes qu'elle léguera aux Musées royaux des Beaux-Arts, pour son animation d'un salon mondain particulièrement influent, ou encore pour ses activités caritatives et patriotiques durant la Première Guerre mondiale – sa « résistance tant effective que spirituelle » à l'occupant lui valant trois mois d'incarcération par l'autorité allemande en 1917 et une décoration du gouvernement belge (la Croix civique de première classe avec raie d'or) pour son œuvre en faveur des réfugiés et nécessiteux affluent dès 1914 dans la capitale². Néanmoins, à ce jour, les documents

1. A. Cherton, « Un don exceptionnel d'archives familiales. Le fonds Errera (XIX^e et XX^e siècles) », *MuséOn. Revue d'art et d'histoire du Musée Juif de Belgique*, 2013, 5, p. 24-45.

2. P. Bautier, « Errera (Isabelle) », *Biographie Nationale*, tome 31, Bruxelles, 1961, p. 328-332; J. Gérard, *Ces Juifs qui firent la Belgique*, Braine-l'Alleud, 1990, p. 113-117; « Goldschmidt Isabella (1869-1929) », In É. Gubin, C. Jacques, V. Piette et J. Puissant (dir.), *Dictionnaire des femmes belges : XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, 2006, p. 279-280; Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs, *Uccle et la Grande Guerre*, Uccle, 2018; D. Dratwa, « Ombres et lumières de la judaïcité belge dans la Grande Guerre », *Tsafon. Revue d'études juives du Nord*, 75, 2018, p.116.

73

concernant son action envers ses compatriotes italiens exploités en Belgique durant la guerre 1914-1918 sont restés inexploités. Pourtant, les deux ensembles de pièces se rapportant à cet épisode (la boîte n°28 avec ses lettres et articles datant de 1918-1919 et la boîte n°35 avec son grand album photographique) recèlent des informations uniques sur le sort réservé à ces prisonniers et sur la sollicitude de la population belge à leur égard, dont Isabella Errera fut l'âme et la main.

L'exil des prisonniers italiens vers la Belgique, 1917-1918

Les circonstances exactes de la présence de prisonniers italiens en Belgique en 1918 sont restées largement méconnues jusqu'à la parution de trois études récentes, dont la nôtre. Nous avons pu établir que ces soldats italiens furent capturés en Italie lors de l'offensive austro-allemande dite de Caporetto, qui fit rage du 24 octobre au 12 novembre 1917. La débâcle de l'armée italienne lui causa la perte de 300.000 hommes capturés par l'ennemi. La moitié d'entre eux fut expédiée en Allemagne, constituant 22 commandos de travail, envoyés entre décembre 1917 et février 1918 à l'arrière du front français ; en mars 1918, 70 autres compagnies de prisonniers italiens furent encore envoyées sur le front ouest par l'armée austro-hongroise, soit un total théorique de 25.000 hommes. Déployées sur tous les territoires occupés (France, Belgique et Grand-Duché de Luxembourg), ces compagnies restèrent à disposition des armées allemandes jusqu'à l'armistice. En Belgique, on dénombra une trentaine de camps de prisonniers italiens, dont un tiers dans la seule province de Flandre occidentale³.

Portrait d'Isabella Errera figurant dans l'Album Souvenir du camp des soldats italiens prisonniers à Andenne, non daté (MJB, Fonds Errera, boîte 35).

3. F. Descamps, J. Vancoillie et L. Vandeweyer, *Ten oorlog met schop en houweel. Bijdragen over de hulptroepen van de genie van het Belgische, Duitse en Britse leger tijdens de Eerste Wereldoorlog*, Ypres, 2009 ; D. Vanyacker, L. Devlieghere, M. Glorieux et G. Ossieur, *Al nostri gloriosi morti. Lénigme de la présence des soldats italiens en Belgique pendant la Première Guerre mondiale*, Ypres, 2019 ; P. Lannoy, « De Caporetto à Robermont. Les itinéraires des prisonniers de guerre italiens en Belgique pendant et après la Première Guerre mondiale », *Revue belge d'histoire contemporaine*, LI-4, 2021, p. 66-98.

Un album photographique exceptionnel

Lové dans un coffret cartonné, un ouvrage imposant (42 x 50 cm) orné du blason de la maison de Savoie, l'emblème de la famille royale italienne, et de liserés aux couleurs nationales belges, porte le titre *Album Souvenir du camp des soldats italiens prisonniers à Andenne 27 janvier - 29 novembre 1918*. Il contient 65 photographies originales, disposées sur 16 pages, rehaussées d'enluminures dessinées à la main. Désormais digitalisées et accessibles en ligne (www.pdgif1918.be), ces images donnent à voir trois groupes de protagonistes.



Premièrement, les prisonniers italiens. Plusieurs clichés ont été pris dans la cour de la fabrique qui leur servait de cantonnement, les hommes prenant la pose, en groupe, devant l'appareil. Une deuxième série de photographies montre des prisonniers devant un portail métallique, probablement celui qui fermait l'accès au site où ils étaient détenus. L'album contient également une vue intérieure du bâtiment, donnant à voir le hangar servant de dortoir et de réfectoire. Une seule photographie montre les prisonniers au travail, dans une carrière : 28 d'entre eux, tenant des masses, sont assis devant les blocs de pierre qu'ils sont occupés à débiter, entourés de quatre gardiens allemands et deux ouvriers civils. On trouve aussi quatre portraits réalisés en studio, devant

un décor artificiel. Trois datent vraisemblablement d'avant la guerre, mais le dernier montre un homme en tenue de prisonnier (on distingue son brassard numéroté et différentes pièces de tissu raccommodées sur sa tunique) ; ce cliché a donc été pris en 1918, soit au cours de sa captivité, soit entre le jour de l'armistice et le départ définitif des Italiens. Une autre page contient les clichés des sépultures de cinq soldats italiens dans le cimetière de Belgrade à Namur, tous décédés en captivité, dont l'un à Andenne le 5 février 1918. L'album se referme sur un dessin représentant le départ des prisonniers le 29 novembre 1918 à bord d'un bateau-vapeur mis à disposition par l'administration du service fluvial Namur-Andenne et pavoisé aux couleurs belges et italiennes.



Groupe de soldats italiens détenus à Andenne en 1918 (MJB, Fonds Errera, boîte 35).

Deuxièmement, les civils andennais. L'album révèle la composition et l'action du comité local qui porta assistance aux prisonniers italiens. La plupart des visages sont ceux des marraines de guerre, recrutées parmi les dames de la localité. Chacune ayant adopté un « filleul » parmi les prisonniers, ces « marraines » veillèrent sur leur sort en procédant à des collectes de fonds, de nourriture et de vêtements, en les distribuant à l'intérieur du camp et en organisant des activités permettant aux prisonniers d'en sortir ponctuellement. L'album abonde de photographies montrant ces marraines de tous âges, dont les identités nous restent pour la plupart inconnues. Seules sont présentées leurs deux doyennes et leur présidente, Gabrielle Moncheur de Rieudotte (1877-1944), dont le père fut sénateur, conseiller provincial et échevin de la

ville d'Andenne. Après son décès en 1905, une artère de la localité fut baptisée rue Moncheur, le long de laquelle se trouvent les installations des fonderies fondées et gérées par sa famille, et où furent logés les prisonniers italiens depuis leur arrivée en janvier 1918. C'est sans doute pour cette raison que Mlle Moncheur de Rieudotte assura le rôle de présidente du comité qui leur porte assistance. Si tout l'album cherche à garder le souvenir de la rencontre entre « les Marraines d'Andenne et leurs filleuls italiens », aucune d'entre elles ne se retrouve sur un même cliché avec leurs protégés. Sans doute la chose leur était-elle interdite par les gardiens allemands. Cependant, la composition de l'album cherche à rapprocher les prisonniers et leurs marraines en plaçant leurs portraits côté à côté tout au long des pages.



Page finale de l'Album Souvenir représentant le départ des ex-prisonniers italiens le 29 novembre 1918, dix mois exactement après leur arrivée à Andenne, à bord d'un bateau-vapeur qui remontera la Meuse jusqu'à Namur (MJB, Fonds Errera, boîte 35).



Un groupe de marraines andennaises, dans le parc du château Cobegge (aujourd'hui disparu), illustrant leur contribution de couturières au profit des prisonniers italiens (MJB, Fonds Errera, boîte 35).



L'Album Souvenir rend hommage aux figures bienfaitrices envers les prisonniers italiens: Franz Derenne, Joseph Monique et Paul Errera (MJB, Fonds Errera, boîte 35).

Enfin, un troisième ensemble est composé de notables et de personnalités. Outre les couples royaux belges et italiens, les premières pages de l'album présentent les portraits de Joseph Monique (président de la section andennaise du Comité national de Secours et d'Alimentation), Franz Derenne (agent consulaire d'Italie à Namur) et Paul Errera. La photographie d'Isabella occupe une page entière, privilège unique réservé à celle qui joua le rôle central dans l'assistance aux militaires italiens détenus à Andenne. Comme le montre la correspondance conservée dans ses archives, son action concerna bien d'autres localités belges.

Une liasse de lettres fort instructives

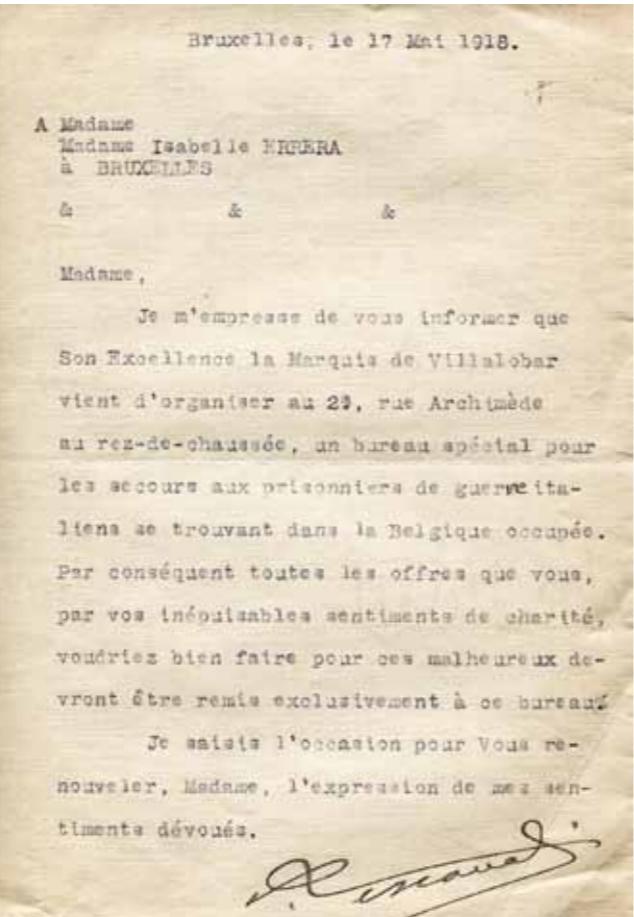
La boîte n°28 contient 27 lettres couvrant la période de mai 1918 à mars 1919 (dont une signée par Isabella, les autres lui étant adressées) dévoilant les modalités de création et de fonctionnement de ce qui fut appelé officiellement l'*Oeuvre d'assistance aux prisonniers Italiens déportés en Belgique*, dont Andenne fut un des lieux d'intervention. L'idée de sa constitution fut avancée par Paul-Emile Janson (1872-1944), avocat et député libéral (et futur ministre de la Guerre), dans une lettre du 2 mai 1918, quelques temps après qu'Isabella l'avait mobilisé pour faire acheminer des secours aux soldats italiens détenus à Muizen, près de Malines, où ils étaient arrivés en janvier 1918. L'*Oeuvre* fut fondée deux semaines plus tard, sous les auspices du Marquis de Villalobar qui, par ailleurs, veillait – désormais seul avec l'ambassadeur des Pays-Bas Maurits van Vollenhoven – aux destinées du Comité national de Secours et d'Alimentation créé dès 1914⁴.

Les autres lettres, toutes ultérieures,
émanent des interlocuteurs suivants :

78

– de civils belges, relais locaux d'Isabella entretenant un contact direct avec les prisonniers: Isidore Huberty (bourgmeestre de Champlon de 1911 à 1938), qui veillait au sort des prisonniers détenus à Mochamps, dans la forêt de Freyr (1 lettre); Jane Lenoir, de Huy (1 lettre), qui, entre autres choses, remercia Isabella au nom des prisonniers pour les «superbes photos qui seront j'en suis certaine accueillies avec joie et leur seront un précieux souvenir des quelques bonnes heures dont ils nous ont reparlées», indiquant en toute vraisemblance une visite d'Isabella à Huy, munie d'un appareil photographique; H. Liévin, secrétaire communal à Quenast, qui s'occupait des prisonniers italiens exploités dans les carrières de porphyre (1 lettre); Jeanne Van Delft (1868-1931), résidant à Muizen, et qui porta assistance aux prisonniers détenus en bordure de l'Arsenal ferroviaire, non loin de sa propriété, jusqu'à leur départ pour Anvers en juillet 1918, où elle ira encore régulièrement leur rendre visite (3 lettres).

4. A. Henry, *Le ravitaillement de la Belgique pendant l'occupation allemande*, Paris, 1924.



ettre du 17 mai 1918 informant Isabella Errera de la création d'un « bureau spécial pour les secours aux prisonniers de guerre italiens se trouvant dans la Belgique occupée » par l'ambassadeur d'Espagne à Bruxelles, le Marquis de Villalobar (M.U. Fonds Errera, boîte 28).

– de deux civils italiens établis en Belgique, jouant le rôle d'informateurs et de coursiers pour Isabella. Le premier est Gaetano Giacomini, un négociant en vins et spiritueux installé à Bruxelles (au 13 rue des Chartreux) depuis les années 1890 et qui, en 1912, avait repris la maison Cirio, dans la rue de la Bourse, haut-lieu bruxellois de la gastronomie italienne fréquenté par une clientèle aisée, dont vraisemblablement la famille Errera⁵. Président de la Società Italiana Operaia i Mutuo Soccorso

fondée à Bruxelles en 1891, membre de la Chambre de commerce de Bruxelles, son nom apparaît parmi les donateurs à la souscription nationale organisée en août 1914 au profit de la Croix-Rouge de Belgique⁶. En 1918, il devient « Rapporteur et Caissier » de l'*Oeuvre*. Jane Lenoir le présente comme « le dévoué intermédiaire », et Janson dit de lui : « tumultueux, huileux et sympathique, comme tout vrai Italien – Il se chargera avec joie de répartir et d'expédier vos dons suivant les besoins ». L'autre homme de main d'Isabella est Arturo Pandozzi, un représentant de commerce installé à Namur, au 22 de la rue Gaillot, qui lui transmet de nombreuses informations au sujet des prisonniers du Namurois et du Luxembourg. Un document de la ville d'Andenne d'avril 1919 dira de lui qu'il « s'est spécialement occupé de ses compatriotes⁷ ».

– des soldats italiens eux-mêmes, dont neuf lettres ont été conservées. Six furent rédigées durant leur captivité et envoyées depuis divers lieux de détention (Anvers, Huy, Libramont et Mochamps). Elles constituent des documents exceptionnels, fournissant des détails instructifs sur leur arrivée et leurs déplacements en Belgique, ainsi que sur l'organisation quotidienne de leur séjour et les demandes qu'ils adressent à leurs bienfaitrices. Trois autres lettres sont postérieures à leur rapatriement en Italie, exprimant la gratitude des prisonniers à la « Gentillissima Signora » de Bruxelles.

La même boîte d'archives contient également deux listes nominatives de prisonniers. L'une provient de Huy et signale qu'au château de Neuville-sous-Huy «leur nombre est très variable. Le 21 août 1918, il y en avait 240». Le document précise les noms de 28 d'entre eux, affectés au «bureau» gérant le camp du château ou au local de réception des colis, situé dans le centre de Huy.

5. O. de Maret, «Les débits de boissons, restaurants et commerces alimentaires italiens à Bruxelles avant la Première Guerre mondiale», in A. Morelli (dir.), *Recherches nouvelles sur l'immigration italienne en Belgique*, Bruxelles, 2016, p. 38.

6. M. Dumoulin, *Hommes d'affaires et financiers italiens en Belgique de l'Unité (1861) à 1925*, Louvain-la-Neuve, 1989, p. 14.

7. Ville d'Andenne, « Liste des soldats appartenant aux Armées Alliées,

décédés sur le territoire de cette commune, dont les actes de décès ont été régulièrement dressés », 19 avril 1919 (Bibliotheca Andana, 1^{re} Guerre Mondiale 1914-1918, https://www.bibliotheca-andana.be/?page_id=161208).

Egugia signora.
Partendo dal felijo ricordiamo
con riconoscenza, chi nell'ora
della sventura ci fu di aiuto
e conforto. Grazie rimarrà nel
nostro cuore la permanenza nel
vostro caro paese. Mi faccio invi-
tare a nome di tutti gli
italiani prigionieri in Silba
monte ribolpatori a nome di
tutti i pice sinceri ringraziamenti

Con affezio.
Per gli italiani
Sig. M. Gentilotti Carlo

Lettre de remerciement adressée à Isabella Errera par les prisonniers italiens détenus à Libramont, à l'occasion de leur évacuation par les Allemands quelques jours avant l'armistice du 11 novembre 1918 (MJB, Fonds Errera, boîte 28)

L'autre liste fournit les noms de 135 prisonniers détenus à la caserne Saint-Georges à Anvers, une mention manuscrite d'Isabella précisant que celle-ci fait « pour le moment » fonction d'hôpital. On y trouve le nom de Mario Bosisio, un canonnier originaire de Milan qui, après sa capture le 28 octobre 1917 à proximité d'Udine, fut envoyé en février 1918 dans un camp à Olloy-sur-Viroin,

près de la frontière française. Dans le récit qu'il rédigea après la guerre, il précise qu'il fut transféré à Anvers en juillet 1918, « à l'hôpital des prisonniers alliés, établi dans une ex-caserne belge d'infanterie » pour y être soigné d'une fièvre étrange, particulièrement contagieuse⁸. La liste que reçut Isabella fut donc établie après cette date.

Enfin, la boîte 28 contient un bilan de l'action de l'*Oeuvre* dressé lors de sa dissolution en mars 1919 (4 pages ronéotypées). Outre les quantités exactes de vêtements, de cigarettes et d'objets distribuées aux prisonniers et le montant total des dépenses faites en leur faveur (plus de 250.000 francs belges), il précise les lieux visités et les personnalités locales responsables : « Nous ne saurions assez payer notre tribut de profonde gratitude envers tous ceux qui, dans un noble élan de patriotisme et de confraternité, ont secouru nos braves. Tous nos hommages vont, en la circonstance, à Monsieur et Madame Paul Errera de Bruxelles, à Madame Van Delft de Muysen, à Madame Simon de Landen, à Madame Vanderperre de Rebecq, à Mademoiselle Lenoir de Huy, à Monsieur Monrique d'Andenne, à Monsieur Liévin de Quenast, à Monsieur Parent de Libramont, à Monsieur Huberti de Champlon, à Monsieur Distèque de Neuville-sous-Huy, à Monsieur Dupuis d'Acoz qui ont tous pris à cœur d'organiser dans leur région, les Comités de secours et de soutien à nos prisonniers ». Particulièrement précieuse pour l'historien, cette liste permet de reconstituer le réseau de l'*Oeuvre*, dont les lettres conservées par Isabella ne donnent qu'une image partielle. La place manque ici, bien évidemment, pour brosser le portrait de tous ces protagonistes.

La fin du calvaire, puis les hommages

À côté de son implication dans les démarches publiques de l'*Oeuvre*, Isabella Errera mena également une activité clandestine en faveur des prisonniers italiens exilés en Belgique, utilisant son hôtel en bordure du parc Royal pour y cacher « bon nombre de prisonniers italiens

échappés de camps allemands », avant de les faire accéder aux Pays-Bas⁹. Si ses propres archives sont muettes à ce sujet, c'est sans doute parce qu'Isabella se montra prudente par suite de son arrestation, pour le même motif, en juillet 1917. À ce jour, les filières empruntées par ces évadés italiens, ainsi que le nombre d'hommes concernés, restent totalement inconnues.

Après l'armistice, Isabella ouvrit encore ses portes aux prisonniers italiens, officiellement libres depuis le 11 novembre 1918. Le récit de Mario Bosisio en atteste à nouveau. Après son séjour à Anvers, il fut renvoyé aux carrières de Quenast. Abandonné par ses gardiens le 12 novembre à Louvain alors qu'il était évacué avec ses camarades d'infortune, il rejoignit la capitale quelques jours plus tard et y fut accueilli par le Comité National de Secours et d'Alimentation rue Cantersteen, puis hébergé dans un bâtiment situé au 15 avenue Marnix. Accompagné par un certain Jean Sedyn, il visita le centre-ville (dont le Manneken-Pis !), découvrit la cathédrale Sainte-Gudule (dans laquelle, signale Bosisio, le cardinal Mercier « célébra un Te Deum d'action de grâce pour la victoire des Alliés » le 23 novembre), assista au retour triomphal du bourgmestre Adolphe Max sur la Grand-Place le 17 novembre, avant d'être convié à suivre l'entrée du roi Albert dans la capitale libérée. Il raconte : « Par la volonté expresse d'une dame aristocratique de noble lignée (dont je ne me souviens malheureusement pas du nom), nous furent invités à assister au défilé depuis son balcon au centre de la ville. Le matin de bonne heure, nous avons été reçus avec grands honneurs par une foule d'invités ». De toute évidence, c'est bien chez Paul et Isabella Errera que Bosisio et deux camarades se retrouvent en cette journée historique du 22 novembre 1918. Il poursuit : « Vers dix heures du matin, les premières troupes belges firent leur entrée festive. Après quelques heures d'un défilé spectaculaire, rendu encore plus impressionnant par les nombreuses troupes alliées, la foule, pressentant l'imminence du passage de son Roi bien-aimé, était devenue encore plus excitée. Puis la musique s'est fait entendre, et les marches glorieuses se sont mises à vibrer au gré des vents, tandis qu'un

8. M. Bosisio, *La Via Crucis di un prigioniero*, documento DG/90, p.63 (tapuscrit inédit conservé à la Fondazione Archivio Diaristico Nazionale à Pieve Santo Stefano, Arezzo).

9. *L'Eco d'Italia*, 31/08/1919, p. 4.

enthousiasme frénétique déferlait parmi la foule, telle une vague irrésistible. Le roi Albert avançait sur un tapis de fleurs jetées depuis tous côtés, saluant respectueusement son peuple et dirigeant avec beaucoup d'habileté son cheval d'un blanc pur, un peu effrayé par ces jets incessants. Au fur et à mesure qu'il avançait, de nombreux spectateurs brisaient les cordons immédiatement après son passage pour courir vers le monarque, et les plus rapides purent baisser la main qu'il leur tendait. Les soldats avaient beaucoup à faire pour maintenir l'ordre. La reine et les princes royaux suivaient également à cheval, à courte distance. Puis défilèrent une multitude d'officiers belges et alliés dans tous les uniformes, parmi lesquels quelques officiers italiens. Pendant qu'ils passaient, j'ai agité avec passion le drapeau tricolore qui m'avait été gentiment donné plus tôt. La procession triomphale a duré plusieurs heures¹⁰ ». Après un séjour de trois semaines, Bosisio quitta définitivement Bruxelles pour rejoindre sa patrie. Écrites quelques années plus tard, on sent ces lignes encore emplies de l'émotion qu'avait suscité chez lui ce moment extraordinaire qu'Isabella Errera lui avait donné l'occasion de vivre, après tant de souffrances endurées.

Jusqu'à la fin de l'année 1918, la presse bruxelloise signala régulièrement le passage de prisonniers italiens et alliés, rapatriés des camps allemands. Les derniers ex-prisonniers furent évacués de Bruxelles en février 1919 à bord d'un train-hôpital affrété par l'armée italienne¹¹. Dans ce contexte, l'*Oeuvre* chère à Isabella devint obsolète et fut officiellement dissoute le 10 mars 1919, comme le précise le bilan dressé par Giacomini. En ce même mois de mars 1919, le chargé d'affaire de la Légation italienne à Bruxelles adressa des remerciements officiels à Isabella et lui exprima son admiration pour son action au nom des nombreux « ex-prisonniers de guerre aujourd'hui rapatriés et disséminés en diverses régions d'Italie ». Deux articles parus à la même période évoquèrent également son œuvre : l'un dans une revue féminine italienne (dont Isabella conserva un exemplaire dans ses archives), l'autre dans un journal de la colonie

10. M. Bosisio, op. cit., p. 92-93.
11. *L'Événement illustré*, 22 février 1919, n°174, p. 66.



La Joyeuse Entrée du couple royal belge à Bruxelles le 22 novembre 1918 (ici rue de la Loi) à laquelle plusieurs ex-prisonniers italiens assistèrent depuis le balcon de l'Hôtel Errera situé rue Royale, n°14 (carte postale non circulée, éd. Nels, Bruxelles, coll. de l'auteur).

italienne de Bruxelles¹². En novembre 1919, Isabella fut décorée de la médaille d'argent de la Croix-Rouge italienne¹³. D'autres membres de l'*Oeuvre* furent aussi mis à l'honneur : le 1^{er} janvier 1920, Jeanne van Delft fut décorée de la croix *Pro Ecclesia et Pontifice*, la plus haute distinction pontificale pouvant être attribuée à une femme, « pour son dévouement et sa charité envers les prisonniers italiens pendant l'occupation¹⁴ ». À Huy, une cérémonie fut organisée le 1^{er} novembre 1921 pour « remettre solennellement les décorations accordées par le gouvernement italien à dix d'entre ceux des Hutois qui s'étaient particulièrement dévoués pour les prisonniers italiens¹⁵ », parmi lesquels se trouvaient Jane Lenoir et Urbain Distèque, mentionnés dans les documents Errera.

12. Serena, « Il cuore delle donne belghe », *La Donna nei Campi*, I, fasc. II, 20 Marzo 1919, p. 10; *L'Eco d'Italia*, 31/08/1919, p. 4.

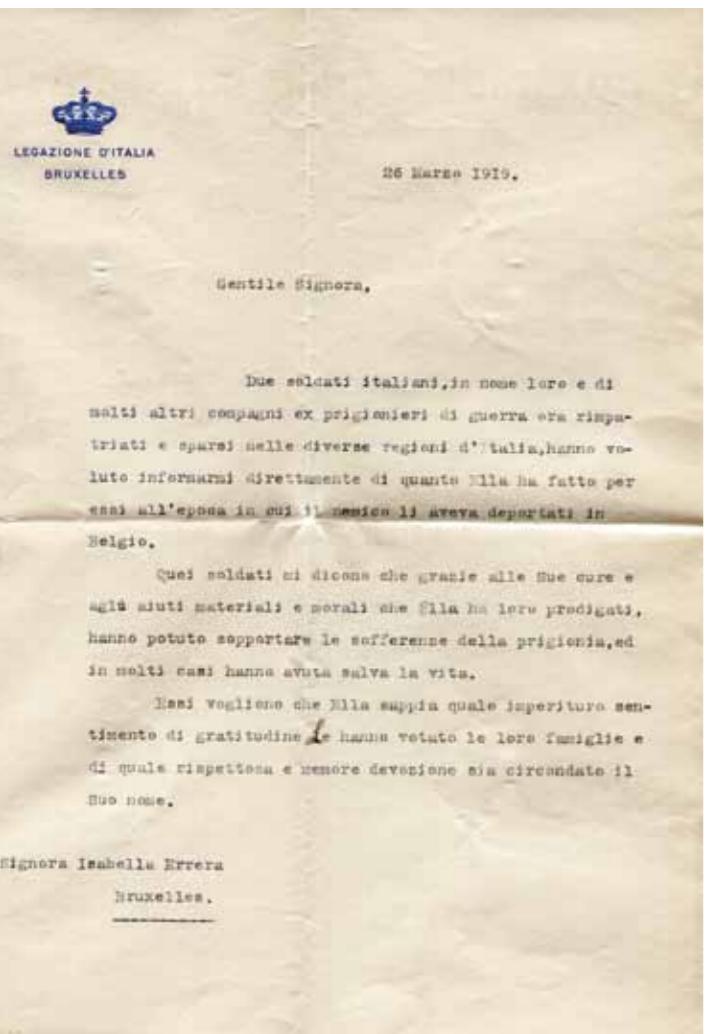
13. *L'Eco d'Italia*, 30/11/1919, p. 3. Ses archives, néanmoins, ne contiennent aucun document à ce sujet.

14. *La Libre Belgique*, 02/01/1920, p. 4.

15. *Le Journal de Bruxelles*, 07/11/1921, p.3; *Le Vingtième Siècle*, 07/11/1921, p. 3.

Conclusion

Les archives d'Isabella Errera relatives aux prisonniers italiens de la Grande Guerre s'avèrent particulièrement riches d'enseignements à propos d'une réalité historique restée en grande partie ignorée¹⁶. On y découvre le fonctionnement de l'Œuvre qu'elle fonda et dirigea



Lettre de remerciements adressée à Isabella Errera le 26 mars 1919 par la Légation d'Italie à Bruxelles, au nom de soldats italiens retenus prisonniers en Belgique en 1918 (MJB, Fonds Errera, boîte 28).

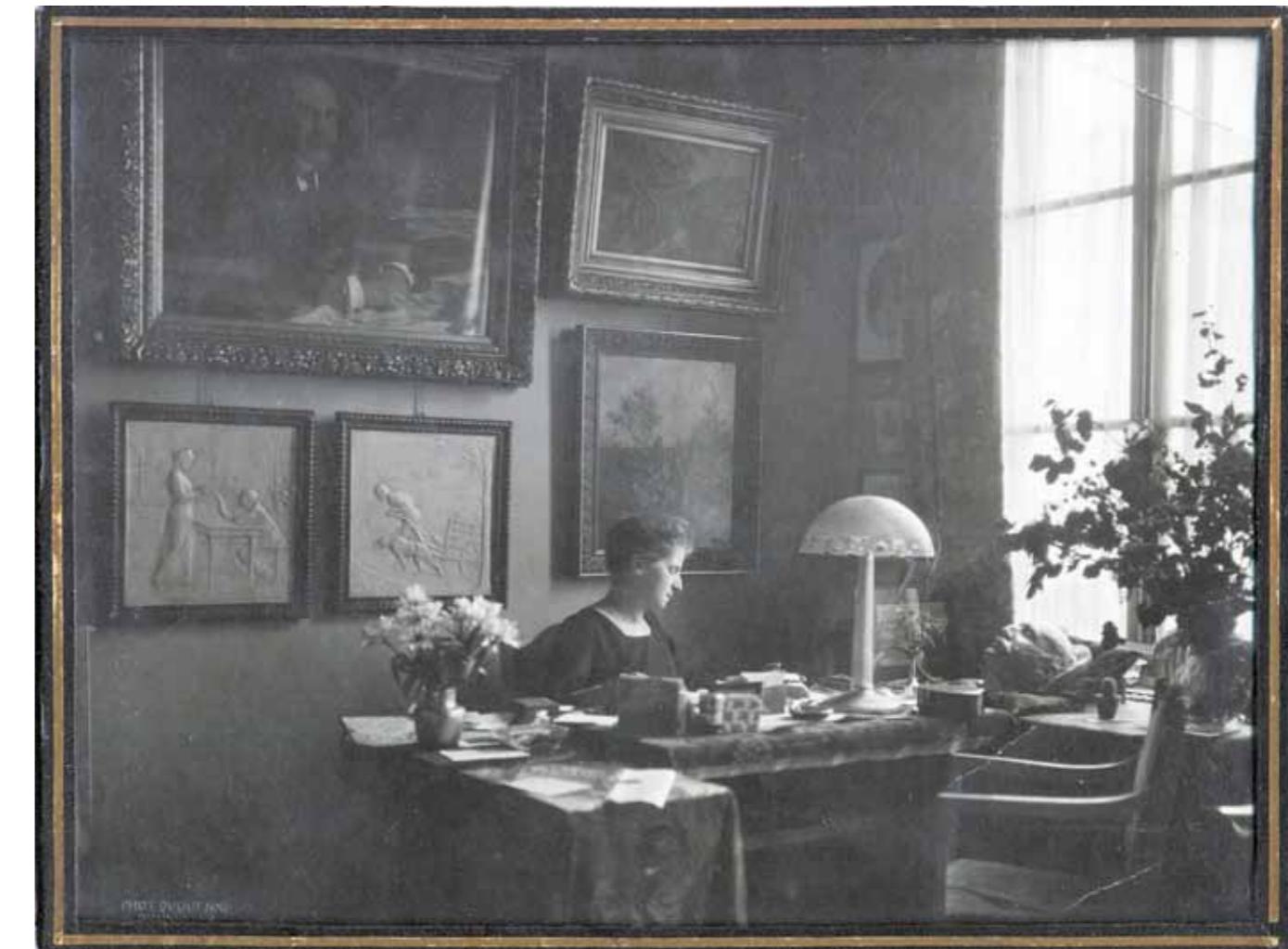
avec détermination, et dont la composition n'eut rien d'exclusivement juif, à l'image du salon qu'elle anima jusqu'à son décès en 1929¹⁷. Une œuvre qui, sans pouvoir l'établir de manière chiffrée, a indubitablement contribué à sauver les vies de certains de ces soldats envoyés en captivité de l'autre côté de l'Europe et sciemment abandonnés par leur propre hiérarchie pour les punir – une seconde fois – de l'humiliante débâcle de Caporetto¹⁸.

Mais comme tout fonds d'archives, celui-ci soulève aussi de nombreuses questions. S'il est évident que l'*Album Souvenir du camp des soldats italiens prisonniers à Andenne* visait à rendre hommage et garder trace de l'œuvre d'assistance accomplie en 1918, par qui a-t-il été conçu? Qui a pris ces photographies? Qui a offert cet album à Paul et Isabella Errera, et à quelle date? Sans doute aucun, l'ouvrage fut confectionné après l'armistice, probablement à la fin de 1918 ou au début de 1919, mais aucun élément interne ou externe ne permet de le dater précisément. Par ailleurs, comment et à quel moment Isabella Errera a-t-elle été informée de la présence de compagnies de prisonniers italiens sur le sol belge? Comment expliquer que certains camps ne furent pas pris en charge par le réseau de l'Œuvre, non seulement en Wallonie (Liège, Membach, Olloy-sur-Viroin) mais surtout en Flandre, où existaient pourtant de nombreux camps? Enfin, l'initiative d'Isabella Errera constitue-t-elle un cas unique en son genre, en ce qui concerne le secours à des prisonniers italiens exploités sur le front occidental durant la Première Guerre mondiale? En l'état actuel des recherches, tout semble indiquer que sa démarche n'a pas connu d'équivalent.

16. Les seules publications mentionnant l'action d'Isabella Errera en faveur des prisonniers italiens en 1918 sont: A. Morelli, «Les Italiens en Belgique pendant la guerre de 1914-1918», in *Risorgimento*, 21, 1979, p. 9-21; A. Morelli, *Gli Italiani del Belgio. Storia e storie di due secoli di migrazioni*, Foligno, 2004, p. 22; M. Errera-Bourla, *Une histoire juive : les Errera. Parcours d'une assimilation*, Bruxelles, 2000, p. 156. Aucune n'exploite cependant les archives laissées par la principale intéressée.

17. H. Vandevoorde, «Les salons Errera de 1890 à 1960», *Les Cahiers de la Mémoire Contemporaine*, 14, 2019-2020, p.279-293.

18. G. Procacci, «Les causes de la forte mortalité des prisonniers de guerre italiens en Allemagne et en Autriche au cours des deux guerres mondiales», in S. Caucanas, R. Cazals & P. Payen (dir.), *Les prisonniers de guerre dans l'histoire. Contacts entre peuples et cultures*, Toulouse, 2003, p. 127-130.



Isabella Errera-Goldschmidt à son bureau (MJB, Fonds Errera, boîte 15).



Vieux carré juif dans le cimetière communal d'Arlon © Angélique Burnotte.

Les origines du cimetière juif d'Arlon à l'aune de documents exclusifs

par Angélique Burnotte, Chercheuse à l'Institut d'Études du Judaïsme

En 2021, le Musée Juif de Belgique a enrichi ses collections d'une série de documents relatant la création, en 1856, du vieux cimetière juif d'Arlon. Ces écrits, datés de 1854 à 1873, sont des lettres échangées par différents protagonistes : le bourgmestre d'Arlon, le gouverneur de la province de Luxembourg, la Communauté juive, l'architecte Albert Jamot qui a dessiné les plans...

Cette correspondance, redécouverte il y a peu, est d'une grande importance pour l'étude de la construction du cimetière juif d'Arlon. Les éléments qu'on y trouve confirment et enrichissent les recherches déjà menées ces vingt-cinq dernières années, recherches qui avaient été fondées principalement sur les dossiers disponibles aux Archives de l'État à Arlon¹.

Découverte des nouveaux documents

C'est Patrick Strauss, ancien trésorier de la Communauté juive d'Arlon qui a confié ces documents au Musée Juif de Belgique. Il les possédait depuis le début des années 1980 quand Renée Levy, trésorière avant lui, les lui avait transmis.

Renée Levy² avait 28 ans lorsque la guerre a éclaté. Elle était, depuis 1930, fonctionnaire communale. Suite aux ordonnances allemandes visant les Juifs, elle fut mise en disponibilité. Plus tard, elle sera obligée de se cacher. Après la guerre, elle poursuivra sa carrière dans l'administration de la ville, d'abord comme chef de bureau à partir de 1946, puis en tant que receveuse communale,

de 1954 à 1977³. On ne sait pas dans quelles conditions Renée Levy a reçu ce dossier. Peut-être a-t-elle voulu sauver les documents concernant sa communauté quand, en 1940, elle a dû quitter son bureau à la commune ? Ou bien a-t-elle reçu ces lettres plus tard, lors d'un reclassement des archives à la Ville d'Arlon, afin qu'elles soient conservées par la Communauté juive ? On ne sait. Les Archives de l'État à Arlon conservent la correspondance de l'administration provinciale concernant le cimetière juif. Sur ce même sujet, le Musée Juif de Belgique possède désormais les archives de l'administration communale. En parcourant les divers documents, on remarque que ces deux correspondances se complètent pour raconter une histoire déjà connue, mais les lettres communales permettent d'ajouter de nouvelles informations et confirment des points qui étaient juste évoqués dans les courriers provinciaux. Beaucoup de lettres sont aussi des redites, quand, par exemple, l'architecte Jamot s'adresse au bourgmestre et au gouverneur. On trouve également des missives qui n'étaient connues que sous forme de brouillon. Il est aussi intéressant de noter qu'à la faveur d'un nouveau classement, le dossier consacré au cimetière communal d'Arlon, disponible aux Archives de l'État, a changé de référence par rapport à nos premières recherches menées en 1999.

Création du vieux cimetière juif

En 1853, la commune d'Arlon décide de construire un nouveau cimetière communal. La Communauté juive prend alors contact avec l'administration de la ville afin d'obtenir un emplacement pour y établir un cimetière israélite. En effet, à cette date, toutes les communautés

1. A. Burnotte, *Juifs en Pays d'Arlon. Une communauté au XIX^e siècle*, Bruxelles, 2005, p. 57 à 64.

2. J.-M. Triffaux, *Arlon 1939-45. De la mobilisation à la répression*, Dalhem, 1994, p. 374 et 378.

3. Informations communiquées par l'administration communale d'Arlon.

juives en Belgique ont déjà acquis un cimetière dans leurs villes respectives⁴.

Suite à ces démarches⁵, la ville propose un terrain d'environ 20 mètres de long sur 7 mètres de large à l'entrée du cimetière catholique⁶. Mais la Communauté ne peut accepter cette offre car la superficie du terrain n'est pas en adéquation avec la population israélite de la ville. De plus, « l'ayant fait sonder à trois places différentes nous avons reconnu que la portion de terrain que vous avez bien voulu nous octroyer est tout à fait aquatique et par conséquent non propre à recevoir la destination que vous avez bien voulu lui donner⁷. » Malgré un échange de lettres régulier entre la Communauté, l'échevin en charge des travaux et le bourgmestre qui lui écrit, entre autres : « Je n'ai pas à vous rappeler que la loi leur confère les mêmes droits qu'aux autres habitants de la ville⁸. » Les choses n'avancent pas. C'est pourquoi, en 1855⁹, la Communauté israélite demande au ministre de la Justice d'intercéder en sa faveur auprès de l'administration communale afin que, conformément au décret du 23 prairial an XII¹⁰ et à la loi du 14 décembre 1789¹¹,

86

4. A. Burnotte, *Juifs en Pays d'Arlon. Une communauté au XIX^e siècle*, Bruxelles, 2005, p. 61.

5. Archives de l'État à Arlon (AEA), Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 8 février 1854 de la Communauté israélite au bourgmestre.

6. Musée Juif de Belgique (MJB), Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 17 février 1854 du bourgmestre à la Communauté israélite.

7. MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 29 mars 1854 de la Communauté israélite au bourgmestre.

8. MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 31 août 1854 du bourgmestre à l'échevin Marette.

9. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettres du 12 novembre 1855 et du 17 juillet 1855 de la Communauté israélite au ministre de la Justice, transmise par ce dernier au gouverneur.

10. Décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804), art. 15 : « Dans les communes où l'on professe plusieurs cultes, chaque culte devra avoir un lieu d'inhumation particulier et, dans le cas où il n'y aurait qu'un seul cimetière, on le partagera par des murs, haies ou fossés, en autant de parties qu'il y a de cultes différents, avec une entrée particulière pour chacun, et en proportionnant cet espace au nombre d'habitants de chaque culte. » (*Pasinomie* ou collection complète des lois, décrets, arrêtés et règlements généraux, 1^{re} série, t. 13, Bruxelles, 1833-1836, p. 25).

11. Loi du 14 décembre 1789, art. 50 : « Les fonctions propres au pouvoir municipal, sous la surveillance et l'inspection des assemblées administratives sont : de régler les biens et revenus communs des villes, bourgs, paroisses et Communautés; de régler et d'acquitter celles des

il lui soit assigné un terrain convenable qui soit séparé par un mur du cimetière catholique. En effet, chaque culte consacre son cimetière, donc la séparation entre le cimetière catholique et le cimetière juif doit être marquée de manière nette. D'autant plus que, depuis 1839, la ville de Luxembourg n'admet plus qu'à grande peine l'enterrement de morts de la province du Luxembourg qu'elle considère comme des étrangers¹². Le ministre demande alors au gouverneur d'agir, ce que ce dernier fera en écrivant au bourgmestre pour demander que la loi soit respectée¹³.

Le 21 novembre 1856¹⁴, le bourgmestre annonce qu'un terrain a été acquis par la commune et qu'il sera clôturé ultérieurement. Mais les formalités du décret du 23 prairial an XII¹⁵ et 7 germinal an IX¹⁶ n'ont pas été remplies,

dépenses locales qui doivent être payées des deniers communs; de diriger et faire exécuter les travaux publics qui sont à la charge de la Communauté; d'administrer les établissements qui appartiennent à la commune, qui sont entretenus de ses deniers, ou qui sont particulièrement destinés à l'usage des citoyens dont elle est composée; [...] », Art. 51 :

« Les fonctions propres à l'administration générale, qui peuvent être déléguées aux corps municipaux pour les exercer sous l'autorité des assemblées administratives sont: [...] la direction immédiate des travaux publics dans le ressort de la municipalité [...]. » (*Pasinomie*, 1^{re} série, t. 1, Bruxelles, 1833, p. 66).

12. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 12 novembre 1855 de la Communauté israélite au ministre de la Justice.

13. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 6 décembre 1855, du gouverneur au bourgmestre; MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 6 décembre 1855 du gouverneur au bourgmestre.

14. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 21 novembre 1856 du bourgmestre au gouverneur; MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 21 novembre 1856 du bourgmestre au gouverneur.

15. « Art. 11. Les successions ne seront accordées qu'à ceux qui offriront de faire des fondations ou donations en faveur des pauvres et des hôpitaux, indépendamment d'une somme qui sera donnée à la commune et lorsque ces fondations ou donations auront été autorisées par le gouvernement. » (*Pasinomie*, 1^{re} série, t. 13, Bruxelles, 1836, p. 25).

16. Décret du 7 germinal an IX (28 mars 1801) : « Art. 1^{er}. Aucun bien rural appartenant aux hospices, aux établissements d'instruction publique, aux Communautés d'habitans (sic), ne pourra être concédé à bail à longues années, qu'en vertu d'arrêté spécial des Consuls. 2. Pour obtenir des autorisations de ce genre, il sera nécessaire de produire les pièces suivantes: 1^o La délibération de la commission des hospices, de l'administration immédiatement chargée des biens consacrés à l'instruction publique, ou du conseil municipal pour les biens communaux, portant que la concession à longues années est utile ou nécessaire; 2^o Une information de commodo et incommodo, faite dans les formes



Lettre du 29 mars 1854, de la Communauté israélite au bourgmestre d'Arlon : La Communauté israélite refuse le premier terrain proposé par la Commune pour le cimetière juif, MJB.

accoutumées, en vertu de l'ordre du sous-préfet; 3^o L'avis du conseil municipal du lieu où est situé l'établissement dont dépendent les biens d'hospices ou d'instruction publique; 4^o L'avis du sous-préfet de l'arrondissement; 5^o L'avis du préfet du département. 3. Le ministre de l'Intérieur fera ensuite son rapport aux Consuls, qui, le Conseil d'État entendu, accorderont l'autorisation s'il y a lieu. » (*Pasinomie*, 1^{re} série, t. 10, Bruxelles, 1836, p. 404).

c'est pourquoi, en juin 1857¹⁷, le gouverneur rappelle le bourgmestre à l'ordre, alors que des inhumations d'israélites ont déjà eu lieu sur ce terrain. En effet, nous pouvons voir au cimetière juif d'Arlon les sépultures de Léon Cahen, décédé le 20 novembre 1856, de Madeleine Goldschmidt, datant de 1856, et de Moïse Cahen, décédé à Arlon en 1857¹⁸. Le bourgmestre s'explique¹⁹ quelques jours plus tard : le propriétaire du terrain habite Hasselt, le terrain est compris parmi les immeubles formant le cautionnement de ce fonctionnaire et il y a inscription hypothécaire au profit de l'État. Il faut donc le lui échanger contre une pièce de terre identique. C'est pourquoi les négociations ont duré quelques jours. Comme le cimetière luxembourgeois est fermé, les inhumations sont faites par obligation mais cela ne peut être accompli dans le cimetière catholique. En janvier 1858²⁰, le Conseil communal d'Arlon approuve et autorise l'acquisition du terrain au nord du cimetière catholique. Ce terrain de 30 ares, 40 centiares, n° 1145 au Cadastre, est estimé à 700 francs par les experts²¹. Les différents documents sont signés et envoyés au gouverneur le 19 février 1858 afin de clôturer le dossier²².

87

17. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 8 juin 1857 du gouverneur provisoire au bourgmestre; MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 8 juin 1857 du gouverneur provisoire au bourgmestre.

18. Épitaphes du vieux cimetière israélite d'Arlon. L'historien Philippe Pierret a inventorié toutes les tombes datant du 18^e siècle. Il a publié une analyse très complète ainsi que les photos de chaque tombe. (Ph. Pierret, « Le " Carré Juif " du cimetière communal d'Arlon. Première partie : 1856-1900 », *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, Arlon, 2005; Ph. Pierret, « Le carré juif d'Arlon du XIX^e siècle », *Les Cahiers de la Mémoire contemporaine*, Bruxelles, 2001, p. 113 à 124).

19. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre de juin 1857 du bourgmestre au gouverneur; MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre de juin 1857 du bourgmestre au gouverneur.

20. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 19 février 1858 du bourgmestre au gouverneur; MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 19 février 1858 du bourgmestre au gouverneur.

21. MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, rapport du 15 novembre 1857 des experts Jean-François Richard et Jean-Pierre Pierson à propos du terrain de Nicolas Schmidt.

22. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 19 février 1858 du bourgmestre au gouverneur; MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, état des inscriptions hypothécaires pour le terrain, 21 janvier 1858; MJB, ibid., extrait cadastral, 19 février 1858.

La dernière semaine du mois de février, un procès-verbal d'information de commodo et incommodo est organisé²³. Le 1^{er} mars²⁴, l'échevin Marette clôture le procès-verbal accessible aux habitants. Puis le, 4 mars²⁵, le président de la Communauté israélite fait part au collège des bourgmestre et échevins de la satisfaction de ses coreligionnaires à propos de l'emplacement choisi.

Le projet est approuvé par la députation permanente le 4 août 1858²⁶. Le gouverneur charge l'architecte provincial de 1^{ère} classe Albert Jamot de préparer un projet de mur à construire. Ces travaux devront être terminés dans la bonne saison²⁷.

En septembre 1858²⁸, M. Jamot remet à la ville les plans et devis pour la construction d'un mur autour du cimetière juif²⁹. S'ensuivent de nombreux échanges de lettres entre le gouverneur, le bourgmestre et la Communauté juive pour discuter du projet et des spécificités à prendre en compte³⁰. Ces plans et devis ne seront soumis au Conseil communal que le 1^{er} juin 1860³¹ où ils seront approuvés. La somme de 1.517 francs nécessaire pour les travaux sera couverte par la Communauté juive de la ville à raison de 1.200 francs et le surplus sera pris en charge

88

23. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 25 février 1858 du gouverneur au bourgmestre; MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 25 février 1858 du gouverneur au bourgmestre.

24. MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, attestation du 1^{er} mars 1858 de l'échevin Marette annonçant la clôture de l'enquête publique.

25. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 4 mars 1858 de la Communauté israélite d'Arlon au bourgmestre.

26. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 4 août 1858 de la députation permanente.

27. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 4 août 1858 du gouverneur à l'architecte Jamot. MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 4 août 1858 du gouverneur au bourgmestre.

28. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 3 septembre 1858 de l'architecte Jamot au gouverneur.

29. MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, plans et devis de l'architecte Jamot (10 pages détaillées) du 2 septembre 1858.

30. MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 17 août 1861 de l'architecte Jamot au bourgmestre.

31. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 1^{er} juin 1860 du bourgmestre au gouverneur.

par la caisse communale. Les 1.200 francs payés par la Communauté israélite d'Arlon ont été rassemblés par les souscriptions des membres de la Communauté. La commune accepte aussi la requête de la Communauté qui est de ne pas rouvrir les fosses, sauf en cas de force majeure, cela en conformité avec les lois religieuses des Israélites. Par contre, le terrain reste propriété de la commune. Le cimetière juif sera considéré comme une seule concession faite à la Communauté au prix de 1.200 francs et il sera payé 45 francs à la commune pour chaque inhumation d'un étranger³². Le 27 juin 1860³³, la députation permanente approuve à son tour les plans et devis du cimetière. Le 2 novembre de la même année, les travaux à exécuter au cimetière juif sont approuvés par la commune. Enfin, les travaux sont réceptionnés par l'architecte Jamot le 17 août 1861³⁴. Plus de huit ans auront passé entre la première demande de la Communauté juive afin d'avoir un cimetière, et la fin des travaux. De plus, cela aura nécessité l'intervention du ministre de la Justice ainsi que de fréquents rappels à l'ordre du gouverneur.

Alors que la ville envisage d'agrandir le cimetière d'Arlon, en 1868, la Communauté prend à nouveau contact avec le bourgmestre pour avoir l'autorisation d'acheter un terrain à l'ouest du carré juif, ceci afin de développer son cimetière qui est déjà à moitié rempli³⁵. D'autant plus que si cette partie de terrain devait être utilisée pour la partie catholique du cimetière, cela ne permettrait plus, ensuite, d'agrandir le carré juif. Suite à cette demande, la Commune s'informe auprès de la ville de Luxembourg sur sa manière de gérer le cimetière israélite car la Communauté juive a besoin de plusieurs aménagements à la loi pour respecter les règles religieuses³⁶. La ville

32. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 3 novembre 1873 de la ville d'Arlon au gouverneur. MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 9 mars 1960 du bourgmestre à la Communauté israélite.

33. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 27 juin 1860 de la députation permanente.

34. MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 17 août 1861 de l'architecte Jamot au bourgmestre.

35. MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 16 septembre 1868 de la Communauté israélite au bourgmestre.

36. MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-

prévu au budget dans le lot 1 du devis³⁸ concernant les travaux d'agrandissement du cimetière communal. En 1871, le bourgmestre d'Arlon écrit à la Communauté afin de lui demander de mettre à jour les paiements qu'elle doit depuis 1856 à la commune suite aux inhumations d'étrangers dans le cimetière juif³⁹, ce qui est fait dans les mois qui suivent⁴⁰.

En 1873⁴¹, le gouverneur, qui a examiné les comptes de la Communauté juive d'Arlon pour l'exercice de 1872, fait remarquer au bourgmestre que la concession d'une partie du cimetière aux juifs d'Arlon ne s'est pas faite selon les tarifs établis par la commune les 27 juin, 15 novembre et 26 décembre 1853⁴² et qu'il n'est pas en accord avec l'article 11 du décret du 23 prairial an XII⁴³. Déjà en 1865, une dépêche du gouverneur demandait si la ville suivait la jurisprudence consacrée par l'arrêt de la Cour de cassation du 27 février 1844⁴⁴. Suite à ces dépêches, le bourgmestre demande s'il est possible de revenir sur

38. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, devis estimatifs et cahier des charges des travaux de démolition, de terrassement et de maçonnerie à exécuter pour l'agrandissement du cimetière d'Arlon, approuvé par le Conseil communal le 12 mai 1869.

39. MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 16 octobre 1871 du bourgmestre à la Communauté israélite.

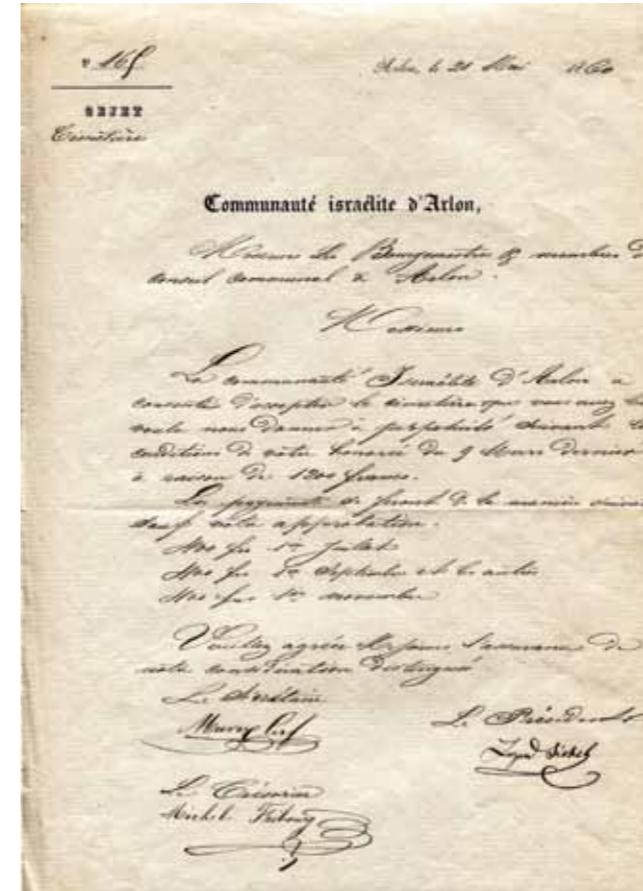
40. MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 5 août 1872 de la Communauté israélite au bourgmestre.

41. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 30 octobre 1873 du gouverneur au bourgmestre et échevins; MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 30 octobre 1873 du gouverneur au bourgmestre et échevins.

42. «Art. 3 : les concessions de terrain seront accordées aux conditions déterminées par l'article 11 du décret du 23 prairial an XII. Art. 4 : le terrain concédé l'est à perpétuité. [...] Art. 6 : le concessionnaire n'aura pas le droit de faire inhumer dans le terrain concédé, des dépouilles autres que celles de personnes appartenant au même culte, ni étrangères à sa famille. [...] Art. 12 : [...] première classe par mètre carré : 60fr, Deuxième classe : 45fr, Troisième classe : 30fr, Quatrième classe : 20fr, Cinquième classe : 15fr. Indépendamment du prix principal de la concession, il sera payé dix pour cent pour les fondations conformément à l'article 11 du 23 prairial an XII. » (*Règlement sur le service des inhumations*, Arlon, 1854, p. 9-11).

43. «Art. 11. Les successions ne seront accordées qu'à ceux qui offriront de faire des fondations ou donations en faveur des pauvres et des hôpitaux, indépendamment d'une somme qui sera donnée à la commune et lorsque ces fondations ou donations auront été autorisées par le gouvernement.» (*Pasinomie*, 1^{ère} série, t. 13, Bruxelles, 1836, p. 25).

44. AEA, Province de Luxembourg, série 4/25 : Cimetières 521-312, lettre du 3 novembre 1873 du bourgmestre au gouverneur; MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 3 novembre 1873 du bourgmestre au gouverneur.



Lettre du 21 mai 1860, de la Communauté israélite au bourgmestre d'Arlon : La Communauté israélite accepte la proposition du cimetière et les conditions financières proposées par la commune, MJB.

de Luxembourg répond alors que la Communauté juive de Luxembourg a un cimetière qui lui est propre, géré comme elle le souhaite, la ville se contentant d'une surveillance de police³⁷. Dans le devis approuvé par le Conseil communal, on voit que la réponse était positive vu que, dès 1869, l'agrandissement du carré juif avait été

1873, lettre du 30 décembre 1868 du bourgmestre au bourgmestre de la ville de Luxembourg.

37. MJB, Archives communales d'Arlon, dossier cimetière israélite 1854-1873, lettre du 4 janvier 1869 du bourgmestre de la ville de Luxembourg au bourgmestre.

certaines décisions d'alors, malgré l'acceptation par le Conseil communal et la députation permanente des accords passés avec la Communauté israélite en 1860, et cela pour être conforme aux règlements communaux et le décret du 23 prairial an XII. Nous ne possédons malheureusement pas la suite de cette correspondance pour connaître la solution qui a été trouvée à ce problème. Mais nous constatons que le cimetière a continué à être utilisé.

Le cimetière juif d'Arlon respecte le modèle général des cimetières juifs. Les tombes sont sobrement alignées par ordre chronologique. Tourné vers Jérusalem, il est clos par trois murs et une haie. Il possède sa propre entrée auprès de laquelle il n'y a pas d'oratoire, et les tombes des hommes, des femmes et des enfants ne sont pas séparées. Les épitaphes sont souvent bilingues (hébreu-français). La communauté d'Arlon était donc respectueuse de la tradition, mais le bilinguisme fut bien le signe d'un changement.

Nous ne connaissons pas d'archives concernant l'utilisation de ce cimetière par la suite, à savoir à la fin du 19^e et au 20^e siècles. Il reste en activité de manière régulière jusqu'en 2015, date à laquelle, avec l'inhumation dans la tombe familiale de Mariette Jacob⁴⁵, le vieux carré juif du cimetière d'Arlon est alors complet.

Le nouveau cimetière juif

Après la Seconde Guerre mondiale, alors que le vieux cimetière juif est presque plein, un nouveau carré juif est créé tout en haut du cimetière communal qui s'est fort agrandi au fil des années. En forme de triangle,

il est délimité par trois murs. Les plus anciennes tombes sont celles de Gaston Jacob, décédé en 1963, et Léon Cahen, en 1964⁴⁶.

On y trouve également un Mémorial aux victimes juives du nazisme construit en 1959⁴⁷ et composé de deux plaques. Sur la première est inscrit : « 1940-1945. La Communauté israélite d'Arlon. Ses martyrs déportés victimes de la persécution nazie ». Sur la seconde, on peut lire un texte en hébreu suivit de sa traduction : « Vous ne le croirez pas quand on le racontera (Habacuc 1:5). » En dessous, sur plusieurs plaques sont gravés les vingt-deux noms des Juifs de la ville qui sont morts en déportation. Malheureusement, comme l'expliquera plus tard Jean-Claude Jacob, il manque les noms des Juifs apatrides installés depuis peu à Arlon. « Toute la communauté juive apatride était bien intégrée à Arlon, rappelle-t-il. Elle a été enlevée au début de la guerre et il n'y a aucune trace de cela. Il n'y a pas eu de réflexe de recueillir des témoignages à l'époque. Les témoins ne parlaient pas. On s'est rendu compte trop tard que rien n'avait été fait pour leur reconnaissance⁴⁸. »

Conclusion

Pour un historien, la découverte d'archives encore inconnues est toujours un événement. Malheureusement, sauf nouvelle mise au jour ces prochaines années, les archives de la Communauté juive d'Arlon ont disparu pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est pourquoi l'acquisition par le Musée Juif de Belgique de ce dossier permet de faire avancer nos connaissances sur l'histoire de cette petite communauté. On ne peut que s'en réjouir.

45. Épitaphes du vieux cimetière israélite d'Arlon.

46. Épitaphes du nouveau cimetière israélite d'Arlon.

47. D. Dratwa, « Un aspect de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique : Les monuments juifs », in R. D. Van Doorslaer (dir.), *Les Juifs de Belgique. De l'immigration au génocide, 1925-1945*, Bruxelles, 1994, p. 220.

48. B. Massart, *Au-delà du souvenir, la communauté juive aujourd'hui*, Bruxelles, 18 octobre 2016.



Mémorial aux victimes juives du nazisme, dans la nouvelle partie juive du cimetière communal d'Arlon © Angélique Burnotte.



Portrait de Friedrich Strauss, coll. personnelle de M^e Nicole Bureau.

Friedrich Strauss, lumière sur une vie d'espion

par Hélène Muratore, Licenciée en histoire de l'art et archéologie
Stagiaire au Musée Juif de Belgique en 2020-2021

Enquêter sur la vie d'un espion n'est jamais chose aisée. Pour la simple raison que le protagoniste, discret par sa profession, se réserve généralement le droit de révéler au grand jour certains volets de son histoire personnelle. Le projet de dresser le portrait d'un tel personnage et la recherche de sources fiables deviennent plus complexes encore quand l'espion en question, en dépit de nombreuses traces laissées derrière lui, n'a eu de cesse de cacher ses activités, le plus souvent illicites, aux yeux du monde de son époque.

L'investigation menée sur le cas de Friedrich Strauss débute au Musée Juif de Belgique plus de vingt ans après son décès survenu en 1987. En 2021, le Service des archives du musée se voit remettre un nombre important d'agendas, de lettres, de photographies et autres pièces d'identité ayant appartenu à ce dernier. Alors que j'effectue un stage de quelques mois au sein dudit musée, je me vois confier la tâche d'inventorier ces documents. Face à leur abondance, je n'ai pu m'empêcher, malgré l'excitation qui s'emparaît de moi, de me poser la question suivante : « Comment se fait-il qu'un espion ait accumulé et conservé autant de documents sur lesquels il consignait nombres d'informations cruciales sur ses activités et sur sa vie ? ». La réponse à cette question, lui seul aurait pu y répondre. Cependant, je tenterai ci-après de faire la lumière sur la vie extraordinaire de cet homme que j'ai découvert au fur et à mesure que les documents défilaient sous mes yeux.

Friedrich Strauss naît à Vienne le 1^{er} mars 1909. Il est le troisième enfant et le dernier fils d'Anna Strauss, née Anna Krassa, dont on sait seulement qu'elle décède dans un camp de concentration à Maly Trostinec, en Biélorussie, le 20 mai 1942¹. Son père est Ludwig Alois Strauss, professeur de droit à l'Université de Vienne. En dehors

de ces maigres informations concernant ses parents, nous savons qu'il avait un frère, Hermann, et une sœur, Helen. Cette dernière avait épousé au début des années 1920 le tristement célèbre fabricant d'armes allemand Friedrich Mandl qui collabora avec Herman Göring en fournissant l'armement nécessaire à l'armée nazie, avant et pendant la Seconde Guerre mondiale². Lors de son divorce un an après, elle sera représentée en justice par son frère Friedrich.



Friedrich Strauss et son père, Ludwig Alois Strauss, coll. personnelle de M^e Nicole Bureau.

1. Dossier « Anna Krauss », Geni-family-tree, [En ligne], <https://www.geni.com/people/Anna-Strauss/6000000010732897793> (consulté le 05/03/2022).

2. R. C. Newton, « The Neutralization of Fritz Mandl: Notes on Wartime Journalism, the Arms Trade, and Anglo-American Rivalry in Argentina during World War II », *The Hispanic American Historical Review*, 66 (3), 1986, p. 541-579.

im Bilde:



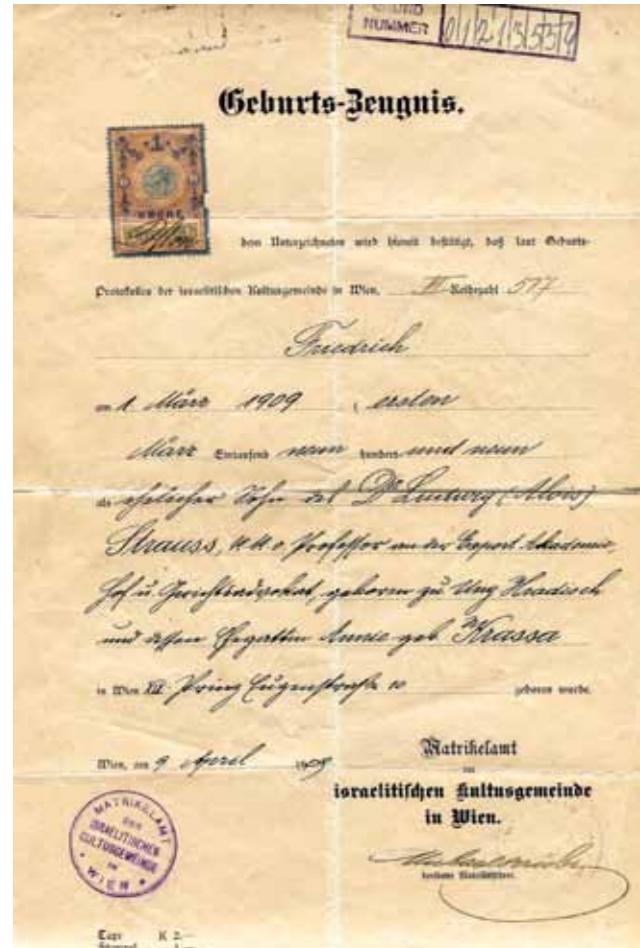
L'article du 16 septembre 1937 du *Neuigkeits Welt Blatt* annonce l'arrivée de son Altesse Royale le duc de Windsor à Vienne. Dans le fond, on reconnaît Friedrich Strauss adossé à côté de la porte, MJB, Fonds Friedrich Strauss, boîte 1.

Au début du siècle dernier, la capitale autrichienne est une ville cossue, riche et bouillonnante dans laquelle se rencontrent les grands esprits. On y assiste à toutes sortes d'innovations technologiques, mais aussi et surtout, elle sert de cadre à l'élosion de mouvements artistiques prometteurs tant au niveau architectural que musical. C'est dans ce contexte de modernité que grandit Friedrich. En 1928, il entre à la Faculté de Droit de l'Université de Vienne suivant ainsi les traces de son père. On note cependant, qu'il abandonne le cursus lorsque son père décède en 1929.

La fin des années 1920 est le début de la vie d'adulte de Friedrich Strauss. Il se voit délivrer son premier passeport autrichien. C'est aussi le début d'une période de troubles dans la capitale autrichienne. Strauss sera témoin de manifestations et de démonstrations de force anti-démocratiques et antisémites dans le milieu universitaire. Ces émeutes et contestations ne sont pas sans rappeler ce qui se passe non loin de là dans la République de Weimar où le *Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei* prend de plus en plus d'importance, surtout à partir de 1929, année du célèbre crash boursier qui engendra une crise économique mondiale³.

Dans ce contexte politico-socio-économique instable, Friedrich Strauss opte pour des études d'ingénierie au sein d'une Haute École à Vienne d'où il sortira diplômé quelques années plus tard. Il entame sa carrière professionnelle en tant qu'ingénieur spécialisé dans le secteur des transports pour *Modern Transport*, un magazine en langue anglaise basé à Londres spécialisé dans les nouvelles technologies. Strauss écrira pour eux un grand nombre d'articles, ce qui lui vaudra une solide réputation au niveau international, plus particulièrement dans le secteur des chemins de fer. Sa renommée, dépassant les frontières, l'amènera à se déplacer à maintes reprises, notamment en Afrique, mais aussi en URSS. Il fera de nombreux déplacements entre Vienne, Budapest, Munich et Istanbul, entre 1935 et 1937, dont deux voyages mémorables aux côtés du duc de Windsor à bord du *Kamal Ataturk Special*.

3. K. Taschwer, *Hochburg des Antisemitismus. Der Niedergang der Universität Wien im 20. Jahrhundert*, Vienne, 2015.

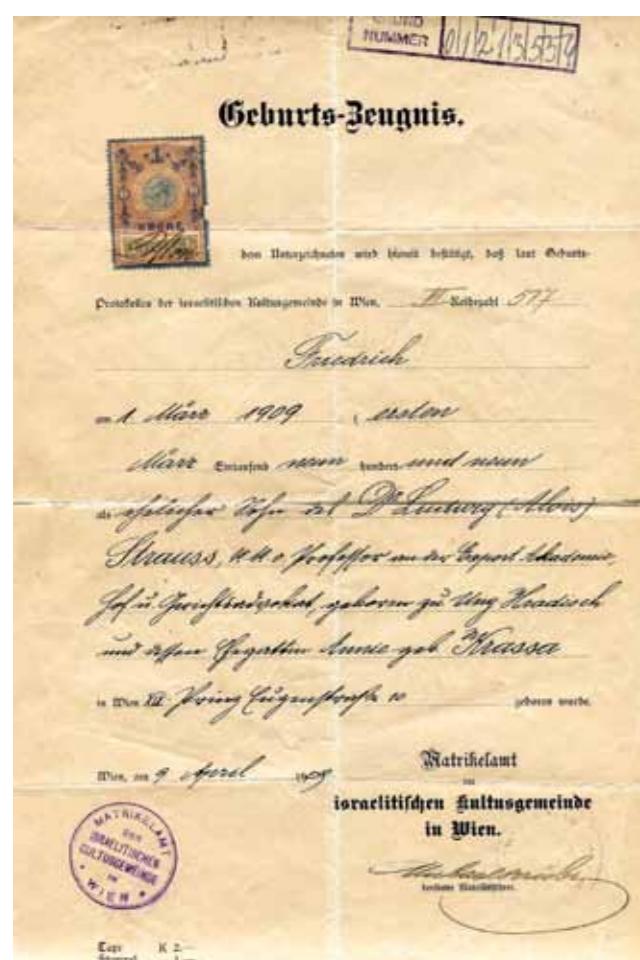


94



Certificat de naissance émis au nom de F. Strauss par le Consistoire israélite de Vienne le 9 avril 1909, MJB, Fonds Friedrich Strauss, boîte 1.

F. Strauss dans son bureau à la Sabena, coll. personnelle de Mme Nicole Bureau.



Carnet d'identification de Friedrich Strauss, étudiant à la Faculté de droit de l'Université de Vienne en octobre 1928, MJB, Fonds Friedrich Strauss, boîte 1.



En 1933, Strauss est engagé comme représentant général du journal *Modern Transport*. Ce papier justifie ses nombreux voyages à travers l'Europe, MJB, Fonds Friedrich Strauss, boîte 1.

95

En 1933, alors que Hitler triomphe en Allemagne, l'Autriche ne compte pas moins de 191.000 Juifs, résidant pour la plupart à Vienne⁴. L'année suivante, de violentes insurrections opposant socialistes et fascistes conservateurs font près de 7.000 victimes en quatre jours⁵. Malgré ces conflits et tensions politiques, Friedrich Strauss ne semble pas être inquiété, du moins ne trouve-t-on aucune allusion à ces incidents dans les documents en notre possession. Il semble au contraire que professionnellement, sa vie de travailleur s'avère plutôt intense.

En revanche, on peut trouver assez surprenant, surtout à la suite de l'accord du 11 juillet 1936 entre l'Allemagne nazie et l'Autriche, que Friedrich Strauss se voit accorder

4. « *Expulsion, Deportation and Murder-History of the Jews in Vienna* » in *City of Vienna*, [En ligne], <https://www.wien.gv.at/english/culture/jewishvienna/history/nationalsocialism.html> (consulté le 05/03/2022).

5. « *February 1934 – History of Vienna* », in *City of Vienna*, [En ligne], <https://www.wien.gv.at/english/history/overview/february-1934.html> (consulté 05/03/2022).

un permis de port d'armes par les autorités. L'Anschluss qui survient le 12 mars 1938 rend la vie des Juifs d'Autriche beaucoup plus compliquée⁶. L'influence et la présence de sympathisants à la politique hitlérienne s'intensifient sur le territoire autrichien⁷.

En 1938, Strauss prend contact avec le Service de Presse étrangère français dans le but d'obtenir un permis de travail sur son territoire. Parallèlement, il multiplie les contacts avec les représentants du ministère des Transports à Londres qui lui demandent de leur communiquer des informations confidentielles concernant les infrastructures des chemins de fer européens, en particulier allemands et autrichiens. C'est ici que nous pouvons situer le début des activités d'espionnage de Friedrich Strauss. Mais, peu après l'annonce de l'Anschluss, il rencontre un revers de taille, qui aurait pu étouffer sa carrière dans l'oeuf: il est arrêté et enfermé par l'armée nazie pendant 58 jours.

Après avoir été relâché et bien qu'ayant reçu une interdiction de voyager de la part des autorités autrichiennes, il parvient néanmoins à se réfugier en France où vit sa sœur. Il cherche alors à tout prix à obtenir la naturalisation française. En mars 1939, alors qu'il a trente ans, Strauss reçoit des autorités françaises un permis de séjour de courte durée. Il travaille alors pour le gouvernement, à la rédaction de plusieurs rapports sur l'état des infrastructures ferroviaires allemandes et leur organisation de défense passive. Quelques mois plus tard on le retrouve à Londres où en août 1939, il présente devant les haut gradés du War Office un rapport confidentiel sur les chemins de fer russes et bulgares.

Plusieurs courriers sont aussi adressés par Strauss à la Défense nationale Française. Il y déclare souhaiter, en tant que réfugié autrichien, être mobilisé en cas de besoin. Mais il est arrêté par la police et est détenu pendant trois mois au camp des étrangers numéro 4

6. D. Walker, « Industrial location in turbulent times: Austria through Anschluss and occupation », *Journal of Historical Geography*, 12 (2), 1986, p. 182-195.
7. H. Schneiderman, « Austria », *The American Jewish Year Book*, vol. 39, 1937, p. 354-357, [En ligne], <http://www.jstor.org/stable/23602272> (consulté le 25/03/2022).

à Meslay-du-Maine à 200 km de Paris⁸. En effet, de nombreux réfugiés autrichiens sont arrêtés car ils sont soupçonnés d'espionnage à la solde des Allemands. Le 5 novembre 1939, Strauss est libéré. En décembre, il reprend du service auprès du Ministère de la Guerre et élaborer des stratégies de coopération avec des cheminots sur tout le territoire européen. Ces relations lui permettront d'acquérir des informations essentielles sur les transports ferroviaires européens en lui fournissant des renseignements concernant les infrastructures ennemis en Allemagne, en Autriche et en Italie. Strauss obtient la naturalisation française le 2 janvier 1940 et reçoit un nouveau passeport. Deux semaines plus tard, son rapport de stratégie de collaboration est partagé avec le War Office à Londres. Il met en place un rapport d'inspection des wagons de trains circulant depuis la France vers les pays neutres. Entre janvier et décembre 1940, Strauss poursuit la rédaction de nombreux articles pour le magazine *Modern Transport*, ainsi que pour d'autres journaux européens, tous publiés sous un alias car la police secrète nazie est éminemment active à Paris. Il travaille tant pour le bureau de guerre français que pour le bureau anglais. Le 22 décembre 1940, Strauss signe ses courriers depuis le 37, Hyde Park Gate à Londres, ce qui laisse penser qu'il a quitté le sol français. Il fait dès lors partie intégrante du bureau de guerre britannique.

Tout au long de la guerre, il utilisera de nombreux noms d'emprunt, comme ceux de « Richard One » ou encore de « Mr. Simon » lorsqu'il travaille pour le bureau de guerre britannique. En ce qui concerne le reste de la guerre, nous ne disposons finalement que peu de renseignements, si ce n'est qu'il est domicilié en Angleterre jusqu'à la fin du conflit. Dans un article datant de 1971 dans *Defense Transportation*⁹, nous apprenons que Strauss travaillait comme enquêteur spécial pour le général Lucius D. Clay, représentant du général Eisenhower après la capitulation allemande et gouverneur militaire du secteur américain d'occupation.

8. A. Grynberg, *Les camps de la honte : Les internés juifs des camps français (1939-1944)*, Paris, 1991.
9. F. Strauss, « A Common European Seaport Policy », *Defense Transportation Journal*, 27 (5), 1971, p. 48-55, [En ligne], <http://www.jstor.org/stable/44121023> (consulté le 27/03/2022).

Mais l'histoire de Strauss ne s'arrête pas avec la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le 13 mai 1946, Strauss met sa carrière d'espion au service des Alliés qui amorcent la reconstruction de l'Europe. Il travaille dès lors auprès de la *Allied Military Control Commission*¹⁰ et, un an plus tard, il est envoyé en Allemagne en mission pour le gouvernement américain. À son retour, il rédige plusieurs rapports sur l'état des chemins de fer, des gares et des gares de tri. En 1947, il coordonne l'opération de rapatriement par train de 381 dépouilles de soldats français. L'année suivante, en 1948, Strauss travaillera principalement sur le territoire allemand pour le compte du gouvernement américain. Sa mission consiste à faire rapport des infrastructures existantes et d'évaluer leurs remises en état. Il voyagera notamment à Nied, Henschel, Darmstadt, Kassel, Fulda, Nuremberg, Bamberg, Lichtenfels, Hof, Weiden en consignant les dates et heures de son passage dans le détail. Dans son rapport concernant Nuremberg, Strauss signale un soupçon de favoritisme à l'égard d'anciens officiels nazis et fait rapport de plaintes de la part des cheminots et des employés. Dans un autre rapport confidentiel, Strauss commente les désagréments relatifs au trafic important entre les zones américaines d'une part (Ludwigstadt) et russes de l'autre (Probstzella).

En 1950, Friedrich Strauss est missionné aux Nations Unies. Il a entre-temps obtenu la citoyenneté britannique. Tout au long de sa vie, il continue à rédiger de nombreux articles sur les innovations dans les moyens de transports de marchandises et de personnes. Plus tard, il se spécialise dans l'aéronautique, et est embauché à la Sabena, ce qui explique son installation permanente à Bruxelles où il est domicilié dans un appartement donnant sur le parc du Cinquantenaire.

Sur sa famille, son frère, sa sœur, nous ne savons rien. Il semble qu'après la guerre, Friedrich Strauss se soit tout simplement retrouvé seul et sans personne. Il ne se mariera jamais et retourna de nombreuses fois dans sa ville natale, Vienne, pour assister à des opéras. Lors de ces voyages, il ne manquait jamais de se rendre sur le

10. « Germany – The era of partition », in *Encyclopedia Britannica*, [En ligne], <http://www.jstor.org/stable/44121023> (consulté le 05/03/2022).

campus universitaire où est érigé une statue à l'effigie de son père qui en avait été un éminent professeur.

Strauss a traversé le monde entier, voyageant sur tous les continents comme en témoignent les cachets sur son passeport à chaque passage de frontières : Cuba, Mexique, États-Unis, Libye, Égypte, Russie et bien d'autres pays encore. Il décède le 16 novembre 1987 à Bruxelles et n'a jamais cessé de travailler jusqu'à sa mort. Il nous faudrait bien plus de pages pour partager ce que nous avons découvert sur ce héros, mais aujourd'hui nous avons fait un peu de lumière sur un homme courageux qui participa activement aux côtés des forces alliées à combattre le nazisme. Dans son testament, Strauss a fait don d'une partie de ses avoirs à l'IATA, l'International Air Transport Association, société pour laquelle il avait travaillé. Il souhaitait participer ainsi à la formation de pilotes dans les pays en voie de développement. Il fit également des dons à différentes sociétés européennes des chemins de fer.

Les documents d'archive ayant appartenu à Friedrich Strauss, et grâce auxquels j'ai pu reconstituer les éléments de sa biographie présentés ici, ont été légués au Musée Juif de Belgique par Mme Nicole Bureau, qui a été durant près de dix ans la voisine de palier de Friedrich Strauss lorsqu'il résidait à Bruxelles. Mme Bureau nous a conté les relations de voisinage, les anecdotes du quotidien, les conversations, les silences, tout ce qui fait la vie, les jours et le temps qui passe. Nous la remercions du fond du cœur. Je tiens à remercier Sophie Collette, archiviste au Musée Juif de Belgique, qui m'a confié les précieux documents témoins de la vie héroïque de Friedrich Strauss. Je n'oublie pas Olivier Hottois, conservateur au Musée, qui m'a souvent aidée avec quelques rappels historiques d'une période que je ne connaissais pas. Enfin, merci à Mario Heinrich, ami de Friedrich Strauss, avec qui il avait partagé une expérience professionnelle, et qui nous a gentiment reçus en décembre 2021, chez lui à Strasbourg, où nous avons passé une après-midi entière à revisiter le passé.

Merci encore au Musée Juif de Belgique de m'avoir reçue à l'automne 2021 et d'avoir mis entre mes mains ces vestiges d'un destin à nul autre pareil.



98

Portrait de Lore Hergershausen en 1930,
MJB © Marga Lutteroth München.

Lore Hergershausen, une vie racontée

par Sophie Collette, Archiviste au Musée Juif de Belgique

Lore Hergershausen n'est sans doute pas inconnue des étudiants de l'Université libre de Bruxelles (ULB) du département de langues et lettres modernes ayant dédié leurs études à l'allemand: s'ils désirent se rendre dans une région germanophone, dans le cadre de leur mémoire ou de leur doctorat, la bourse de voyage Lore Hergershausen leur est ouverte.

En dehors de ce contexte, nous n'aurions peut-être jamais entendu parler de Lore Hergershausen. L'histoire l'aurait certainement oubliée, si le Musée Juif de Belgique (MJB) n'avait eu la chance de recevoir en don une petite boîte à chaussures contenant les souvenirs et derniers témoignages de toute une vie: une bandelette jaune imprimée de trois étoiles de David, une petite étoile jaune cousue et portée, un lai de dentelle noire, de la correspondance familiale, des photographies et d'autres documents divers. Trouvée par hasard par Pierre Nyembwé dans une armoire de la chambre de

sa mère, Nicole Stuckens (1942-2021), décédée depuis peu, cette boîte appartenait à sa grand-mère, Élisabeth Stuckens-Sliuys (1921-2001) dite Lili, qui avait été l'amie et la confidente de Lore¹.

Pour esquisser un bref portrait de Lore, aux dires de ceux qui l'ont connue à l'ULB où elle mena sa carrière durant plus de vingt-cinq ans, cette femme appréciée de tous pour son dévouement, sa grandeur de cœur et d'esprit, se livrait très difficilement. Entourée de ses livres, passant tout son temps libre en bibliothèque ou en voyage, Lore fréquentait peu de monde. Pudique, réservée et discrète, ayant eu une éducation prussienne rigoureuse, elle n'avait pas l'habitude de se plaindre bien que la vie ne l'ait pas épargnée².

Mme Suzanne Sulzberger, professeur d'histoire de l'art à l'ULB, et Lili Stuckens furent les deux seules proches que Lore désirait que l'on prévienne de sa mort, et c'est Lili qui veilla à l'exécution de son testament lorsque Lore décéda le 17 mai 1984³. L'ULB, pour qui elle avait tant donné, fut désignée légataire universel d'un capital dont les intérêts alimentent toujours sa fondation. N'étant pas croyante, c'est à l'Institut d'anatomie de l'ULB qu'elle léguera son corps⁴.



Vue d'ensemble des Archives Lore Hergershausen © MJB.

1. Entretien avec Pierre Nyembwé en janvier 2022. Ce dernier se rappelait avoir été avec sa grand-mère en visite chez Lore. Ses arrière-grands-parents, Julia Willems (1900-1993) et Jean Baptiste Sliuys (1897-1983), avaient caché des Juifs pendant la guerre.

2. H. Plard, «Stèle pour Lore Hergershausen», in H. Plard, J. Dierickx et L. Hergershausen, *Paysages de lumière pour Lore Hergershausen*, Bruxelles, 1985, p. 13-28; MJB, Fonds Lore Hergershausen, carte postale du 30/08/1940. Son père écrit : «Nous vous avons toujours connue comme un modèle d'affirmation courageuse de la vie.»

3. MJB, Fonds Lore Hergershausen, extrait du registre aux actes de décès du 22 mai 1984.

4. MJB, *ibidem*, testament du 19/03/1984.

La tentative de reconstruction du parcours de vie de Lore Hergershausen, juive d'origine allemande, que nous nous proposons de retracer ici, ne repose que sur quelques sources, les seules existantes à notre connaissance : son dossier professoral constitué par l'ULB, celui de la Police des Étrangers et celui de sa demande de naturalisation, tous deux conservés aux Archives générales du Royaume (AGR). À ces dossiers, ajoutons les mentions éparses de son nom dans les archives de l'AJB, l'Association des Juifs en Belgique, consultées aux Archives des Victimes de la Guerre (SVG) et dans la littérature concernant les institutions d'accueil pour enfants, les homes, de cette même association pendant la Seconde Guerre mondiale.

Quant aux archives personnelles que nous venons de recevoir, bien que précieuses, elles sont assez succinctes. L'une des dernières volontés de Lore était que tous documents, lettres et fiches retrouvés dans son appartement soient détruits car disait-elle « rien ne vaut la peine d'être lu ou conservé ». Pour notre plus grande chance, Lili Stuckens n'eut pas le cœur de jeter les photographies et les cartes postales qu'elle découvrit, désirant ainsi entretenir la mémoire de son amie disparue et de sa famille. Par le biais de cet article, nous reprenons le flambeau.

100

Aussi, si de nombreuses zones d'ombres entachent cette reconstitution basée sur des données fragmentaires, le parcours de Lore Hergershausen n'en reste pas moins représentatif. Elle fait partie, comme beaucoup d'autres, de cet afflux de réfugiés arrivés en Belgique dans l'entre-deux-guerres dans l'espoir d'échapper à la montée du nazisme. Chaque parcours étant unique, celui de Lore est entre autres le reflet d'une communauté bourgeoise et éduquée intégrée à la société allemande depuis des générations, participant à sa vie culturelle, sociale et économique, qui se vit brutalement enlever ses droits, jusqu'à celui de vivre.

En Allemagne

Originaire d'une famille israélite fixée en Rhénanie à la fin du 16^e siècle⁵, Lore est née à Coblenz le 2 janvier 1906 au sein d'une famille bourgeoise de commerçants. Son père, Gustav, qui voit le jour le 18 janvier 1875 à

Walstedde en Westphalie et sa mère Katharina Baehr, née le 28 août 1976 à Heddesdorf-Neuwied, s'étaient mariés le 14 octobre 1904 à Coblenz (non loin de Neuwied). Ils y vécurent jusqu'en 1908, puis déménagèrent à Berlin dans le quartier de Wilmersdorf où Lore fut scolarisée⁶. Gustav travaillait dans l'exportation pendant que Käthe s'occupait du foyer. Lore a également une sœur, Elisabeth, dite Lilly Herzberg, née le 19 janvier 1901, fruit du premier mariage de sa mère avec Otto Herzberg qui mourut le 7 juillet 1903, alors qu'Elisabeth n'avait que deux ans⁷.



Lore, Elisabeth, sa sœur et sa mère Katherina à Coblenz, MJB © Jean Baptiste Feilner.



Lore et ses parents en promenade, MJB.

5. ULB-A&B-ARCH., Fonds documentaire des professeurs, dossier Lore Hergershausen 1P-831, lettre du 20 mai 1949 au secrétaire de l'école des sciences politiques et sociales William Lameere ; MJB, Fonds Lore Hergershausen, lettre de la Society of Friends de Berlin du 8/02/1939. Cette lettre précise la date de 1538 pour la famille paternelle et de 1620 pour la famille maternelle.
6. AGR, Indigénat, dossier Lore Hergershausen 21673N.
7. AGR, Police des Étrangers, dossier Elisabeth Herzberg A88943.

À Berlin, armée d'un diplôme d'enseignement de l'État, Lore donne des cours de diction et d'orthophonie, mais c'est surtout en tant qu'artiste dramatique qu'elle trouve sa voie et s'épanouit. Passionnée de littérature, de poésie et de théâtre, après deux ans d'études (1925-1926) en philologie germanique et en sciences théâtrales (*Theaterwissenschaft*), à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Berlin⁸, elle se consacre aux arts de la scène et fréquente les milieux intellectuels et artistiques d'avant-garde de la capitale.



Lore au balcon de l'hôtel de ville de Wernigerode dans la pièce Roméo et Juliette pendant le festival de théâtre de 1929, MJB © Max Baur.
Programme des « Rezitation » de Lore Hergershausen, recto verso, MJB.

Pendant sept ans, de ses 20 à ses 27 ans, à Berlin ou lors de tournées en province, Lore multiplie avec succès pièces de théâtre, conférences, lectures et récitals⁹.

D'après Henri Plard, professeur d'allemand à l'ULB, le bruit courait qu'elle avait joué en 1931 dans le film de Leontine Sagan, *Mädchen in uniform*, un des premiers films féministes et lesbiens allemands¹⁰. Une rumeur que Lore n'avait alors ni démenti, ni confirmé¹¹. La projection du film ne nous a cependant pas permis de la reconnaître.

En Belgique

Aujourd'hui comme hier, le parcours d'un réfugié s'avère bien souvent extrêmement difficile et douloureux. Celui de Lore, malgré ses références et son éducation, ne fait pas exception. En cette période troublée d'avant-guerre, il ne fait pas bon être étrangère, juive et allemande de surcroit. Lorsqu'elle arrive à Bruxelles le 20 février 1933, à l'âge de 27 ans, pour y tenir un récital de poésie, le désir de Lore n'est pas de s'établir en Belgique, sa famille n'est pas sans le sou et sa vie professionnelle semble pleine d'avenir. Mais l'accession d'Hitler au pouvoir comme chancelier du Reich le 30 janvier 1933 et le climat délétère qui en découle la poussent à demander l'asile¹².

101

Après une première prolongation de son visa de tourisme, pour rester en Belgique, Lore doit trouver un emploi. Son beau-frère, Erich Bendheim, journaliste réputé et

8. Malgré de nombreux détracteurs universitaires, pour qui cette nouvelle discipline découlait plus de l'artistique que du scientifique, l'Institut de recherche théâtrale, un des premiers du genre, y est créé fin 1923 sous les auspices de Max Hermann. Ce dernier, éminent germaniste spécialisé en histoire du théâtre, fut interdit d'exercer à l'avènement d'Hitler et assassiné dans le camp de concentration de Theresienstadt en 1942. (« Max Hermann », [En ligne], [https://en.wikipedia.org/wiki/Max_Hermann_\(theatrologist\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Max_Hermann_(theatrologist)) (consulté le 25/02/2022)).

9. MJB, Fonds Lore Hergershausen, curriculum vitae 1950 ; ULB-A&B-ARCH., Fonds documentaire des professeurs, dossier Lore Hergershausen 1P-831, lettre du 20 mai 1949 au secrétaire de l'école des sciences politiques et sociales William Lameere.

10. Leontine Sagan était surtout connue dans le domaine du théâtre. Elle s'est exilée en 1932, en Grande-Bretagne brièvement, puis en Afrique du Sud où elle fonda le Théâtre national de Johannesburg. (« Leontine Sagan », [En ligne], <https://www.universalis.fr/encyclopedie/leontine-sagan/> (consulté le 25/02/2022)).

11. H. Plard, op.cit., p. 25.

12. AGR, Police des Étrangers, dossier Lore Hergershausen A.75.533.

correspondant de journaux allemands pour l'Agence Wolff, arrivé à Bruxelles le 5 mai 1928 avec Élisabeth, la sœur de Lore, l'engage alors comme secrétaire-dactylo. Elle s'installe avec le couple et leur jeune enfant, Gerhard, au 194 avenue Victor Hugo à Schaerbeek¹³. Elle y demeure jusqu'au 24 avril 1934, date à laquelle les Bendheim partent définitivement pour l'Afrique du Sud, rejoignant Johannesburg via Cape Town¹⁴. C'est la dernière fois que Lore verra Élisabeth. Les deux sœurs continuèrent à correspondre, mais ni l'une ni l'autre n'entreprit jamais le voyage des retrouvailles¹⁵.



102

Élisabeth Bendheim au vieux marché devant la Clé d'Or,
coll. personnelle Peter Bendheim.

13. AGR, Police des Étrangers, dossiers Erich Bendheim 1516 956 et
Élisabeth Herzberg A88943.
14. Je remercie ici le petit-fils d'Erich et Élisabeth Bendheim, Peter
Bendheim, qui vit à Knysna en Afrique du Sud, pour ses informations et les
photographies qu'il a eu la gentillesse de scanner. Arrivé via Cape Town,
le couple s'établit à Johannesburg, puis divorce en 1939. Élisabeth, qui
ne s'est jamais remariée, y meurt en 1966. Peter se rappelle être venu
en Belgique à 11 ans avec son père Gerhard pour rendre visiter à Lore.
Celle-ci lui écrivait et lui envoyait des cadeaux pour toutes les fêtes.
15. Entretien avec Peter Bendheim du 27/02/2022.



Certificat d'inscription de Lore au Registre des étrangers le
7 décembre 1933, recto verso, AGR, Police des Étrangers.

Gerhard Bendheim, le neveu de Lore, jouant sur le bateau
l'emmenant avec ses parents vers Cape Town en 1934,
coll. personnelle Peter Bendheim.



Restée seule, Lore reprend le travail d'Erich comme journaliste correspondante pour des journaux allemands et autrichiens, dans lesquels elle traite des questions économiques et commerciales. Mais petit à petit, les journaux pour lesquels elle écrit ferment ou fusionnent avec les organes de presse du parti nazi. Lore trouve alors refuge chez Virginia Washington Swayne-Lomas (1877-1937), veuve d'Harold Lomas¹⁶. Cette riche rentière américaine, arrivée en automobile en janvier 1934, l'accueille chez elle au 575 avenue Louise¹⁷ et la nourrit en échange de cours d'allemand donnés à sa fille Elaine¹⁸. Cette protection bienvenue ne sera que de courte durée, la veuve repartant aux États-Unis en avril 1937. Selon Lore, c'est la Comtesse Henri Carton de Wiart¹⁹ qui les aurait présentées l'une à l'autre.

Mais la Police des Étrangers veille au grain, les moindres faits et gestes de Lore sont surveillés et plusieurs enquêtes sont menées à son sujet: habite-t-elle vraiment à cette adresse? Son occupation n'est-elle pas factice? Quels sont les journaux pour lesquels elle écrit, quel genre de collaboration y entretient-elle et quelles sont leurs tendances? Qui est cette veuve, est-elle recommandable?

La photo de Lore et sa carte de visite sont retrouvées parmi celles d'un groupe d'émigrés communistes allemands. Les rapports de police mentionnent qu'elle est fichée comme membre du Secours rouge international allemand, le *Rote Hilfe Deutschlands*, très lié aux milieux de l'avant-garde artistique²⁰. La police intercepte même un communiste belge qui venait de sonner à sa porte et à qui Lore aurait déclaré bien à propos ne pas faire de

21. AGR, Police des Étrangers, dossier Lore hergershausen, rapports de la sûreté publique 1/4/1934 et 29/12/1934.

22. Louis Brenta est cité comme personne de référence dans le curriculum vitae de Lore envoyé à l'ULB en 1949. Le nom de sa veuve se trouvait dans le répertoire de son agenda de 1984.

23. ULB-A&B-ARCH., Fonds documentaire des professeurs, dossier Lore Hergershausen.

1P-831, copies des diplômes.

24. MJB, Fonds Lore Hergershausen, carte postale du 10/04/1940.

25. MJB, Fonds Lore Hergershausen, curriculum vitae.

26. P. Falek, « Hélène Temerson (1896-1977). Parcours d'une universitaire juive d'Europe de l'Est », *Les Cahiers de la Mémoire contemporaine*, 9, 2010, p. 55.

27. MJB, Fonds Registre des Juifs en Belgique, fiche Lore Hergershausen.

politique. Avait-elle un réel lien avec les communistes? Nous n'en savons rien. L'enquête s'arrêta là²¹.

Pour survivre, Lore multiplie les petits boulot et trouve un emploi de traductrice chez l'industriel Louis Brenta dont les établissements, situés au 317 de la chaussée d'Anvers, sont spécialisés dans les grandes scies à grumes exportées à travers le monde²². Parallèlement, en 1937, elle s'inscrit à l'ULB.

La guerre

Alors que les Allemands occupent le pays, Lore obtient sa licence en philologie germanique avec grande distinction, en décembre 1940, avant d'être agrégée en avril 1941²³. Les cartes postales échangées avec ses parents font état de ses difficultés à gagner sa vie tout en poursuivant ses études²⁴. Lorsque l'ULB ferme ses portes le 25 novembre 1941, protestant ainsi contre l'ingérence de l'occupant dans la nomination du corps professoral, elle prépare secrètement des étudiants germanistes de Solvay au Jury central²⁵. Elle n'est pas la seule à s'investir dans ces cours clandestins, Hélène Temerson qui détient le même diplôme qu'elle, et avec qui elle partage un amour pour la langue et la littérature allemande, y participe également²⁶.

Respectant l'ordonnance allemande du 28 octobre 1940, Lore va s'inscrire le 23 décembre 1940 au Registre des Juifs de la commune d'Ixelles où elle habite²⁷. Début juin 1942, elle va sans doute également chercher et payer – comble du cynisme allemand – sa bandelette

103

de trois étoiles jaunes retrouvée telle quelle dans ses archives. Plus tard encore, sa vie étant rythmée par les ordonnances nazies, elle s'affilie à l'AJB, l'Association des Juifs en Belgique²⁸. Intermédiaire entre la population juive et l'occupant, cette association, créée le 25 novembre 1941 dans le but de servir les desseins allemands, avait la charge de recenser les Juifs et de leur distribuer ensuite, à partir du 25 juillet 1942, leur convocation pour le service de travail obligatoire (STO) à l'Est dont le départ s'effectuait depuis la caserne Dossin à Malines²⁹.



104

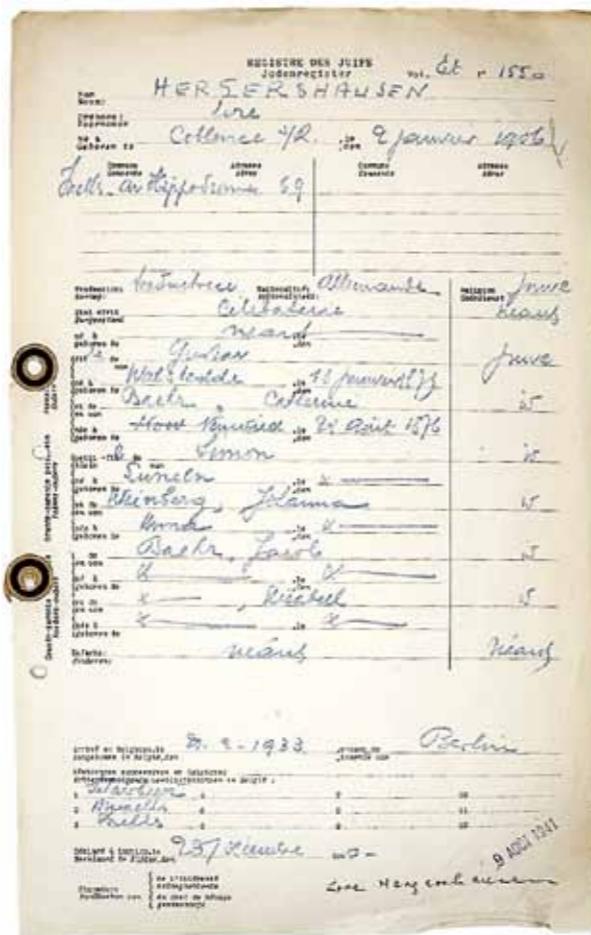
Bandelette de 3 étoiles de David et petite étoile ayant appartenu à Lore, MJB.

À nouveau, impossible de ne pas citer Hélène Temerson qui aurait convaincu Lore de ne pas donner suite à sa convocation au camp de Malines, mais d'entrer immédiatement en clandestinité³⁰. De son côté, sa convocation pour Malines reçue, Lore raconte avoir échappé à la déportation de justesse, grâce à la bienveillance de M. Grosjean, qui l'avait inscrite comme

28. Kazerne Dossin, archives de l'AJB, fiche d'inscription Lore Hergershausen, n.d.

29. J.-P. Schreiber et R. Van Doorslaer, *Les curateurs du ghetto. L'Association des Juifs en Belgique sous l'occupation nazie*, Bruxelles, 2004.

30. Témoignage de Soszia Majmin à Simone Goriely, belle-fille d'Hélène Temerson, citée par P. Falek, *op.cit.*, p. 158. J'en profite pour remercier Mme Simone Descendre-Goriely qui a eu la gentillesse de faire des recherches dans les archives d'Hélène Temerson conservées par ses soins et de me donner divers conseils.



Inscription de Lore au Registre des Juifs en Belgique le 23 décembre 1940, MJB.

professeur d'allemand sur la liste de l'Athénée juif de l'AJB alors en formation³¹. Inspecteur des écoles moyennes à l'Instruction publique, Oscar Grosjean a entre autres sous son contrôle l'école moyenne juive de Bruxelles, l'école Cymring, où Hélène Temerson travaille comme professeur

31. AGR, Indigénat, dossier Lore Hergershausen 21673N; ULB-A&B-ARCH., Fonds documentaire des professeurs, dossier Lore Hergershausen 1P-831, lettre du 20 mai 1949 au secrétaire de l'école des sciences politiques et sociales William Lameere.

d'allemand³². L'AJB, qui est contrainte de s'occuper de la gestion de l'enseignement des enfants juifs empêchés par l'ordonnance allemande du 1^{er} décembre 1941 de fréquenter les écoles aryennes, a beaucoup de mal à trouver des professeurs qualifiés pour ses écoles³³. Lore étant clairement une bonne recrue, puisqu'elle est agrégée de l'enseignement moyen avec grande distinction, il est normal qu'elle se retrouve inscrite sur cette liste, ce qui a pour conséquence de la protéger provisoirement du travail obligatoire à l'Est, c'est-à-dire d'une mort quasi-certaine à Auschwitz.

Ensuite, nous dit-elle, l'occupant l'a oubliée!

Des cartes postales d'Allemagne

Une partie de la vie de Lore nous est connue grâce aux très nombreuses cartes postales échangées dès son arrivée en Belgique en 1933 avec ses parents restés à Berlin.

On ne peut imaginer (ou on ne le peut que trop bien) l'inquiétude et le désarroi dans lequel Lore Hergershausen a dû se trouver, totalement impuissante quant au sort de ses parents, partageant leur angoisse devant l'imminence d'un danger qui se rapprochait de jour en jour. Ces cartes devaient, dans un même temps, la mettre en joie tout en la déchirant toujours un peu plus au fur et à mesure de leur arrivée. D'après son amie Suzanne Sulzberger avec qui elle avait tissé des liens d'amitié, de confiance et d'estime, le sort de ses parents était pour Lore un motif d'inquiétude incessant³⁴.

Malheureusement, sur les 130 cartes qu'elle a conservées précieusement, seule une vingtaine (datées de 1940

32. B. Dickschen, « L'illusion d'un printemps. Un historique de l'École moyenne juive de Bruxelles, février-juin 1942 », *Les Cahiers de la Mémoire contemporaine*, 2, 2000, p. 79; B. Dickschen, *L'école en sursis. La scolarisation des enfants juifs pendant la guerre*, Bruxelles, 2006, p. 173.

33. B. Dickschen, « L'AJB et l'enseignement », in J.-P. Schreiber et R. Van Doorslaer, *Les curateurs du ghetto. L'Association des Juifs en Belgique sous l'occupation nazie*, Bruxelles, 2004, p. 233-261.

34. S. Sulzberger, « À la veille de la libération », in H. Plard, J. Dierickx et L. Hergershausen, *Paysages de lumière pour Lore Hergershausen*, Bruxelles, ULB, 1985, p. 29.

à 1942) ont pu être traduites³⁵. L'écriture nerveuse et inconstante du père, couplée à celle illisible de la mère en lettres gothiques, ne nous ont pas permis de déchiffrer les autres. Elles mériteraient une étude à part entière, à la lumière des événements historiques allemands.

Invariablement, Gustav, le père, écrit le premier et laisse ensuite la place à la mère, Käthe. Ensemble, ils se réjouissent des études de leur fille, s'inquiètent de sa santé, de la perte d'un travail, de l'obtention d'un autre.

Fiers de son nouveau diplôme, ils lui prodiguent quelques conseils comme celui de se nourrir correctement, de se marier et surtout de penser à son avenir. Pour les parents de Lore, l'avenir n'est plus en Allemagne et quitter le pays est leur priorité. Constamment, ils évoquent les pistes pour y arriver: des amis à prévenir en Suisse, des parents à contacter aux États-Unis, des connaissances à Cuba ou au Chili, des associations auxquelles s'adresser. « Il faut tout essayer³⁶ » afin d'obtenir le sésame, un *affidavit* pour les États-Unis. Sans doute Lore désire elle aussi s'y rendre, car elle s'inscrit sur la liste d'attente pour obtenir un visa au Consulat américain d'Anvers en décembre 1938. En mai 1939, à Berlin, les parents font de même dans l'espoir de recevoir un des 27.370 visas accordés en vertu des quotas annuels d'immigrants de nationalité allemande. Le numéro de dossier 71.000 leur est octroyé³⁷ ! Ne pouvant espérer un départ avant deux ans selon leurs calculs, ils reportent tous leurs espoirs sur Lore. Selon eux, leur fille ne devrait pas perdre de temps et tenter le tout pour le tout. Elle devrait retourner à Anvers, son diplôme universitaire en poche, pour convaincre le consulat de sa plus-value intellectuelle et de ce qu'elle pourrait apporter aux États-Unis. « Si tu es là-bas ou sur le départ, nous pourrons aussi songer à nos préparatifs³⁸ ». Son salut est leur salut.

Käthe, sa mère, va également demander de l'aide à la *Society of Friends* de Berlin. Communément connue

35. Je voudrais remercier ici Rinah Groeneveld, jeune bénévole ASF, Action Signe de Réconciliation, qui malgré la difficulté a déchiffré et traduit ces vingt cartes postales.

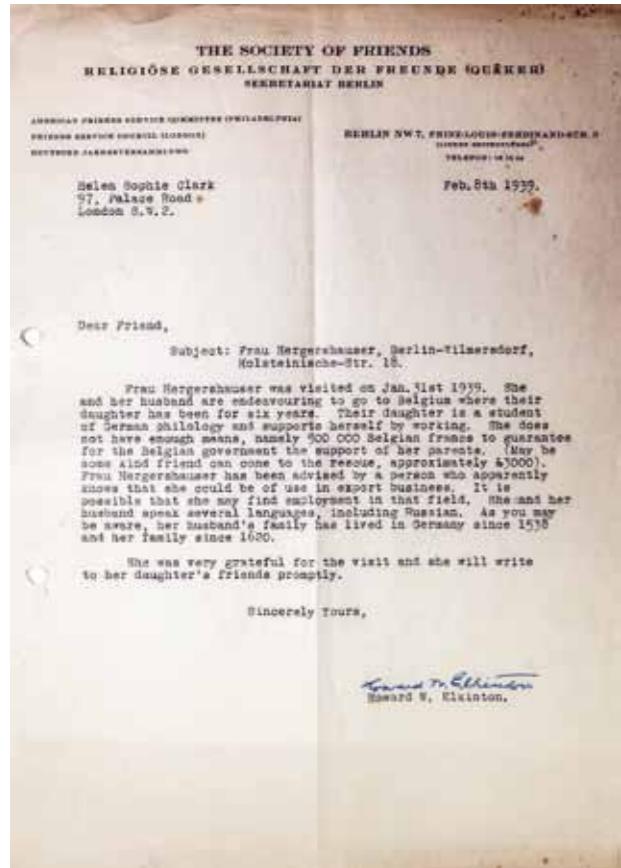
36. MJB, Fonds Lore Hergershausen, carte postale du 23/10/1941.

37. MJB, Fonds Lore Hergershausen, cartes postales du 15/08/1940, 30/08/1940 et 08/01/1941.

38. MJB, Fonds Lore Hergershausen, carte postale du 21/01/1941.

105

sous le nom de Quakers, cette société très active à Berlin pendant la période de famine des années 1920 a sauvé de nombreux Juifs et prisonniers politiques pendant la guerre³⁹. Un courrier de 1939 du secrétariat de Berlin au secrétariat de Londres nous apprend que Käthe s'adresse à eux car elle ne peut payer les 500.000 francs belges de garantie exigés par le gouvernement belge pour pouvoir rendre visite à sa fille qu'elle n'a pas vue depuis six ans ; elle cherche du travail⁴⁰.



106

Correspondance de la Society of Friends de Berlin au secrétariat de Londres au sujet de Käthe Hergershausen le 8 février 1939, MJB.

39. «Quakers», [En ligne], <https://encyclopedia.ushmm.org/content/en/article/quakers> (consulté le 25/02/2022).

40. MJB, Fonds Lore Hergershausen, lettre de Howard W. Elkinton de la Society of Friends de Berlin à Helen Sophie Clark à Londres le 8/02/1939.

Dans l'entourage des Hergershausen, de nombreuses personnes ont la chance de fuir. Ils partent, eux restent. Le médecin de famille est l'un de ces élus. Il ausculte une dernière fois Gustav qui se plaint de divers maux, mais ne lui trouve rien de grave. Ses symptômes ne sont que le reflet de ses angoisses, son corps exprime ce qu'il n'ose penser, ce qu'il ne peut pas formuler. Gustav se ressaisit alors et se rend dorénavant au temple tous les samedis. Auparavant, il n'y allait jamais.

D'un jour à l'autre, la famille s'attend à devoir quitter son appartement pour un nouveau logement qui lui a été attribué et dont l'adresse lointaine leur est inconnue. Malgré tous leurs efforts, ils doivent se rendre à l'évidence, « chaque jour nous rapproche du moment où tu devras attendre longtemps pour avoir de nos nouvelles. Nous n'avons pas encore reçu de carte de la famille de Marian annonçant son arrivée⁴¹ ». Le vendredi 9 janvier 1942, l'avis tombe : le dimanche après-midi, le 11, ils devront quitter leur appartement. Cette dernière carte, Lore la protège en la glissant dans une petite enveloppe en plastique confectionnée par ses soins.



Dernière carte postale envoyée à Lore par ses parents Gustav et Käthe le 9 janvier 1942, MJB.

41. MJB, Fonds L.H, carte postale du 1/12/1941.

Gustav et Käthe furent tous deux déportés le 13 janvier 1942 parmi les 1.036 personnes du 8^e convoi, *Osttransport train DA 44*, partant de Berlin vers le ghetto de Riga où ils disparurent dans des circonstances inconnues. Ils portaient les numéros 503 et 504⁴².

En 2004, en hommage à Katharina Baehr, l'Association des amis germano-israélies de Neuwied⁴³ fit placer un pavé de mémoire devant le 25 Engerser Straße où elle était née.

La pouponnière de l'AJB

En 1943-1944, les homes accueillant les enfants juifs dont les parents ont été déportés sont saturés – l'orphelinat israélite de la rue des Patriotes n'échappe pas à la règle et est débordé. L'AJB décide alors d'ouvrir deux nouveaux homes, dont une pouponnière au 173 de la rue Victor Allard à Uccle⁴⁴. Le loyer de 500 francs belges leur a semblé intéressant et les enfants peuvent aussi y profiter du grand air⁴⁵.

Après discussion, le délégué du Sipo-SD⁴⁶ donne son accord pour l'ouverture de la pouponnière le 25 juin 1943⁴⁷. Celle-ci s'ouvre en août et sera agréée plus tard par l'Oeuvre Nationale de l'Enfance, l'Office national de l'enfance. Mi-février 1944, le Comité local de

42. «Lore Hergershausen», in Arolsen archives, [En ligne], <https://collections.arolsen-archives.org/en/search/person/127187363?&=Hergershausen&t=228738&p=1> (consulté le 27/02/2022).

43. Pour en savoir plus sur la pose des pavés de mémoire à Neuwied : https://www.stolpersteine-neuwied.de/index.php?option=com_content&view=article&id=267&Itemid=158; Pour en savoir plus sur Katharine Baehr et sa famille à Neuwied : <https://www.stolpersteine-neuwied.de/index.php?id=77>

44. Ce bâtiment avait été mis précédemment à disposition de Fela Perelman par le bourgmestre d'Uccle Jean Herinckx, un ami d'Alfred Errera. Elle y ouvrit sa première école gardienne *Nos Petits* en mai 1942 (B. Dickschen, op.cit., 2006, p. 162). Sur la pouponnière et les homes de l'AJB voir aussi : MJB, Fonds Marie Albert, boîtes 219 et 226, tapuscrit et M. Blum-Albert, *Le récif de l'espoir*, Bruxelles, 1997, p. 94 et p. 114.

45. SVG, R497/Tr206891, pv de la séance du Comité local de Bruxelles du 10/03/1943 et du 16/06/1943.

46. La Sipo-SD, *Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst*, police de sûreté et service de sûreté, c.-à-d. la Gestapo.

47. SVG, R497/Tr206891, pv de la séance du Comité local de Bruxelles du 25/06/1943.

Bruxelles de l'AJB⁴⁸ entérine la nomination de Lore en remplacement de Jenny Brinkmann⁴⁹, jeune femme de 23 ans, notée comme démissionnaire. Lore s'installe au home, elle a sous sa responsabilité une quarantaine d'enfants âgés de 1 à 6 ans. Suite au débarquement allié en Normandie et sentant le vent tourner, les Allemands se décident à en finir avec l'AJB. Le bruit court que des rafles vont avoir lieu, on parle du 29 août. Une réunion secrète extraordinaire est tenue par l'AJB le 26 août. Tous les homes se préparent à être évacués en même temps pour éviter des représailles car le danger guette les enfants, mais aussi les vieillards et les malades⁵⁰.



Personnel de la pouponnière de la rue Victor Allard. En robe à pois, Lore Hergershausen ; assise sur le banc et souriante Nana Wojczek-Milliband ; appuyée contre l'armoire, Hélène Auslander, MJB.

48. SVG, R497/Tr202700, pv de la séance commune du Comité local de Bruxelles et du Comité directeur du 14/02/1944, art.17.49. S. Brachfeld, *Ils n'ont pas eu ces gosses*, Herzila, 1989, p. 40; Avant de devenir directrice, Jenny Brinkmann était éducatrice à l'orphelinat israélite et sa sœur Erica, secrétaire du Comité local de Bruxelles (SVG, R497/Tr206891, liste du personnel de l'AJB du 17 février 1943). Contrairement à ce que déclare Marie Albert (op.cit., p.76.), elle n'a pas été déportée à Bergen-Belsen. Jenny, sa mère Mariam et ses deux sœurs, Lette Helen et Erica, munies de faux passeports honduriens, furent internées au camp de civils de Dongelberg. Le Honduras étant un pays belligérant, elles sont envoyées à Vittel, le 23 février 1944. Leurs faux passeports découverts, elles sont alors transférées à Drancy et déportées par le 7^e convoi du 24 avril 1944 à Auschwitz où elles disparaissent. («Brinkmann Jenny», in *Mémorial de la Shoah*, [En ligne], https://ressources.memorialdelashoah.org/notice.php?q=fulltext%3A%28brinkmann%29%20AND%20id_pers%3A%28%2A%29&spec_expand=1&start=4 (consulté le 03/03/2022)).

50. S. Brachfeld, op.cit., p. 44.

Une ancienne monitrice, Annie Wojczek-Miliband, dite Nana, raconte comment le personnel de la rue Allard évacua dans l'urgence les enfants en tram jusqu'à l'Institut du Sacré-Cœur à Auderghem et au Home Henri Jaspar à Tervuren. Ces deux refuges avaient été trouvés grâce à Yvonne Nèvejean, directrice de l'ONE, mais également membre du CDJ, le Comité de Défense des Juifs. Après avoir dicté les préparatifs par téléphone, Lore les rejoint dans la soirée à Auderghem où, de manière improvisée, tout le monde dort au sol⁵¹.

Après ce sauvetage, nous ne savons pas comment Lore vécut la Libération. À partir d'avril 1945, l'AVG, l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre, reprit officiellement la tutelle des homes pour enfants de l'AJB et, en 1947, la pouponnière d'Uccle ferma ses portes.

L'ULB

À la fin de la guerre, la réouverture de l'ULB n'a pas échappé à Lore : une photo parue dans *Le Soir* du 27 octobre 1945 figurant la rentrée académique à l'ULB est retrouvée dans ses archives.

108



Rentrée académique de l'ULB, Le Soir 27/10/1945, MJB.

51. S. Brachfeld, *op.cit.*, p. 177. Sur la pouponnière en général, voir aussi p. 174-177 ; je tiens à remercier le fils d'Annie Wojczek, Daniel Wojczek, qui m'a permis d'identifier sa maman et sa tante Hélène Auslander sur les photographies et m'a donné diverses informations sur sa famille.

Chaudement recommandée par divers professeurs, le 1^{er} octobre 1950, Lore est engagée par l'ULB comme lectrice d'allemand en Faculté des sciences sociales, politiques et économiques. Elle exerce ensuite différents mandats comme chargée de conférence, puis chargée d'exercices philologiques à la Faculté de philosophie et lettres en philologie germanique⁵². Tous les deux ans, ses mandats doivent être renouvelés, tout comme ceux d'Hélène Temerson également lectrice d'allemand, engagée en même temps qu'elle et avec qui elle partage cette charge à mi-temps⁵³. L'une et l'autre ne ménagent pas leurs efforts et les heures qu'elles doivent prêter sont largement dépassées⁵⁴. Lore devra attendre 1956 pour être reconnue comme titulaire de ce lectorat à plein temps et toucher des appointements conséquents. Henri Plard⁵⁵, renommé professeur de langue et littérature allemandes, qui multiplie les louanges à l'égard de Lore (compétence, dévouement, travail), revient régulièrement à la charge auprès des autorités académiques pour qu'elle soit nommée comme chargée de cours. Bien que la Faculté reconnaise ses mérites, son président, Chaïm Perelman, voit dans le travail de Lore une mission plus pédagogique que scientifique et refuse la proposition⁵⁶. L'ULB a probablement encore du mal à nommer une femme.

52. ULB-A&B-ARCH., Fonds documentaire des professeurs, dossier Lore Hergershausen 1P-831, fonctions successives et différents mandats 1950-1969.

53. Comme nous l'avons déjà vu, ces 2 femmes ont plusieurs points communs. Toutes deux formées à l'ULB et partageant un même amour pour la culture allemande, leur chemin s'est croisé de nombreuses fois avant qu'elles ne finissent collègues (P. Falek, *op.cit.*, p. 143 et p. 156).

54. Pour obtenir un nouveau mandat, Lore fait un rapport au président de l'École de commerce sur ses années d'enseignement 1951-1952 et conclut par un total de vingt-huit heures de cours par semaine (ULB-A&B-ARCH., Fonds documentaire des professeurs, dossier Lore Hergershausen 1P-831, lettre du 14/05/1952).

55. ULB-A&B-ARCH., Fonds documentaire des professeurs, dossier Lore Hergershausen 1P-831 ; Avant d'enseigner à l'ULB en 1945, Henri Plard, alors étudiant à l'École normale à Paris, est interné trois mois à Drancy en juin 1942 pour avoir porté un simulacre d'étoile jaune à son veston pour protester contre les mesures allemandes à l'encontre des Juifs. (*«Henri Plard»*, [En ligne], https://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_Plard [consulté le 10/03/2022]).

56. ULB-A&B-ARCH., Fonds documentaire des professeurs, dossier Lore Hergershausen 1P-831, bureau du 10 avril 1962.

Reconnue comme excellente pédagogue par ses étudiants, Lore enchaîne également les publications dans différentes revues et donne des conférences et des récitals de poésie au Palais des Beaux-Arts et à l'Institut des Hautes Études. Elle est finalement nommée comme titulaire et chargée de cours en 1970 et devient alors suppléante d'Henri Plard. En 1976, Lore prend sa retraite et obtient le titre honorifique de chargée de cours honoraire, après plus de 26 ans de bons et loyaux services à l'ULB.

La suite de son histoire jusqu'au 17 mai 1984, date de son décès, n'est guère aisée à retracer, faute de sources. Dans son dernier agenda datant de 1984, Lore note encore soigneusement les cycles

de linguistique à suivre les week-ends à l'ULB. Âgée de 78 ans, elle projetait encore de s'y rendre pour un colloque prévu à la fin du mois.

À partir d'un don de quelques archives, nous voyons qu'il est possible de retracer le parcours d'une existence. Mises bout à bout, ces histoires de vies singulières forment le substrat sur lequel nous pouvons entre autres nous baser pour reconstituer l'histoire des communautés juives de notre pays. C'est pourquoi en tant qu'archiviste, je ne saurais trop inciter les familles et les associations juives de prendre conscience de l'utilité de préserver leurs documents d'archives, photographies et objets, si minimes puissent-ils paraître, car le travail de mémoire passe également par là.

109



Médaille de l'ULB «En hommage à Lore Hergershausen 1956-1976» reçue lors de sa pension, recto-verso, MJB.





110

Sophie, *L'enfant cachée* (V. Ruff et F. Caulier, CCLJ, 2013) raconte l'histoire de Sophie Rechtman
© Audrey Elbaum.

L'Année des Justes. Une idée née au sein du Musée Juif de Belgique

par Adolphe Nysenholc, Président de L'Enfant Caché

« Le souvenir du Juste est une bénédiction »
Psaumes LXXVI, II



30^e anniversaire de L'Enfant Caché dédié aux Justes. Au premier rang :
Luc Dardenne, Hélène Potezman, Philippe Blondin, le rabbin Albert Guigui,
Philippe Close.

Le projet

En 2019, M. Philippe Blondin, Président du Musée Juif de Belgique, soutient l'idée d'une année d'hommage aux Justes de Belgique et suggère à M^{me} Alexandra Bourla qui l'a émise de prendre contact avec le Président de L'Enfant Caché. Ce dernier accepte aussitôt de mettre ce projet sur pied. La reconnaissance à rendre aux sauveurs est l'une des missions de cette association et est inscrite dans ses statuts. C'est naturellement donc que L'Enfant Caché s'affaire tous azimuts pour cultiver le souvenir de ces personnes secourables et encourage ses membres à les faire reconnaître auprès de Yad Vashem comme Justes parmi les nations.

Malgré la modestie de ces sauveurs, dont le signe de reconnaissance est trop souvent l'anonymat, il s'agit véritablement de héros : des femmes et des hommes au courage tranquille qui ont simplement dit « non » aux lois injustes et criminelles qui frappaient leurs concitoyens juifs. Ils ont fait preuve d'abnégation pour sauver, sans discrimination, l'humanité qui se trouve en chaque individu. Ils sont des modèles pour les jeunes. Ces braves qui par leurs actes ont apporté une solution adaptée au problème singulier du nazisme, un fascisme antisémite aveugle, ont contribué à préserver l'honneur de la démocratie dans la pratique de ses valeurs et du vivre-ensemble.

Aussi, les Justes en sauvant les Juifs pendant la guerre ont permis à la communauté juive de survivre. Les membres ont pu alors pour certains développer des projets culturels, comme de fonder un Musée !

Souvenirs de l'Année

« Les Justes nous ont sauvés, désormais
à nous de les sauver » A. Nysenholc

L'organisation de cette Année a été une aventure. Le président de L'Enfant Caché et M^{me} Bourla, l'initiatrice du projet, ont pris leur bâton de pèlerin et sont allés rencontrer à Malines, où ils ont été très bien reçus, le cardinal Monseigneur De Kesel. L'idée était de lui suggérer d'organiser des événements en l'honneur des 134 prêtres et sœurs qui ont sauvé des enfants juifs en les cachant dans des couvents et au sein de familles d'accueil.

111



Plaques commémoratives pour Juliette Putzeys et l'Abbé Jean Cottiaux, Justes parmi les nations, à Burdinne © J.P. Boland.

Dans cet esprit, le 3 octobre 2022, des plaques commémoratives en hommage à l'abbé Jean Cottiaux et à Juliette Putzeys ont été apposées par la commune de Burdinne. M. Jean Rennert, « enfant sauvé », est venu pour la circonstance des États-Unis avec douze membres de sa famille. Animée par la fanfare royale de Braives, *Le Progrès*, la journée fut festive et chargée en émotions. La même démarche a été entreprise auprès de M. Steven Fuite, Président de l'Église protestante unie de Belgique, dont les archivistes enthousiastes sont en train de compléter une liste existante de trente-quatre Justes protestants et de rechercher ceux qui parmi ces nouveaux sauveurs mériteraient cette distinction, la plus haute accordée par l'État d'Israël.

La Grande Synagogue de l'Europe
Dès le début du projet, le Président du Consistoire central israélite de Bruxelles, M. Philippe Markiewicz, a été favorable à l'idée d'inaugurer l'Année des Justes dans la Grande Synagogue de l'Europe. Finalement, après un an d'attente pour cause de pandémie, l'inauguration eu lieu le 7 novembre 2021. M. Markiewicz, M. le Bourgmestre Philippe Close, le Prince de Ligne et le Grand rabbin Guigui y prirent la parole, en présence des nombreux descendants de Justes. Conduite par Thomas Gergely, la cérémonie a été diffusée dans l'émission *Shema Israël* par la RTBF¹.

Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Le contact a aussi été pris avec le CCOJB, le Comité de coordination des organisations juives de Belgique, qui a collaboré à la séance de lecture des 464 noms de Justes bruxellois au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces noms ont été gravé sur une plaque commémorative, dévoilée dans la belle salle des glaces par le président Rachid Madrane le 25 janvier 2022. La séance fut conduite avec dignité par Jonathan de Lathouwer. La présidente du Forum der Joodse Organisaties d'Anvers, M^{me} Regina Suchowolski-Sluszny, et le président de L'Enfant Caché ont répondu, non sans émotion, aux questions des élèves de l'Athénée Joseph Bracops et de l'Atheneum Brussel présents : « Comment se passait une journée pendant la guerre ? », « Avez-vous eu faim ?... Les reportages réalisés à cette occasion ont été retransmis par la RTBF, RTL et BX1².



Plaque commémorative des 464 Justes de Bruxelles, inaugurée au Parlement Bruxellois.

L'Hôtel de Ville de Bruxelles

La célébration du 30^e anniversaire de L'Enfant Caché qui s'est déroulée dans la salle gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, où nous avons été généreusement accueillis par son Bourgmestre Philippe Close, a été dédiée à nos sauveurs. Le Baron Jacques Brotchi, président honoraire du Sénat, nous a relaté son expérience émouvante d'enfant caché, tandis que Sandrine Borkowski, nous a entretenu des résultats de l'étude qu'elle a consacré aux enfants cachés à l'Université Catholique de Louvain. À cette occasion, L'Enfant Caché a remis à Hélène Potezman un diplôme d'honneur pour l'activité qu'elle mena sans relâche en faveur des Justes durant plus de deux décennies. La séance s'est clôturée par un cocktail dinatoire au cours duquel le réalisateur Luc Dardenne nous a fait l'honneur de se joindre³.



À l'Hôtel de Ville de Bruxelles, Jacques Brotchi raconte comment il fut sauvé.

1. Elle est visible en ligne sur le site de la Grande Synagogue : <https://www.synagregation.be/copy-of-expo-photos-2019-2020>. Les textes des orateurs seront publiés dans la Revue *La Centrale*.

2. Pour RTL : <https://www.rtl.be/info/video/802508.aspx>; Pour la RTBF : <https://www.rtbf.be/article/un-hommage-aux-464-bruxellois-reconnus-comme-justes-parmi-les-nations-10921996>; <https://bx1.be/categories/news/le-parlement-bruxellois-rend-hommage-aux-464-justes-parmi-les-nations-de-la-capitale/>; <https://www.rtl.be/info/video/802508.aspx>; Pour BX1 : <https://bx1.be/categories/news/le-parlement-bruxellois-rend-hommage-aux-464-justes-parmi-les-nations-de-la-capitale/>

3. On peut revoir le déroulé de cette journée mémorable sur YouTube : https://www.youtube.com/watch?v=iNJtmL0qQ_w&ab_channel=asblmelismes



Colloque sur « Les Justes » à l'IEJ. Psychologie: Nathalie Zajde et Julien Kleiner. Littérature: Adolphe Nysenholc. Le Mur des Justes: Daniel Weyssow et A. Willy Szafran.



En hommage à leurs sauveurs, quelques livres écrits par les présidents et présidentes de L'Enfant Caché: Sophie Rechtman, Régina Sluszny, Marcel Frydman, Marka Syfer, Adolphe Nysenholc.

L'Institut d'Études du Judaïsme

Par l'entremise du Professeur Isy Pelc, administrateur de L'Enfant Caché, le 21 novembre 2021, s'est tenu à l'Institut d'Études du Judaïsme (IEJ) sur le campus de l'ULB, un colloque international sur la problématique des Justes. Beate Klarsfeld y était l'invitée d'honneur. Les titres des communications, les unes plus intéressantes que les autres, peuvent être consultés sur le site de L'Enfant Caché⁴.

114

Toutes ces manifestations se sont déroulées en présence du Président du Musée Juif de Belgique, M. Philippe Blondin, que nous remercions pour ses encouragements, son soutien et sa fidélité.

Le CCLJ

Le CCLJ nous a permis de réaliser en ses locaux, le 19 décembre 2022, un autre rêve majeur de cette Année, un *Salon du livre de l'enfant caché*. En effet, ceux qui ont raconté leur enfance ont parlé de ceux à qui ils doivent leur survie. Une quinzaine d'auteurs étaient présents pour la séance de signature. Une bonne occasion pour les descendants de sauveurs et ceux de sauvés d'échanger sur leur histoire respective et de créer des liens. Il y eut de belles rencontres et la Directrice culturelle du lieu, Sylvie Poffé, a conclu, en nous gratifiant d'un large sourire: « C'était un très beau succès ».

4. « L'Enfant Caché asbl », [En ligne], <http://www.enfant-cache.be/>

Le Mémorial national

Un point fort pour l'avenir sera la création d'un *Mur des Justes* au Mémorial national aux Martyrs et Héros juifs, lieu hautement symbolique à Anderlecht, qui a l'assentiment de tous et en faveur duquel nous avons milité. En effet, les Justes ayant sauvé les enfants des déportés, il y a lieu d'y associer leurs noms, d'autant qu'ils seront inscrits à côté des noms des résistants juifs, les Justes ayant été des résistants à leur manière. Ce volet mémoriel achèvera la réalisation du triptyque qui avait été conçu dès le départ par les fondateurs de ce haut lieu du souvenir.

Le Musée Juif de Belgique

Pour couronner cette Année, notre espoir est que le Musée Juif de Belgique puisse consacrer un espace aux Justes belges dans sa nouvelle exposition permanente. Eux qui ont enseigné par l'exemple l'amour du prochain, ont montré qu'il est possible de risquer sa vie pour l'Autre: on peut s'en inspirer aujourd'hui encore pour lutter contre toutes formes de haine, celle des Juifs toujours d'actualité comme celle réservée à d'autres communautés. Un tel lieu dédié à ces courageux sauveurs, qui n'ont pas hésité, malgré le danger, à manifester leur solidarité fraternelle sera sans aucun doute plébiscité par leurs descendants, qui en le visitant seront fiers d'y retrouver leurs aïeux mis à l'honneur sur l'arbre ramifié de la mémoire.



Inauguration de l'Année des Justes dans la Grande Synagogue de l'Europe. Philippe Close, le Bourgmestre de Bruxelles et Son Altesse le Prince de Ligne.



Une des 13 solistes applaudis, entre autres, par S.A. le Prince de Ligne et sa famille, descendants de Justes.



115

Les enfants cachés, les sauveurs et les Justes

par Alexandra Bourla, Initiatrice et coordinatrice du projet L'Année des Justes
En résidence au Musée Juif de Belgique



Le Jardin des Justes inauguré en 1996 à Yad Vashem © DR.



Murs gravés des noms des Justes dans le jardin qui leur est consacré à Yad Vashem
© Shmuel Bar-Am.

*Ce dont on ne parle pas n'a jamais existé,
Ceux dont on ne parle pas n'ont jamais existé
non plus.*

En Belgique, avant la Seconde Guerre mondiale, la communauté juive compte plus de 60.000 membres, dont 95% n'ont pas la nationalité belge. Entre le 24 août 1942 et le 31 juillet 1944, 24.908 Juifs seront déportés, dont 4.080 enfants de moins de 15 ans. Aucun enfant de moins de 13 ans ne reviendra¹. Néanmoins, en cette période de grandes pénuries et de dangers extrêmes², des milliers de citoyens belges réussiront à cacher et à sauver environ 30.000 Juifs de la déportation et de l'extermination, dont près de 5.000 enfants. Qui sont ces citoyens, la plupart encore et toujours anonymes, qui n'ont été ni mentionnés dans les livres d'histoire, ni officiellement reconnus comme résistants par les autorités nationales ?

Afin de répondre à ces questions, L'Année des Justes a été lancée en avril 2021, placée sous le haut patronage de sa Majesté le Roi. Hommage aux Justes parmi les nations de Belgique, cette initiative a été développée par l'association L'Enfant Caché et chaleureusement accueillie par le Musée Juif de Belgique.

L'objectif de ce projet est de rechercher, de faire connaître et reconnaître ces héros silencieux en

profitant de la présence de témoins directs, les enfants cachés : eux peuvent nous raconter leur vécu et nous faire connaître ceux et celles à qui ils doivent leur survie.

Cette recherche nous a permis, entre autres, de faire un premier « état des lieux », non-exhaustif, sur l'existence d'informations, de documents, d'archives et de témoignages les concernant. Ceci nous a amené à constater également le nombre de lacunes encore à pallier dans ce domaine.

Le contexte

À partir de 1940, ce sont dix-huit ordonnances coercitives, les lois anti-juives, qui sont promulguées, décrétant l'obligation de recensement des Juifs et les privant peu à peu de leur liberté, de leur économie et de leurs droits dans une indifférence presque générale.

Ce sont deux de ces ordonnances qui vont provoquer les « deux points de rupture » d'une grande partie de la société belge vis-à-vis de l'occupant³ : le 1^{er} juin 1942, le port obligatoire de l'étoile jaune pour tous les Juifs dès l'âge de six ans et dès juillet 1942, les violentes rafles de Juifs par les SS dans les grandes villes pour les envoyer à la caserne Dossin à Malines, puis à Auschwitz. La « Solution finale » s'organise et pour avoir une chance de survivre, les Juifs doivent rentrer au plus vite en clandestinité.

Une partie de la population belge est révoltée par la violence exercée par les SS et en quelques mois, un

1. A. Nysenholc, *L'Enfant sauvé*, Bruxelles, 2018, p. 16.

2. Aucune loi officielle n'interdisait d'aider les Juifs mais au moindre soupçon, c'était l'arrestation immédiate du suspect, suivi d'un emprisonnement entre 3 et 6 mois (à Bruxelles), impliquant interrogatoires et tortures, suivi généralement de la déportation vers les camps en Allemagne.

3. R. Van Doorslaer (dir). *La Belgique docile*, Bruxelles, 2007, p. 1076-1081.



Diplôme d'honneur décerné par Yad Vashem
© Yad Vashem.

formidable élan de solidarité va se former grâce à des dizaines de milliers de courageux citoyens belges, flamands ou wallons, riches ou pauvres, ruraux ou urbains, qui directement ou indirectement vont permettre aux Juifs de survivre.

De nombreux réseaux se mettent alors en place comme le Comité de Défense des Juifs (CDJ)⁴; l'Œuvre Nationale de l'Enfance (ONE)⁵; le Front de l'indépendance (FI);

4. Le CDJ pourvoira aux faux-papiers, aux cartes de ravitaillement, aux soins de santé et aux lieux de cache de 12.000 Juifs, dont environ 2.500 enfants grâces, entre autres, à l'aide et au courage d'un groupe de jeunes femmes juives et non juives. (L. Steinberg, *Le Comité de Défense des Juifs en Belgique, 1942-1944*, Bruxelles, 1973).

5. Organisation officielle belge de protection et placement d'enfants, dont la directrice est également membre secrète du CDJ. Son large réseau permettra de loger et de nourrir des milliers de Juifs.

les Églises catholiques et protestantes, des réseaux laïcs officiels⁶ ainsi que l'aide ponctuelle d'autres organisations clandestines⁷. Au total, ce seront plus de 270 institutions belges, laïques ou religieuses⁸, qui cacheront des Juifs sous de fausses identités.

Les Justes parmi les nations

Être reconnu Juste parmi les nations est le point d'orgue d'un long processus qui peut durer jusqu'à deux ans. Il

6. Les homes de la Reine Élisabeth, les colonies du Foyer Léopold III, les foyers Solvay, les colonies de La Croix Rouge, la Ligue Braille, etc.

7. Telles que l'Armée Secrète, le Réseau Comète, la Mission Socrate, les Partisans Armés, la Brigade Piron, le Réseau Zéro, le mouvement Renseignements et Actions, et bien d'autres.

8. S. Brachfeld, *Merci de nous avoir sauvés*, Bruxelles, 2007, p. 644-650.

débute d'abord par le désir d'un sauve d'honorer ses sauveurs. Pour cela, il devra établir un dossier certifié qui sera scrupuleusement étudié et éventuellement accepté par le Département des Justes de Yad Vashem⁹. Le titre de Juste parmi les nations est uniquement réservé, selon la définition de Yad Vashem, « à des citoyens non-juifs qui se sont distingués, sans buts lucratifs, de l'indifférence générale en n'hésitant pas à mettre en péril leur propre vie et celle de leur famille, dans le but de sauver des juifs, de la déportation vers les camps d'extermination nazie ». Il s'agit de la plus haute distinction attribuée en Israël à des non-Juifs. Au cours d'une émouvante cérémonie, les récipiendaires reçoivent un diplôme d'honneur à leur nom ainsi qu'une médaille dans laquelle est gravée la phrase du Talmud: « Quiconque sauve une vie, sauve l'univers tout entier ».

La Belgique s'honore, en juillet 2022, de 1.774 Justes parmi les nations. Le nombre de Justes comparé au nombre de sauveurs semble très faible, mais obtenir ce titre n'a rien d'évident. Beaucoup de sauveurs n'ont pas pu être honorés pour de multiples raisons. D'abord parce que, au-delà de la complexité de l'élaboration du dossier pour la reconnaissance et de la lenteur de la procédure, l'existence de Yad Vashem était peu connue en dehors d'Israël avant les années 1970.

D'autres motifs expliquent ce nombre relativement faible: de nombreux sauveurs n'ont pas voulu de reconnaissance, estimant avoir simplement fait leur devoir ou se satisfaisant de l'excellente relation qu'ils avaient gardé avec leurs protégés. Certains enfants étaient trop jeunes pour se souvenir où et chez qui ils avaient été cachés, d'autres ressentaient un sourd conflit de loyauté vis-à-vis de leur mère biologique. Pour d'autres, le traumatisme d'avoir été un enfant caché restait trop prégnant que pour retourner vers leur passé. Nombre d'entre eux ont quitté la Belgique ou d'autres encore ignoraient que la reconnaissance pouvait être

9. En 1953 est créé, à Jérusalem, l'Institut international pour la mémoire de la Shoah. En 1962, devant la quantité croissante de demandes de reconnaissance des Justes, Yad Vashem décide d'établir le Département des Justes.¹⁰ « The Righteous Among the Nations Database », [En ligne], <http://righteous.yadvashem.org> (consulté le 23/06/2022).

accordée, à titre posthume, à la descendance directe d'un sauveur décédé. Certaines personnes sauvées sont malheureusement elles-mêmes décédées, avant même d'entreprendre les démarches de reconnaissance de leurs sauveurs.

La base de données mise en ligne sur le site de Yad Vashem¹⁰, concernant les Justes du monde entier dont ceux de Belgique, est très bien étayée. Le souci est que la fonction de cette institution est de recevoir les dossiers, les étudier, les vérifier puis, si la reconnaissance est acceptée, de publier sur leur site les informations qui lui sont apportées. Elle n'a pas les moyens logistiques de faire elle-même, pour chaque pays, les recherches sur les informations éventuellement manquantes.

Voici deux exemples de carences :

Les enfants oubliés

Dans la section des Justes parmi les nations, il manque de nombreux noms d'enfants cachés dans des institutions. Au Musée Juif de Belgique, par exemple, l'une des membres de l'équipe ne trouve pas son nom dans la liste des enfants cachés du pensionnat où elle a vécu deux ans avec sa sœur. La mère supérieure fut bien reconnue Juste, mais seule une dizaine de noms de filles cachées sont mentionnés sur le site, alors que, d'après notre collègue, elles étaient au moins une vingtaine.

Les femmes oubliées

Les Justes inscrits sur la liste de Yad Vashem sont, pour la plupart d'entre eux, des couples. Mais très souvent, le nom de jeune fille de l'épouse n'apparaît pas, cet usage étant encore fréquent dans les années 1980. Pourtant, ce sont elles qui, bien souvent, ont été la clé de voûte des sauvetages réussis! La conséquence de cette omission est que ces femmes ne pourront plus être identifiées après deux ou trois générations à moins d'une recherche poussée.

Les sauveurs

Pour les sauveurs qui n'ont pas été reconnus Justes, les informations les concernant ne sont quasiment regroupées nulle part. Cela implique d'exhumier les



Médaille des Justes parmi les nations en hommage posthume à Léopold et Thérèse Debecker pour avoir sauvé Julien Mendelewicz, coll. MJB.

archives, les compiler, les trier puis les encoder pour les analyser et les diffuser. Comme l'a déclaré A. Nysenholc, président de l'association L'Enfant Caché : «Comme à ce jour, nous ne sommes pas en mesure de citer les milliers de sauveurs, je lance un appel pour que les autorités de ce pays, et même de l'Europe, fassent un travail approfondi en vue de mettre à l'honneur ceux qui furent parmi leurs meilleurs citoyens. Cela devrait se faire là où le Yad Vashem n'a pas les moyens de l'accomplir (par exemple en l'absence de demandes de sauvés), puisque c'est ici, en Belgique que se trouvent les archives officielles et autres traces¹¹».

Un bon début aurait pu avoir lieu lorsqu'en 1999, un arrêté royal du gouvernement belge a décidé de décerner un titre de Juste belge à des personnes qui avaient le statut de résistant civil et qui avaient sauvé des Juifs¹², mais les délais et les restrictions imposées ont empêché que le projet aboutisse.

11. A. Nysenholc, «L'inauguration de l'Année des Justes», EC Info, 94, Bruxelles, 2021.

12. Arrêté publié le 19 avril 1999. (S. Brachfeld, *Merci de nous avoir sauvés*, Bruxelles, 2007, p. 626).

Faire connaître par la diffusion

Il reste encore de nombreux points épineux à investiguer comme par exemple les plus de 3.000 noms inscrits dans les carnets et documents des grandes organisations comme celles de l'AJB, du CDJ ou de l'ONE. Malheureusement, ce nombre n'est pas fiable. D'un côté, il existe des doublons (enfants ayant transité par différents réseaux) et de l'autre, des noms ont été complètement inventés pour pouvoir bénéficier de plus de timbres de ravitaillement¹³.

Il en va de même pour le manque d'informations sur la plupart des 270 différents lieux des réseaux d'hébergement officiels: nombre de ces institutions n'existent plus ou ont changé de noms. La recherche de leurs archives sera laborieuse, probablement souvent décevante, mais évidemment nécessaire.

Si le devoir de mémoire est essentiel, le devoir d'Histoire l'est presque tout autant. Il existe quantité d'archives,

de biographies et de témoignages: ce serait vraiment regrettable de ne pas faire l'effort de les rechercher et de les regrouper avant leur disparition définitive et leur mise en doute éventuelle par des esprits négationnistes.

Parallèlement à la recherche des archives et au regroupement d'informations, un autre volet de notre projet est de transmettre les valeurs de Justes et de sauveurs: non seulement elles sont *nobles* mais aussi parce qu'elles sont utiles et légitimes, que ce soit sur le plan pédagogique, psychologique ou sociétal.

Dans les écoles

Il est devenu indéniable qu'il y a là une difficulté sans cesse croissante à parler frontalement de la Shoah. Présenter les sombres visions de la persécution à travers l'histoire des enfants cachés, des sauveurs et des Justes permettra une autre approche. Cela enseignera aux jeunes générations que le choix de la désobéissance et la solidarité sont toujours une option. De plus, ces héros positifs peuvent favoriser un phénomène d'identification.

Dans les Musées

En mai 1999, Maurice Konopnicki, lui-même enfant caché, a créé à Charleroi, la Maison des Justes, qui deviendra le Musée des Justes. Ce dernier était à la fois fixe et itinérant pour qu'un maximum d'écoliers puissent avoir accès à son contenu. Ce musée disparaîtra au décès de son concepteur¹⁴. Ce fut, à notre connaissance, le premier et encore unique musée au monde de ce type hors d'Israël.

Il nous semble légitime que les Justes et les sauveurs puissent bénéficier d'un espace dans les musées juifs pour mettre en avant cet épisode héroïque, positif et solidaire de l'histoire de la Shoah. La création d'un centre de documentation, par exemple, permettrait aux visiteurs de les découvrir, mais également aux familles concernées d'y trouver des informations sur leurs aïeux et qu'ainsi la «légende familiale» devienne fait historique.

Dans les musées dédiés à l'histoire de la Belgique ou à la Résistance, un «corner» pourrait être aussi réservé à ces résistants silencieux¹⁵. Tous ces Justes et sauveurs, provenant de (presque) toutes les communes de Belgique¹⁶ et de toutes les classes sociales, ayant partagé le même sens de l'éthique et la même bravoure, mettraient en exergue un bel aspect du caractère national de notre pays, en dépit de ses diversités.

Enfin, la création d'un Musée des Justes à Bruxelles, capitale de l'Europe, serait idéale pour faire connaître ces presque 30.000 citoyens extra-ordinaires que sont ces Justes, toujours inconnus du grand public.

Faire reconnaître par des actes

Un certain nombre d'actions concrètes pourraient, en outre, être entreprises :

- Octroyer une reconnaissance nationale¹⁷ aux Justes et sauveurs belges restés encore anonymes, comme le fait depuis longtemps la communauté juive¹⁸.
- Honorer ces résistants silencieux conjointement aux résistants « officiels » lors des commémorations annuelles devant les monuments aux morts.
- Contacter les quelques centaines de communes où les Juifs ont été cachés, pour qu'elles organisent à leurs convenances un hommage à leurs sauveurs locaux¹⁹, incluant la participation d'écoliers « préparés » pour qu'ils comprennent les raisons de cette cérémonie.

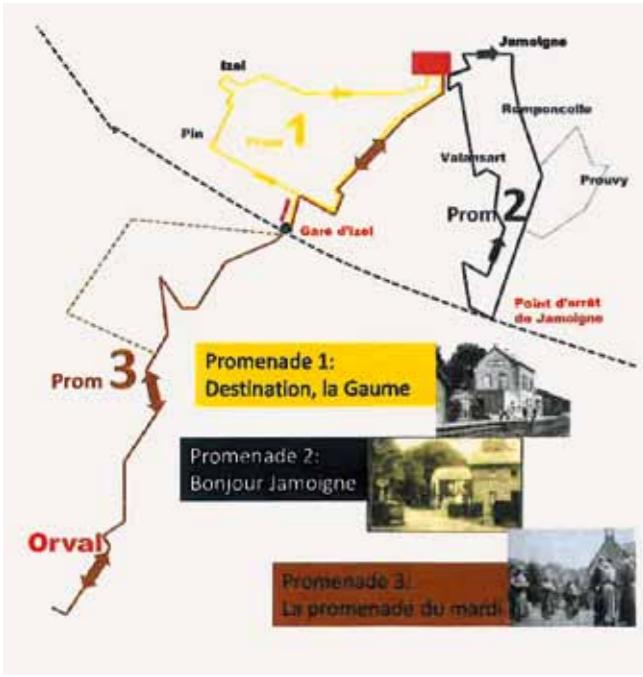
15. Le «corner» réservé aux Justes au musée Kazerne Dossin, à Malines, en est un excellent exemple.

16. On se reporterà à la carte établie par Dorien Styven de la Kazerne Dossin. (A. Nysenholc, op. cit., p. 207).

17. Les Justes de France font partie de l'histoire nationale française et, depuis 2007, ils sont inscrits au Panthéon, nécropole vouée à honorer les grands personnages ayant marqué l'histoire de France.

18. Il y a eu des dizaines de cérémonies de «gratitude» en Belgique de la part des communautés juives. Parmi les cérémonies les plus «majestueuses», il est à mettre en exergue celle qui eut lieu en 1946, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, en présence de la Reine Élisabeth – qui sera en 1998 nommée Juste parmi les nations – où environ 1.500 diplômes, longtemps avant la création de Yad Vashem, seront remis à des sauveurs. Citons aussi celle de 1980, à Forest National où, là aussi, quelques 2.000 sauveurs ont été honoré. Sans oublier l'Année des Justes 2021-2022, placée sous le haut patronage de sa Majesté le Roi.

19. Poses de plaques mémorielles avec une cérémonie, comme récemment dans les communes de Burdinne et d'Acosse (Province de Liège) ou encore au Parlement bruxellois.



122

Itinéraires de promenade sur les traces des enfants juifs cachés au home Reine Élisabeth à Jamoigne © Syndicat d'initiative Vierre & Semois.

- Proposer à leurs syndicats d'initiatives d'organiser des parcours de mémoire²⁰ dans leur région²¹.
- Honorer les Justes de chaque communauté²² en organisant l'événement adéquat qui permette à leurs membres et aux descendants de ces Justes de découvrir et d'apprécier leur passé héroïque.
- Organiser des réunions entre les descendants de ces groupes de Justes ou de sauveurs et les enfants (ou leurs descendants) qu'ils ont cachés.

20. «Si Jamoigne. Vierre et Semois.», [En ligne], www.sijamoigne.be; Voir aussi le réseau des Villes et Villages des Justes de France.

21. Tels que les trois itinéraires mémoriels proposés aux touristes autour du village de Jamoigne-sur-Semois (Chiny) et le château de Faing (Home Reine Élisabeth) où 87 enfants juifs ont été cachés et sauvés. La directrice, son mari et leurs dix-huit éducateurs ont été reconnus Justes parmi les nations.

22. Comme l'Église catholique, la noblesse, les protestants, les médecins, les postiers, etc.

C'est lors de ces réunions que pourrait peut-être se trouver la facette la plus importante de tout ce projet : la rencontre avec l'Autre. Rencontre entre celui qui, sans le courage de ses aïeux, n'aurait aucune raison de rencontrer celui qui, sans ce même courage, n'aurait jamais survécu. L'évocation de ce moment historique et émotionnellement puissant pourrait favoriser, si besoin était, la sensibilisation à la culture de l'autre et la dissolution de certains mythes, stéréotypes ou préjugés, ainsi que contribuer à la création de nouveaux ponts entre ces deux cultures.

Conclusion

Le concept de l'Année des Justes a été initié il y a environ trois ans et depuis, nous avons exploré différentes directions, développé de multiples contacts, organisé un ensemble d'événements et proposé à des associations et à des institutions mémoriales de partager et de regrouper leurs informations.

Ce travail de recherche que nous avons effectué nous a aussi permis de découvrir la quantité de lacunes à combler. Il nous a aussi et surtout révélé toute sa raison d'être : aujourd'hui, plus que demain, il est urgent que notre génération puisse encore exhumer, regrouper et diffuser un maximum d'informations pour les pérenniser, avant qu'elles ne soient totalement oubliées dans les réserves des fonds d'archives.

Depuis le début de notre projet, nous avons remarqué une forte et sympathique curiosité de la part d'un public qui n'est pas directement concerné par ce sujet. Nous avons aussi reçu de nombreuses demandes d'informations provenant de descendants de sauveurs.

Mais, étonnamment, c'est chez les jeunes que réside le plus grand intérêt. Les enfants cachés, les derniers témoins de cette époque, sont toujours surpris et émus lors de leurs témoignages dans les écoles : à chaque fois, ils font salle pleine, racontent leur histoire dans un silence quasi religieux, puis sont bombardés de questions.

Actuellement en Belgique, rechercher des informations sur ses aïeux Justes ou sauveurs relève d'un parcours



Carte des lieux de caches en Belgique établie par Dorien Styven © Kazerne Dossin.

du combattant. Les plus motivés des descendants devront s'atteler, malgré la généreuse bienveillance des archivistes, à de laborieuses recherches d'archives disséminées dans de multiples institutions²³ dédiées à la mémoire à travers tout le pays et de par le monde. Il est évident que la plupart abandonneront rapidement.

23. Pour n'en citer que quelques-unes en Belgique : les Archives générales du Royaume, Bruxelles; le Centre de ressources historiques namuroises; le Centre de documentation du musée Kazerne Dossin, Malines; le Centre d'études et de documentation guerre et société contemporaines (CegeSoma), Bruxelles; le Service Archives des Victimes de la Guerre, Bruxelles, sans oublier le Musée Juif de Belgique.

Avec les moyens actuels de la technologie, toutes les institutions concernées pourraient regrouper leurs informations sur un seul site en ligne, national, accessible à tous. Cela permettrait à chaque descendant de Justes, de sauveurs ou d'enfants cachés, d'où qu'il soit, de retrouver aisément la passionnante et courageuse histoire de ses aïeux. Et ainsi de pouvoir la partager fièrement, de génération en génération, avec les siens.

Notre projet n'est pas qu'un devoir de mémoire, il est un privilège et un honneur à réaliser.

123

Informations pratiques

Archives

Le dépôt des archives du Musée comprend des fonds privés, des archives d'associations juives, des documents relatifs à la vie du Musée Juif de Belgique, mais également le précieux « Registre des Juifs » (1940). L'inventaire général des différents fonds est accessible sur notre site internet.

Les archives du Musée Juif de Belgique sont ouvertes au public sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Pour tout renseignement, prise de rendez-vous ou don d'archives, vous pouvez contacter l'archiviste :
M^{me} Sophie Collette

Tel: +32 2 500 88 29
E-mail: sophie.collette@mjb-jmb.org

Bibliothèque

La bibliothèque du Musée contient plus de 16.000 livres consacrés au judaïsme, classés en sections « Art », « Judaïsme général » et « Judaïsme en Belgique ». Nous avons également une collection de 4.500 livres ainsi que des périodiques en yiddish. Depuis l'été 2018, le catalogue de la bibliothèque est disponible en ligne sur le site internet du musée.
<http://www.mjb-jmb.org/bibliotheque/>

Pour des renseignements ou pour prendre rendez-vous :
M^{me} Janne Klügling

Tel: +32 2 500 88 32
E-mail: j.klugling@mjb-jmb.org

Les auteurs du Muséon

Bruno Benvindo

Bruno Benvindo est Head of Exhibitions au Musée Juif de Belgique, où il est responsable des expositions temporaires. Titulaire d'un diplôme de 3^e cycle de l'Université libre de Bruxelles, il est spécialisé dans l'histoire de la mémoire collective, sujet sur lequel il a publié l'ouvrage *Les décombres de la guerre. Mémoires belges en conflit, 1945-2010* (Bruxelles, 2012).

Philippe Blondin

Président du Musée Juif de Belgique.

Alexandra Bourla

126 Alexandra Bourla est licenciée et titulaire d'un DEA en histoire de l'art et archéologie à l'Université libre de Bruxelles. À la tête du projet *100 artistes en liberté* au Musée Juif de Belgique avec M^{me} S. Wolkowicz, elle est également l'initiatrice et la coordinatrice du projet *L'Année des Justes* avec M. A. Nysenholc.

Angélique Burnotte

Licenciée en histoire de l'Université de Liège, elle est chercheuse et assistante de direction à l'Institut d'Études du Judaïsme (ULB) depuis 2003. Elle poursuit des recherches sur l'histoire du judaïsme, principalement en Belgique et à Arlon. Elle est l'auteure de différents articles et d'un ouvrage : *Juifs en Pays d'Arlon. Une communauté au XIX^e siècle* (2005).

Marie Cappart

Historienne (ULB), généalogiste professionnelle et Country Manager pour MyHeritage en Belgique.

Sophie Collette

Historienne de l'art, elle a travaillé comme archiviste aux Archives et Bibliothèque d'architecture de l'Université libre de Bruxelles. Depuis trois ans, elle exerce à la tête des archives au Musée Juif de Belgique.

Barbara Cuglietta

Polytechnicienne de formation, elle s'initie à l'histoire de l'Art Moderne au Central Saint Martins College of London et se spécialise en art contemporain. Directrice du Musée Juif de Belgique depuis juin 2020, elle est en charge du programme culturel et scientifique, et supervise, entre autres, les projets artistiques et éducatifs visant à faire résonner Art et Judaïsme.

Leila Fery

Diplômée du master interuniversitaire en études de genre, Leila Fery est journaliste. Elle est spécialisée dans les questions relatives aux masculinités et aux sexualités. Bientôt, elle débutera un doctorat en sociologie à l'Université libre de Bruxelles.

Christophe Gaeta

Muséographe et scénographe, Christophe Gaeta est actif dans la conception et la réalisation de musées et d'expositions depuis 1994. Sa mission consiste à concevoir des parcours, à la fois programmation et mise en espace, ainsi qu'à coordonner les projets jusqu'à leur réalisation effective.

Olivier Hottois

Conservateur du Musée Juif de Belgique, Olivier Hottois est en charge de la gestion des collections muséales et commissaire d'exposition. Il est licencié en histoire de l'art et archéologie (Université libre de Bruxelles).

Janne Klügling

Responsable du Service éducatif et bibliothèque, Janne Klügling est bachelière en Études du Judaïsme et sciences des Religions (Hochschule für Jüdische Studien) de l'Université de Heidelberg.

Pierre Lannoy

Chargé de cours en Faculté de philosophie et sciences sociales à l'Université libre de Bruxelles, Pierre Lannoy mène des recherches sur les modalités sociales des circulations contemporaines (il a publié, avec Yoann Demoli, *Sociologie de l'automobile*, Paris, 2019). Un autre versant de son travail porte sur les migrations forcées des prisonniers militaires italiens durant la Première Guerre mondiale (www.pdg1918.be).

Laia Lozano

Diplômée en histoire de l'art (2015, Universitat Autònoma de Barcelona) et en design d'expositions (2018, ARTS2 Mons), Laia Lozano est passionnée d'art moderne et contemporain. Elle a été chargée de projet aux expositions temporaires du Musée Juif de Belgique jusqu'en mai 2022.

Hélène Muratore

Licenciée en histoire de l'art et archéologie à l'Université libre de Bruxelles, Hélène Muratore prépare actuellement un master de spécialisation en archéologie à l'Université de Leiden, aux Pays-Bas.

Adolphe Nysenholc

Docteur en philosophie et lettres, Adolphe Nysenholc est professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles. Dramaturge (*Mère de guerre*, présenté dans sept pays) et romancier (*Bubelè l'enfant à l'ombre*, traduit en néerlandais, italien, hébreu), il a reçu le Prix littéraire de la Communauté française (www.adolphe-nysenholc.be).

Philippe Pierret

Docteur en histoire des religions et des systèmes de pensée, (EPHE), Philippe Pierret est conservateur à la Fondation Arthur Langerman (Zentrum für antisemitismusforschung (ZfA) / Technische Universität Berlin) et professeur invité à l'UCLouvain.

Frie Van Camp

Licenciée en philologie romane, après une carrière de quarante-cinq ans comme professeur et conseillère pédagogique auprès des écoles secondaires néerlandophones de Flandre et de Bruxelles, Frie Van Camp travaille aujourd'hui au Service éducatif et médiation du Musée Juif de Belgique.

Les articles figurant dans ce numéro n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Les collections muséales

Les donateurs

Le Musée Juif de Belgique tient à remercier très sincèrement les généreux donateurs qui participent à l'enrichissement de son patrimoine.

Archives

Martine Albert-Brodsky
Sylvain Berkowitsch
Alain et François Bloch
Philippe Blondin
Johannes Blum
Claude Boelens
Nicole Bureau
Bruno Cats
Véra Ghilman – famille Goldberg
Aurore Gilson
Régine Hausler-Jacquier
Willy Kalb
Jacques Koutchouk
Willy Lipschutz
Marc Mainguet – Dominique Stassens
Steven Meyers
Alain Mihaly
Esther Miller-Kervyn
Pierre Nyembwé
Hélène Rubinstein
Ethy Saul
Christine Simeone
Patrick Strauss
Bernard Suchecky
Daniel Vanden Abeele
Christiane Viérin
Marilyne Watelet
Yves Waucquez
Arlette Wayngarten

Collections

Les Amis du Musée Juif de Belgique
Samuel Backer
Claude-Yves Baum
Philippe Blondin
Varda Cywie – W.I.Z.O.
Paul Dahan
Thibaut De Haas – Hélène Rousseau
Anne-Marie Delgoffe
Ignace Dierickx
Baron François Duesberg
M. et M^{me} P. Elkiner
M. Ubersfeld Harstein
Samuel Hoffmann
Laurence Van Ingelgem – Isralson
Heike Kelman
Marie Christine Knagenhjelm
Patrick Menache
Daniel Rabinovitsj – Synagogue israélite orthodoxe de Bruxelles
Danielle Schoovaerts
Liliane Steinberg
Sarah Van Camp
Doris Weimberg
Catherine Wittevronge

Notre équipe

PRÉSIDENT

Philippe BLONDIN
Finances, Construction, Acquisitions
+32 2 500 88 22
philippe.blondin@outlook.com

PATRIMOINE

Olivier HOTTOIS
Conservateur/Collections, Médiathèque, Photothèque, Judaïca
+32 2 500 88 38
o.hottois@mjb-jmb.org

DIRECTRICE

Barbara CUGLIETTA
+32 2 500 88 21
barbara.cuglietta@mjb-jmb.org

ARCHIVES

Sophie COLLETTE
Responsable
+32 2 500 88 29
sophie.collette@mjb-jmb.org

SERVICE ÉDUCATIF/BIBLIOTHÈQUE

Janne KLÜGLING
Responsable
+32 2 500 88 29
sophie.collette@mjb-jmb.org

Frie VAN CAMP
Responsable néerlandophone
+32 494 051 447
frievancamp@mjb-jmb.org

ACCUEIL/SECURITÉ

Philippe STRAUS
Head of Safety & Security
+32 2 500 88 11

BÉNÉVOLES

Ethy SEMTOB
+32 2 500 88 20
ethy@mjb-jmb.org

INTENDANCE

Olivier VANDER PERRE
+32 484 923 490
o.vanderperre@mjb-jmb.org

Remerciements

L'équipe du Musée Juif de Belgique souhaite remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui nous soutiennent:

Nos donateurs

Fondation du Judaïsme de Belgique

Fondation JMAED

Fonds Jacob Salik

Chemitex s.a.

Plastoria s.a.

130

Wimbledon Tennis Club

FONDS
JACOB SALIK



FRIEDLER

En hommage à

Julien Friedler

-

Sa famille

Pour notre mémoire collective

Avec notre soutien

NEXT!

consulting sprl



LANGERMAN
NATURAL COLOR DIAMONDS



GOLDWASSER EXCHANGE

**Expertise, Savoir-faire
& Indépendance au service
de vos investissements**



Vous habitez à Bruxelles ?
Venez nous rencontrer, nous
vous envoyons un chauffeur.

+32 (0)2 533 22 40

Société de Bourse agréée
par la Banque Nationale
de Belgique

www.goldwasserverchange.be
Av. Adolphe Demeur, 35
1060 Bruxelles

Rédaction en chef
Sophie Collette et Bruno Benvindo

Comité de relecture
Bruno Benvindo
Sophie Collette
Anna Fernandez
Marianne Martichou

Graphisme et photogravure
Collin Hotermans

Régie publicitaire
Anna Fernandez

Éditeur responsable
Philippe Blondin

Musée Juif de Belgique
Rue des Minimes 21
1000 Bruxelles
www.mjb-jmb.org

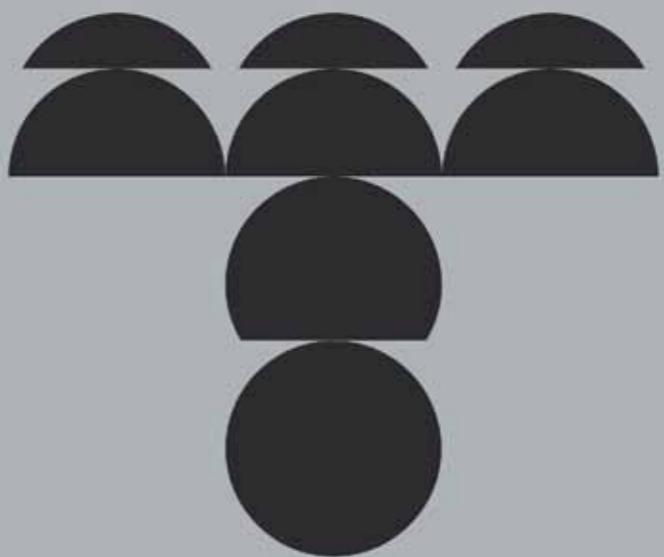
Photographie de couverture
Arié Mandelbaum, *Le Ghetto en feu*, 2016,
coll. Musée Juif de Belgique © Anass El Azhar Idrissi.

© 2022 – Musée Juif de Belgique

EAN 9782955795194
ISBN 978-2-9557951-9-4

Achevé d'imprimer en août 2022 par
l'imprimerie Standart Impressa en Lituanie.

Toute reproduction ou adaptation d'un extrait de ce livre, quel qu'il
soit et par quelque procédé que ce soit, sont réservées pour tous pays.



TACHÉ

EXCEPTIONAL IS OUR STANDARD

We care

www.tachediamonds.com

